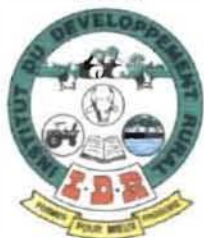


MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(M.E.S.S.R.S)

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
(U.P.B)

Institut du Développement Rural
(I.D.R)



BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Présenté en vue de l'obtention du

DIPLOME D'INGENIEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

Option : **Sociologie et économie rurales**

Thème : Incidence des Activités Génératrices de Revenus (AGR) des femmes sur la vie des ménages :
cas du groupement féminin "neb-noama" du village de Kundula dans la province du Bam.



Photo 1 : Femmes menant leurs AGR dans le marché de Kundula

Maître de stage : **Josué TAMINI, Ingénieur zootechnicien**
Directeur de mémoire : **Dr Ditalamane HEBIE**

Présenté par : **Ismaël NIGNAN**

Juin 2005

DÉDICACE

- ✓ A mes parents *M. NIGNAN Karim* et *Mme NIGNAN/DAHOUROU Salamatou* qui ont su faire de moi ce que je suis aujourd'hui ;

- ✓ A mes sœurs *Aïda, Léïla et Mélissa NIGNAN* que j'exhorte à faire mieux que moi ;

- ✓ A toutes les *femmes rurales* en général et à celles du *groupement 'neb-noama' de Kundula* en particulier,

Je dédie ce modeste travail.

REMERCIEMENTS

La présente étude a été rendue possible grâce au soutien d'un certain nombre de personnes à qui nous témoignons notre profonde reconnaissance.

Nos remerciements vont particulièrement à :

- **M. Sanoussi FOFANA**, Directeur Général du Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural (FEER) et tout son personnel, pour nous avoir accueilli dans leur institution et assuré de bonnes conditions de travail ;
- **M. Josué TAMINI**, Directeur des Opérations (DO) du Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural (FEER) qui, malgré ses multiples occupations, a accepté de suivre notre travail et dont les suggestions pertinentes ont permis d'en améliorer la qualité ;
- **Dr Ditalamane HEBIE**, Enseignant à l'Institut du Développement Rural (IDR), Directeur de ce mémoire, pour avoir accepté de diriger ce travail et dont la rigueur au travail nous a permis d'élever la qualité de notre étude ;
- **M. Namoro YAGO**, Statisticien-économiste à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), pour nous avoir guidé lors de la conception de nos outils de collecte des données ;
- **M. Passingbamba SAMA**, Ingénieur en Sociologie et Economie Rurales qui, malgré ses multiples contraintes, a été d'un apport très appréciable dans la réalisation de cette étude ;
- **Mme MALGOUBRI/TIENDREBEOGO Marie E.**, chargée de Programme Suivi des Politiques Sectorielles au Ministère de l'Economie et du Développement, pour avoir lu et accompagné de commentaires enrichissants, notre projet de recherche ;
- **Mme KABRE/BOUGMA Irène**, Assistante Genre et Pauvreté au Ministère de l'Economie et du Développement pour ses remarques pertinentes et pour la documentation qu'elle a mise à notre disposition ;

- **M. Issaka SAWADOGO**, Attaché de Santé à la Direction de la Santé et de la Famille (DSF), pour nous avoir fait de nombreuses suggestions et pour avoir mis à notre disposition, le programme d'analyse Epi-info version 3.2.2 ;
- **Dr Arouna ZOURE**, Enseignant à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion (UFR/SEG) de l'Université de Ouagadougou, pour nous avoir guidé dans l'approche globale de notre thème ;
- **M. Abel TIEMTORE** qui, en lieu et place de **Pr Kimseyinga SAVADOGO**, Enseignant à l'UFR/SEG, nous a reçu et guidé pour l'analyse de nos données ;
- **M. Ibrahim SAVADOGO** et **M. Benoît SANON**, Etudiants en sixième année de médecine, pour leur grande disponibilité à répondre à nos questions relatives à la santé ;
- **M. Boureima GANSONRE**, Secrétaire Général et représentant de la Fédération des Associations pour le Développement Communautaire (FADCO) à Kundula, pour nous avoir guidé et assuré notre déplacement sur le terrain ;
- **M. Oumar NIGNAN**, Directeur Général du Studio Yipin et à tout son personnel, pour la conception de notre page de garde et pour le scannage de nos photos ;
- **Mme KABORE/NEBIE Albertine**, Secrétaire au Projet National de Développement des Services Agricoles, pour avoir réalisé la mise en forme de notre document ;
- **M. Jean Gabin MASSIMBO**, notre "ami de tous les temps", pour avoir su, chaque fois que cela était nécessaire, nous remonter le moral.

A tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réussite de ce travail, nous disons merci.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDI : Association Canadienne pour le Développement International

AFOP : Association pour le financement des Organisations Paysannes

AGR : Activités Génératrices de Revenus

AHRTAG : Appropriate Health Ressources and Technologies Action Group

BNA : Bénéfice Net Annuel

BPAF : Bureaux de Promotion des Activités des Femmes

BRA : Bénéfice Réel Annuel

CEA : Conseil Economique pour l'Afrique

CES : Conservation des Eaux et des Sols

CFA : Communauté Financière d'Afrique

CNSF : Centre National des Semences Forestières

CSPS : Centre de Santé et de Promotion Sociale

EBCVM : Enquêtes Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages

EPA : Etablissement Public à caractère Administratif

FAAGRA : Fonds d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus des Agricultrices

FAARF : Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes

FADCO : Fédération des Associations pour le Développement Communautaire

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FDD : Femme Dans le Développement

FDR : Fonds de Développement Rural

FED : Femme Et Développement

FEER : Fonds de l'Eau et de l'Equipeement Rural

GED : Genre Et Développement

IDR : Institut du Développement Rural

IFD : Intégration de la Femme dans le Développement

INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie

IPD/AOS : Institut Panafricain pour le Développement, Afrique de l'Ouest/Sahel

ISS : Interview Semi-Structurée

MAHRH : Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

MESSRS : Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ORD : Organismes Régionaux de Développement

PDDEB : Plan Décennal de Développement de l'Education de Base

PNDISA : Projet National de Développement des Services Agricoles

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PRSAP : Projet de Renforcement des Services Agropastoraux

PSAE/FRC : Projet de Soutien aux Activités Economiques des Femmes Rurales par le Crédit

PSAN : Projet de Sécurité Alimentaire et de Nutrition

RGPH : Recensement Générale de la Population et de l'Habitat

SPSS : Statistical Package for the Social Sciences

TBN : Taux de Bénéfice Net

TBR : Taux de Bénéfice Réel

TSBP : Taux de Scolarisation Brut au Primaire

UFB : Union des Femmes du Burkina

UPB : Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : VARIABLE EXPLIQUEE, VARIABLES EXPLICATIVES, INDICATEURS.....	7
TABLEAU 2 : COMPARAISON ENTRE APPROCHE FED ET APPROCHE GED.....	19
TABLEAU 3 : REPARTITION DE LA POPULATION DU VILLAGE DE KUNDULA.....	26
TABLEAU 4 : CLASSEMENT DES ACTIVITES EN FONCTION DE LEURS BRA.....	51
TABLEAU 5 : CLASSEMENT DES ACTIVITES EN FONCTION DE LEURS BNA.....	51
TABLEAU 6 : CLASSEMENT DES ACTIVITES EN FONCTION DE LEURS TBR ET DE LEURS TBN.....	52
TABLEAU 7 : RECAPITULATIF DES STATISTIQUES POUR LES DEPENSES ALIMENTAIRES.....	55
TABLEAU 8 : RECAPITULATIF DES STATISTIQUES POUR LE POSTE DE DEPENSE DES CONDIMENTS.....	56
TABLEAU 9 : RECAPITULATIF DES STATISTIQUES POUR LE POSTE DE DEPENSE EN VIVRES.....	57
TABLEAU 10 : RECAPITULATIF DES STATISTIQUES POUR LE POSTE DE DEPENSE DE SANTE.....	59
TABLEAU 11 : RECAPITULATIF DES STATISTIQUES POUR LE POSTE DE DEPENSE EN INSCRIPTION SCOLAIRE.....	61
TABLEAU 12 : RECAPITULATIF DES STATISTIQUES POUR LE POSTE DE DEPENSE DE SCOLARITE.....	62
TABLEAU 13 : RECAPITULATIF DES STATISTIQUES POUR LE POSTE DE DEPENSE DE FOURNITURES SCOLAIRES.....	62
TABLEAU 14 : RECAPITULATIF DES STATISTIQUES POUR LE POSTE DE DEPENSE DE GOUTER.....	63
TABLEAU 15 : RECAPITULATIF DES STATISTIQUES POUR LE POSTE DE DEPENSE DE PREPARATION DU DEJEUNER.....	64
TABLEAU 16 : RECAPITULATIF DES STATISTIQUES POUR LES DEPENSES D'EDUCATION DES AUTRES ENFANTS DU MENAGE.....	65
TABLEAU 17 : RECAPITULATIF DES STATISTIQUES POUR LE POSTE DE DEPENSE D'ACHAT DE PAGNES.	67
TABLEAU 18 : RECAPITULATIF DES STATISTIQUES POUR LE POSTE DE DEPENSE D'AUTRES TYPES D'HABITS.....	68
TABLEAU 19 : RECAPITULATIF DES STATISTIQUES POUR LE POSTE DE DEPENSE D'HABILLEMENT DES ENFANTS.....	68
TABLEAU 20 : COMPARAISON ENTRE LE TSBP DES MENAGES ENQUETES ET LA MOYENNE NATIONALE EN MILIEU RURAL.....	73
TABLEAU 21 : COMPARAISON DE LA PREVALENCE DE LA DENUTRITION.....	77

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE DE 1998 A 2004.....	24
GRAPHIQUE 2 : LES ACTIVITES ET LEURS BENEFICES.....	50
GRAPHIQUE 3 : NOMBRE DE FEMMES EN FONCTION DU NIVEAU DE CONTRIBUTION AUX DEPENSES D'ALIMENTATION.....	58
GRAPHIQUE 4 : NOMBRE DE FEMMES EN FONCTION DU NIVEAU DE CONTRIBUTION AUX DEPENSES EN SOINS DE SANTE.....	60
GRAPHIQUE 5 : NOMBRE DE FEMMES EN FONCTION DU NIVEAU DE CONTRIBUTION AUX DEPENSES D'EDUCATION.....	66
GRAPHIQUE 6 : NOMBRE DE FEMMES EN FONCTION DU NIVEAU DE CONTRIBUTION AUX DEPENSES D'HABILLEMENT.....	69
GRAPHIQUE 7 : NOMBRE DE FEMMES EN FONCTION DU NIVEAU DE CONTRIBUTION AUX DEPENSES SOCIOCULTURELLES.....	71
GRAPHIQUE 8 : EVOLUTION COMPARATIVE DE LA PART DU BENEFICE ALLOUEE A L'EDUCATION ET DU TSBP.....	74

LISTE DES FIGURES ET DES PHOTOS

PHOTO 1 : FEMMES MENANT LEURS AGR DANS LE MARCHE DE KUNDULA.....	i
PHOTO 2 : MESURE DE LA TAILLE A L'AIDE D'UNE TOISE POUR ADULTE.....	10
PHOTO 3 : MESURE DU POIDS A L'AIDE D'UNE BALANCE ELECTRONIQUE.....	10
FIGURE 1 : TOISE POUR BEBE.....	11

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	II
REMERCIEMENTS	III
SIGLES ET ABREVIATIONS	V
LISTE DES TABLEAUX	VII
LISTE DES GRAPHIQUES	VIII
LISTE DES FIGURES ET DES PHOTOS	VIII
TABLE DES MATIERES	IX
RESUME	XIII
INTRODUCTION	1
I- PROBLEMATIQUE	3
II- OBJECTIFS DE L'ETUDE	5
2.1-OBJECTIF GENERAL.....	5
2.2-OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	5
III- HYPOTHESES	6
IV- CADRE OPERATOIRE	7
V- METHODOLOGIE	8
5.1-METHODOLOGIE ET OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES.....	8
5.1.1- <i>Recherche documentaire</i>	8
5.1.2- <i>Entretiens informels</i>	8
5.1.3- <i>Enquête terrain</i>	8
5.1.3.1-Le questionnaire.....	8
5.1.3.2-Instruments de collecte des données.....	9
5.1.3.3-Le guide d'entretien.....	12
5.1.4- <i>Echantillonnage</i>	12
5.2-METHODOLOGIE ET INSTRUMENTS D'ANALYSE.....	13
5.2.1- <i>Traitement des données</i>	13
5.2.2- <i>Analyse des données</i>	13
5.2.2.1-Analyse de la marge bénéficiaire.....	13
5.2.2.2-Analyse de la répartition du bénéfice des femmes aux principaux postes de dépense d'amélioration des conditions de vie de leurs ménages.....	14

5.2.2.3-Analyse des incidences des AGR des femmes.....	15
VI- REVUE DE LA LITTERATURE.....	16
6.1-QUELQUES CONCEPTS DE DEVELOPPEMENT.....	16
6.1.1-Développement participatif.....	16
6.1.2-Genre et développement (GED).....	17
6.2-PARTICIPATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT.....	19
6.3-FEMMES ET MICRO REALISATIONS.....	20
6.4-CONTRIBUTION DE LA FEMME AU REVENU DU MENAGE.....	21
I- PRESENTATION DU VILLAGE DE KUNDULA.....	23
1.1- SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE.....	23
1.2- MILIEU PHYSIQUE.....	23
1.2.1-Les sols.....	23
1.2.2-Le relief.....	23
1.2.3-Le climat.....	24
1.2.4-La végétation.....	25
1.2.5-Le réseau hydrographique.....	25
1.3- MILIEU HUMAIN.....	25
1.3.1-Aspect démographique.....	25
1.3.2-Organisation sociale.....	26
1.3.3-Régime foncier.....	26
1.4- ORGANISATION SOCIOCULTURELLE.....	27
1.5- ACTIVITES ECONOMIQUES.....	29
1.5.1-Agriculture.....	29
1.5.2-Elevage.....	29
1.5.3-Orpaillage.....	30
1.5.4-Artisanat.....	30
1.5.5-Commerce.....	30
1.6- INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES.....	30
1.6.1-Infrastructures scolaires.....	30
1.6.2-Infrastructures sanitaires.....	31
1.6.3-Autres infrastructures.....	31
II- PRESENTATION DU FEER.....	31
2.1 RAPPELS HISTORIQUES.....	31
2.2- LES PROGRAMMES FDR.....	32
2.3- LES PROGRAMMES FEER.....	33
I- COMPTES D'EXPLOITATION ET TAUX DE BENEFICE.....	35
1.1-ACTIVITES DU SECTEUR PRIMAIRE.....	35
1.1.1-Elevage.....	35
1.1.2-Orpaillage.....	36
1.1.3-Agriculture.....	39
1.2-ACTIVITES DU SECTEUR SECONDAIRE.....	40
1.2.1-Artisanat alimentaire.....	40
1.2.1.1-Petites transformations alimentaires.....	40

1.2.1.2-Jus et sirops.....	43
1.2.1.3-Bière de mil.....	44
1.2.1.4-Repas de rue.....	45
1.2.2-Artisanat non alimentaire.....	47
1.2.2.1-Teinture.....	47
1.2.2.2-Poterie.....	47
1.2.2.3-Vente de céréales.....	48
II- ANALYSE COMPARATIVE DES AGR.....	49
2.1- ANALYSE PAR RAPPORT AU BENEFICE.....	49
2.2- ANALYSE PAR RAPPORT AU TAUX DE BENEFICE.....	52
2.3- ANALYSE PAR RAPPORT AU CHOIX DES AGR.....	53
I- DEPENSES ALIMENTAIRES.....	55
1.1- DEPENSES EN CONDIMENTS.....	56
1.2- DEPENSES EN VIVRES.....	56
1.3- FEMMES ET NIVEAUX DE CONTRIBUTION AUX DEPENSES D'ALIMENTS.....	57
II- DEPENSES EN SOINS DE SANTE.....	58
III- DEPENSES EN EDUCATION.....	60
3.1- DEPENSES EN EDUCATION POUR LEURS ENFANTS.....	60
3.1.1- <i>Dépenses d'inscription</i>	61
3.1.2- <i>Dépenses de scolarité</i>	61
3.1.3- <i>Dépenses de fournitures</i>	62
3.1.4- <i>Dépenses pour le goûter</i>	63
3.1.5- <i>Dépenses pour la préparation de déjeuner</i>	64
3.2- DEPENSES D'EDUCATION POUR LES AUTRES ENFANTS DU MENAGE.....	64
3.3- NIVEAUX DE CONTRIBUTION DES FEMMES AUX DEPENSES D'EDUCATION.....	65
IV- DEPENSES SOCIOCULTURELLES.....	66
4.1-DEPENSES D'HABILLEMENT.....	66
4.1.1- <i>Dépenses pour habillement personnel de la femme</i>	67
4.1.1.1- Dépenses en pagnes.....	67
4.1.1.2- Dépenses pour autres types d'habits.....	67
4.1.2- <i>Dépenses d'habillement pour leurs enfants</i>	68
4.1.3- <i>Niveaux de contribution de la femme aux dépenses d'habillement</i>	69
4.2- DEPENSES DE FUNERAILLES, DE BAPTEME ET DE MARIAGE.....	70
I- INCIDENCE SUR L'EDUCATION.....	72
II- INCIDENCE SUR L'ETAT NUTRITIONNEL DES MENAGES.....	75
III- INCIDENCE SUR LE STATUT, LE ROLE ET LA PLACE DE LA FEMME DANS LE MENAGE.....	77
CONCLUSION ET PROPOSITIONS.....	79
BIBLIOGRAPHIE.....	82

RESUME

Le gouvernement burkinabè, depuis les années 1960, œuvre à l'amélioration des conditions de vie des femmes et partant, celles des ménages. C'est ainsi que de nombreux programmes et politiques sectorielles de développement en faveur des femmes ont été élaborés et mis en oeuvre. Ces programmes et politiques sectorielles visent, entre autres, la promotion économique des femmes à travers la création et la diversification de leurs sources de revenus par les activités génératrices de revenus. Toutefois, malgré ces efforts, les résultats restent mitigés. Ainsi, à travers la présente étude, nous nous proposons de déterminer l'incidence des AGR des femmes sur la vie de leurs ménages à travers l'étude du cas spécifique des femmes du groupement 'ne-noamo' de Kundula dans la province du Bam. Pour ce faire, nous avons, d'une part, procédé à l'analyse de la rentabilité des AGR des femmes à travers l'établissement de comptes d'exploitation et, d'autre part, nous avons déterminé les parts du bénéfice allouées aux dépenses d'éducation, d'alimentation, de soins de santé et aux dépenses socioculturelles. Par ailleurs, nous avons déterminé les incidences de ces allocations sur le Taux de Scolarisation Brut au Primaire (TSBP), l'état nutritionnel des enfants du ménage, le statut, le rôle et la place de la femme dans le ménage. En termes de résultats, notre étude a révélé que les AGR des femmes ont un Taux de Bénéfice Réel (TBR) de 15,06% et un Taux de Bénéfice Net (TBN) de 17,51%. Les parts du bénéfice allouées à l'éducation, à la santé, à l'alimentation et aux dépenses socioculturelles des ménages sont respectivement de 2,63%, 3,26%, 27,39% et de 17,7%. Enfin, l'étude a démontré que l'incidence des AGR sur le TBSP, l'état nutritionnel des enfants, le statut, le rôle et la place de la femme dans le ménage est faible.

INTRODUCTION

Estimées à 52% de la population en 1996 (INSD, 2003), les femmes représentent plus de la moitié de la population burkinabè et contribuent considérablement aux activités économiques du pays. Elles occupent donc une place de choix dans le processus du développement du pays.

Conscientes de cet aspect, les autorités du Burkina Faso ont très tôt développé des initiatives politiques en vue de promouvoir la femme. C'est ainsi qu'à partir de 1965, de nombreuses structures ainsi que des plans d'actions, programmes et projets de développement ont été mis en place pour impliquer davantage la femme dans le processus de développement et améliorer son statut et ses conditions de vie.

Parmi les institutions ayant vu le jour, on peut citer :

- l'Union des Femmes du Burkina (UFB), créée en 1985 ;
- les Bureaux de Promotion des Activités des Femmes (BPAF), créés en 1988 au sein du ministère de l'Agriculture ;
- la Commission nationale de suivi de la mise en œuvre des stratégies nationales et du plan d'action pour le renforcement du rôle de la femme dans le processus de développement créée en 1993 ;
- le Bureau d'intégration des femmes au développement, créé également en 1993 ;
- le ministère de l'Action Sociale et de la Famille ;
- le ministère de la Promotion de la Femme, créé en 1997.

Quant aux plans, projets et stratégies, on peut citer :

- les stratégies nationales et les plans d'action (1991-1995) pour le renforcement du rôle de la femme dans le processus de développement ;
- le plan d'action de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) intitulé : « Femmes dans le développement » (1991) ;
- le plan d'action national (1994-1998) pour l'accès des femmes aux services agricoles ;
- l'intégration des intérêts spécifiques des femmes dans le document-cadre de politique économique (1994-1996) ;
- le plan d'action national (1998-2000) pour la promotion de la femme ;

- le Projet de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (1992) ;
- le Projet karité.

En dépit de toutes ces initiatives en faveur des femmes, celles-ci demeurent confrontées à un certain nombre de problèmes socio-économiques et culturels, les maintenant ainsi dans une situation de pauvreté et de conditions de vie difficiles.

A travers notre thème intitulé : « *Incidence des Activités Génératrices de Revenus (AGR) des femmes sur la vie des ménages : cas du groupement féminin 'neb-noama' du village de Kundula dans la province du Bam*, nous envisageons d'apporter notre contribution à l'analyse de la problématique de la promotion de la femme, en mesurant l'incidence de ses AGR sur la vie de son ménage, afin de réduire la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire dans les ménages ruraux.

Le choix de ce thème se justifie principalement par deux raisons. D'une part, les femmes de nos jours, quel que soit leur statut économique, contribuent considérablement aux dépenses de la famille, d'où la nécessité de promouvoir leurs AGR. D'autre part, en plus des revenus qu'elles procurent aux femmes, les AGR, essentiellement axées sur le secteur agricole et les petites transformations, contribuent à l'amélioration de la qualité nutritionnelle des ménages et à l'atteinte de la sécurité alimentaire.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

I- PROBLEMATIQUE

Selon les résultats du dernier recensement de la population et de l'habitat (RGPH) en 1996, la population du Burkina Faso était de 10,31 millions d'habitants dont 52% de femmes (INSD, 2003).

Rurales à plus de 80%, ces femmes consacrent trois quarts de leur temps aux activités agricoles notamment à travers la production, la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles. Elles participent ainsi, pour 80%, aux activités économiques en milieu rural contre 38% en milieu urbain (Ministère de l'Agriculture, 1991 ; Dahourou 2001).

Convaincues qu'aucun développement durable ne peut être atteint sans l'implication et la participation de cette frange importante de la population, les autorités politiques du pays, depuis les années 1960, font de la promotion de la femme, une priorité.

C'est ainsi que dès 1965, un certain nombre de structures, projets et plans d'actions ont été mis en place en vue de promouvoir les activités des femmes. Il s'agit essentiellement de :

- la cellule d'animation féminine au sein des Organismes Régionaux de Développement (ORD) ;
- la Direction de l'Economie Familiale au sein du Secrétariat d'Etat à l'Action Sociale. Cette direction avait pour objectifs, entre autre, non seulement de promouvoir le rôle économique de la femme dans la vie nationale, mais aussi d'alléger ses tâches domestiques afin de lui permettre d'exécuter d'autres activités économiques et culturelles ;
- l'entreprise de tissage dénommée « Godé » et celle de tomate concentrée dénommée « Tome », créées spécialement pour promouvoir les activités économiques des femmes ;
- le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF), mis en place en 1990 avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ce fonds, qui a démarré ses activités en 1991, a pour objectif, de promouvoir l'accès des femmes au crédit par l'identification et le financement de leurs activités rémunératrices. Pour être plus

efficace dans ses interventions, le FAARF a initié un volet formation en gestion, commercialisation et animation de groupes ;

- le Projet de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PSAN). Financé par la Banque Mondiale en 1992, ce projet a permis de lancer les activités génératrices de revenus. Un de ses objectifs majeurs est l'amélioration du mécanisme d'adaptation des ménages pauvres des provinces les plus vulnérables aux situations de crises alimentaires et ce, par une diversification des activités productrices d'aliments, ou génératrices de revenus avec une priorité accordée aux femmes ;
- Le Fonds d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus des Agricultrices (FAAGRA). Il a été mis en place en 1996 par le Ministère de l'Agriculture sur fonds du Projet de Renforcement des Services Agropastoraux (PRSAP), actuel Projet National de Développement des Services Agricoles (PNDSA). En octobre 2001, sous l'initiative du même Ministère, devenu Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH), le FAAGRA s'est transformé en Projet de Soutien aux Activités Economiques des Femmes Rurales par le Crédit (PSAE/FRC). Cette nouvelle structure, à l'opposé de la structure mère, confie la gestion des crédits financiers au FAARF, pour ne prendre en charge que les crédits en nature (équipements agricoles et intrants) ;
- Le plan d'action pour la promotion de la femme (1998-2000). Ce plan a pour objectif, l'amélioration des conditions de vie des populations féminines tant rurales qu'urbaines.

En dépit de toutes ces initiatives en faveur des femmes, force est de constater que les résultats restent mitigés.

En effet, selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages, la profondeur de pauvreté au niveau des femmes reste supérieure à celle des hommes (15,3% pour les hommes contre 15,9% pour les femmes), tout comme l'incidence de la pauvreté qui se situe à 45,7% pour les hommes contre 47,1% pour les femmes. L'indice de la sévérité de la pauvreté, elle, est de 6,9% pour les hommes contre 7,3% pour les femmes (INSD, 2003).

Cette situation est encore plus dramatique en milieu rural où les femmes sont garantes de plusieurs postes de dépenses au sein du ménage. Dans ce milieu en effet, l'incidence de pauvreté est passée de 51% entre 1994 et 1998 à 52,3% en 2003 (INSD, 2003).

De ces constats, il ressort comme problème général, la faible incidence des AGR des femmes, sur elles-mêmes et plus généralement, sur leurs ménages.

Pour contribuer à la résolution de ce problème général et aboutir à une contribution plus efficiente de la femme au développement local et national, nous nous sommes posé cette question générale, à savoir : quelles sont les causes de la faiblesse des incidences des AGR des femmes sur la vie de leurs ménages, dans le cas général du Burkina Faso et plus particulièrement, dans le village de Kundula ?

Du problème général découle un certain nombre de problèmes spécifiques auxquels il faudra nécessairement apporter des solutions. Il s'agit essentiellement :

- des difficultés pour les femmes à rentabiliser leurs AGR ;
- de l'insuffisance d'études sur les incidences des AGR des femmes sur le taux de scolarisation des enfants, la santé et l'état nutritionnel des ménages ;
- des pesanteurs socioculturelles qui pèsent sur les femmes.

Face à ces problèmes spécifiques, il apparaît nécessaire de répondre aux questions spécifiques suivantes :

- comment relever le niveau de rentabilité des AGR des femmes ?
- comment assurer une meilleure incidence des AGR des femmes sur le taux de scolarisation des enfants, la santé et l'état nutritionnel des ménages ?
- Comment atténuer les pesanteurs socioculturelles qui pèsent sur les femmes ?

II- OBJECTIFS DE L'ETUDE

2.1-Objectif général

L'objectif général de notre étude est de déterminer la contribution des femmes à l'amélioration des conditions de vie de leurs ménages grâce à leurs AGR, et ce, à travers l'étude du cas spécifique des femmes du groupement 'neb-noama' du village de Kundula dans la province du Bam.

2.2-Objectifs spécifiques

Pour atteindre notre objectif global, nous nous sommes fixé trois objectifs spécifiques qui sont :

- évaluer les marges bénéficiaires des AGR des femmes du groupement 'neb-noama' du village de Kundula ;

- évaluer la part du bénéfice des AGR allouée à l'alimentation, à la santé, à la scolarisation, et aux dépenses d'ordre socioculturel des membres du ménage ;
- évaluer l'incidence des AGR des femmes sur le niveau d'éducation des membres du ménage, sur la santé et l'état nutritionnel des membres des ménages et sur le statut, le rôle et la place de la femme dans le ménage.

III- HYPOTHESES

Les hypothèses qui découlent de nos objectifs spécifiques sont les suivantes :

- les AGR des femmes sont rentables ;
- le bénéfice des AGR des femmes est majoritairement alloué à l'alimentation des ménages ;
- l'incidence sur l'état nutritionnel des membres du ménage est la plus appréciable.

IV- CADRE OPERATOIRE

Les variables et les indicateurs nous permettant de vérifier nos hypothèses sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Variable expliquée, variables explicatives, indicateurs.

Variable expliquée	Variables explicatives	Indicateurs
Incidence des AGR des femmes sur la vie des ménages	Rentabilité des AGR	⇒ Bénéfice et taux de bénéfice réalisé (compte d'exploitation)
	Etat nutritionnel des enfants de 0-5ans et des adultes	⇒ Taille-pour-poids ⇒ Taille-pour-âge ⇒ Poids-pour-âge ⇒ Indice de masse corporelle ⇒ Nombre de repas par jour ⇒ Part du bénéfice allouée à l'achat de vivres et de condiments
	Taux de Scolarisation Brut au Primaire (TSBP) et contribution des femmes à la scolarisation des enfants	⇒ Taux de Scolarisation Brut au Primaire (TSBP) ⇒ Part du bénéfice de la femme allouée aux dépenses de scolarité, de cotisation et de fournitures
	Santé et dépenses de santé	⇒ Part du bénéfice de la femme allouée aux soins de santé
	Tâches domestiques des femmes	⇒ Calendrier journalier/mensuel/saisonnier /annuel des femmes
	Etat vestimentaire des femmes et de leurs enfants	⇒ Date d'achat du dernier pagne ⇒ Nombre de pagnes achetés /année ⇒ Part du bénéfice de la femme allouée à leur habillement ⇒ Part du bénéfice de la femme allouée à l'habillement de leurs enfants
	Dépenses socioculturelles	⇒ Part du bénéfice de la femme allouée aux dépenses de mariages, de baptêmes et de funérailles.

Source : Auteur

V- METHODOLOGIE

5.1-Méthodologie et outils de collecte des données

5.1.1-Recherche documentaire

Elle s'est effectuée essentiellement dans les Institutions et Centres suivants :

- le Centre documentaire de l'IIDR ;
- la Cellule de documentation et des archives du FEER ;
- le Centre documentaire de l'IPD/AOS (Institut Panafricain pour le Développement, Afrique de l'Ouest/Sahel) ;
- le Centre documentaire du Ministère de la promotion de la femme ;
- le Centre documentaire de l'OMS ;
- le Centre documentaire de l'INSD ;
- le Centre documentaire du CNSF ;
- etc..

5.1.2-Entretiens informels

Pour cette étude, nous avons fait recours à des personnes ressources dans l'optique de la compréhension de la physiologie de l'enfant, de l'identification des indicateurs à déterminer, de l'élaboration du questionnaire et de l'utilisation des programmes d'analyse Epi-info et SPSS, etc.

6.1.3-Enquête terrain

L'enquête a été réalisée sur la base des outils que sont le questionnaire et le guide d'entretien.

5.1.3.1-Le questionnaire

Il a été administré aux femmes du groupement et s'est articulé sur six modules, à savoir :

- un module relatif à l'identité de l'enquêtée ;
- un module relatif aux AGR de l'enquêtée;
- un module relatif aux problèmes de santé ;
- un module relatif à l'éducation ;
- un module relatif aux tâches domestiques de l'enquêtée ;
- un module relatif à l'état de nutrition.

5.1.3.2-Instruments de collecte des données

Pour la collecte de nos données, nous avons utilisé trois instruments que sont :

- Une toise pour bébés : cet appareil a été conçu par l'AHRTAG (Appropriate Health Ressources and Technologies Action Group). La toise, en forme de 'V', possède un ruban gradué en millimètres, sur l'une de ces deux faces internes. Elle est utilisée pour la mesure de la taille des nourrissons et des enfants de moins de deux (2) ans. Pour effectuer la mesure, l'enfant est couché sur le dos dans le creux du 'V', la tête contre la planchette têtère fixe. Les genoux sont étendus et les pieds fléchis en angle droit par rapport aux jambes. Le curseur vertical est déplacé jusqu'à prendre appui sur les talons de l'enfant et on note la mesure au centimètre le plus proche.

La toise que nous avons utilisée a été réalisée par l'entreprise "Menuiserie Moderne" du secteur N°3 (avenue 'Diongole Traoré') de Ouagadougou, conformément aux normes de l'AHRTAG, avec une précision d'un millimètre. Cette toise pour bébés est illustrée par une figure à la page 11.

- Une toise pour adultes : elle a été utilisée aussi bien pour les adultes que pour les enfants de plus de deux (2) ans. Elle est constituée d'une base carrée sur laquelle s'emboîte une planche à la verticale. Cette planche est graduée à l'aide d'un ruban de précision égale à un millimètre, et est dotée d'un curseur.

La prise de mesure s'effectue debout ; les talons, les fesses, le dos et la nuque contre la planche graduée. Le curseur est ensuite rabattu jusqu'à toucher la tête de l'enquêté, et on lit la mesure au centimètre le plus proche. Cet appareil a été également confectionné par l'entreprise dénommée "Menuiserie Moderne" et est illustré par la photo numéro 2 (page 10).

- Une balance électronique : cette balance est de marque "TEFAL" et est dotée de quatre (4) capteurs électroniques. Elle affiche le poids de l'enquêté avec une précision de l'ordre d'un gramme. Selon le constructeur, l'appareil "TEFAL" serait dix (10) fois plus précis qu'une pese-personne mécanique. Pour la mesure du poids, l'appareil est posé sur une surface plane et l'enquêté, préalablement déchaussé, se tient à la verticale sur l'appareil comme l'illustre la photo numéro 3 de la page suivante.



Photo 2 : mesure de la taille à l'aide d'une toise pour adultes

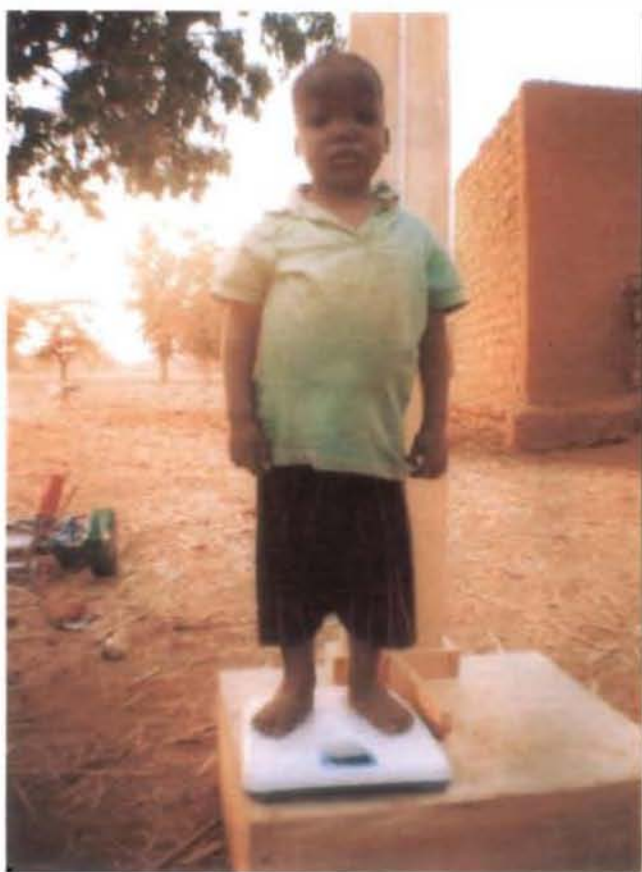
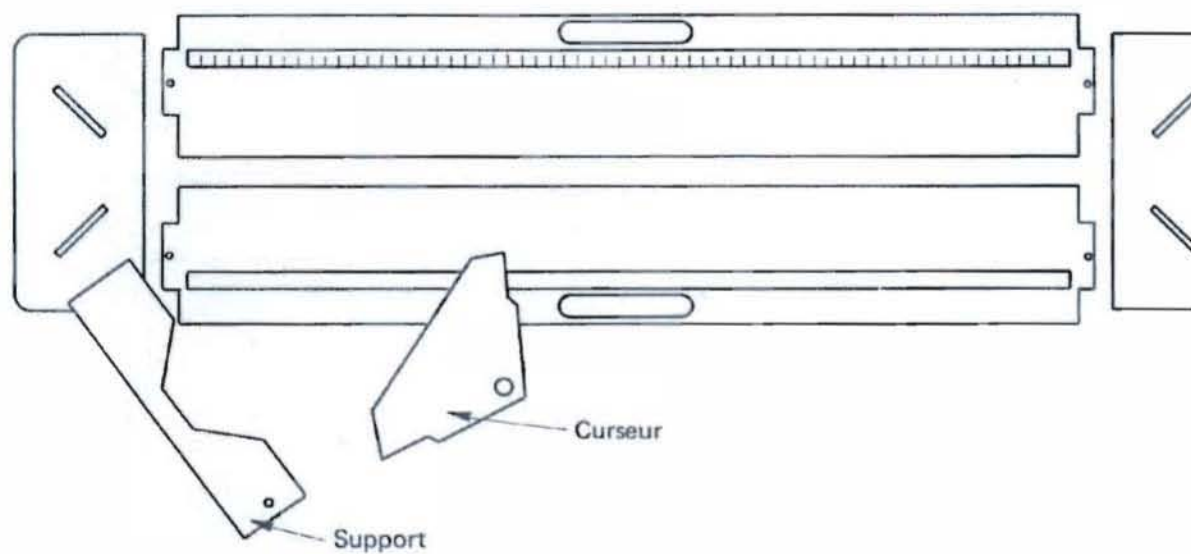
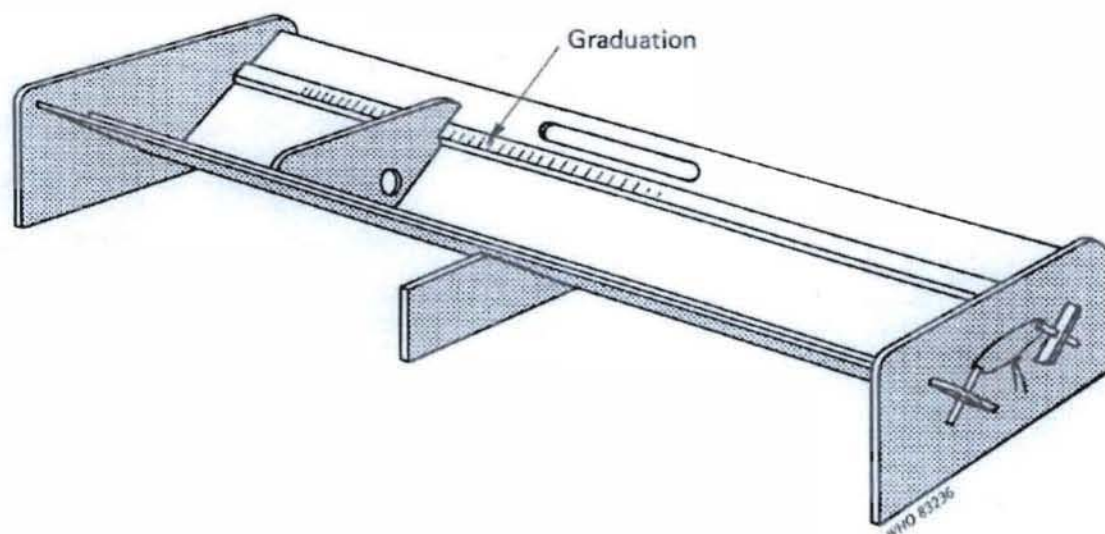


Photo 3 : mesure du poids à l'aide d'une balance électronique

Figure 1 : Toise pour bébés



* Appareil créé par l'AHRTAG (Appropriate Health Resources and Technologies Action Group, Ltd) pour l'Organisation mondiale de la Santé.

5.1.3.3-Le guide d'entretien

Nous avons eu des entretiens avec les responsables coutumiers, les femmes du groupement, les maris des femmes membres du groupement et enfin, les services de l'Etat existant dans la localité (confère annexe 2).

Ces entretiens nous ont permis entre autres, de définir le rôle et la place de la femme dans le ménage et la société, le degré d'accès des femmes à l'utilisation des ressources, les relations entre les membres du groupement et de réaliser un compte d'exploitation pour chacune des AGR des femmes.

5.1.4-Echantillonnage

Sur les cinquante deux (52) femmes que compte le groupement "neb-noama", notre enquête a concerné cinquante (50) de ces femmes, réparties dans quarante un (41) ménages différents. Les deux femmes non enquêtées étaient en voyage pendant la période de réalisation de notre enquête. Au terme de cette enquête, nous avons annulé trois (3) fiches appartenant à des femmes dont l'âge ne permettait pas de donner des réponses claires et cohérentes.

Nous avons également recenser avec l'aide des femmes, leurs principales AGR (au nombre de dix) qui sont les suivantes :

- l'agriculture ;
- la poterie ;
- la teinture ;
- la réalisation de jus et de sirops ;
- l'embouche ;
- la vente de céréales ("spéculation") ;
- la réalisation de bière de mil ;
- les petites transformations (beignets, galettes, boules d'accassa, soumbala) ;
- vente de repas ;
- l'orpaillage ;

Cependant, nous n'avons pas pu réaliser des comptes d'exploitation pour les activités d'agriculture et de poterie, en raison de la mauvaise pluviométrie, ces dernières années. En effet, les productions n'ont pas suffi pour être commercialisées, ni pour servir de troc contre les produits de la poterie comme cela est le cas dans le village de Kundula.

5.2-Méthodologie et instruments d'analyse

5.2.1-Traitement des données

Pour le traitement de nos données, nous avons utilisé quatre (4) logiciels d'application que sont Word 2000, Excel 2000, Epi-info (version 3.2.2) et SPSS (version 11.5).

Nous avons utilisé Word pour présenter les résultats de l'analyse sous forme de texte bien organisé. Excel a été utilisé pour réaliser certains de nos graphiques. Le programme Epi-info, quant à lui, a permis à partir des variables poids, taille, âge et sexe, d'obtenir des indicateurs tels que la taille/âge, le poids/taille et le poids/âge. Ce programme a comparé ensuite, les indicateurs calculés à ceux de sa base de données considérés comme étant la norme. Ces valeurs de référence ont été établies par le Centre National des Statistiques de la Santé des Etats-Unis (NCHS/OMS (OMS, 1983). Enfin, nous avons utilisé SPSS pour l'analyse statistique de nos données.

5.2.2-Analyse des données

5.2.2.1-Analyse de la marge bénéficiaire

L'analyse de la marge bénéficiaire des AGR des femmes s'est faite grâce à l'établissement de comptes d'exploitation. Après avoir déterminé la valeur totale annuelle des charges et celle du/des produit (s), nous avons déduit le profit réel annuel et le profit net annuel de l'activité, en soustrayant la valeur des charges de celle du/des produit (s). Notons que nous avons choisi de parler respectivement de Bénéfice Réel Annuel (BRA) et de Bénéfice Net Annuel (BNA) en lieu et place du profit réel annuel et du profit net annuel.

$$\textit{Profit annuel réel} = \textit{Produit total annuel} - \textit{Charges totales annuelles}$$

$$\textit{Profit annuel net} = \textit{Produit total annuel} - \textit{Charges totales annuelles (sauf celles de la main d'œuvre)}$$

Les activités pour lesquelles nous avons identifié des sous-activités (orpaillage, petites transformations) ou pour lesquelles nous avons réalisé plusieurs comptes d'exploitation (bière de mil, vente de repas, teinture, vente de céréales), nous avons tiré un compte d'exploitation moyen, en considérant les charges moyennes et le produit moyen de ces activités.

$$\textit{Charges moyennes totales} = \textit{somme des charges des sous-activités} / \textit{nombre de sous-activités}$$

Ou,

Charges moyennes totales = somme des charges des comptes d'exploitation individuels / nombre de comptes d'exploitation individuels

Pour le produit moyen, nous avons utilisé la même logique

Nous avons ensuite, déterminé les taux de profit des AGR des femmes en mettant en rapport le bénéfice annuel et les charges totales annuelles de l'activité. En effet, nous pensons que le profit d'une activité est fonction des investissements réalisés pour cette activité.

Taux de profit annuel = (Bénéfice annuel / Charges annuelles) × 100

Nous avons enfin, déterminé le BRA, le BNA, le TBR et le TBN de toutes les AGR prises ensemble. Pour cela, nous avons réalisé un compte d'exploitation moyen global en considérant la moyenne des charges et des produits de toutes les activités.

5.2.2.2-Analyse de la répartition du bénéfice des femmes aux principaux postes de dépense d'amélioration des conditions de vie de leurs ménages

Pour cette analyse, nous avons déterminé par un calcul de pourcentage, la part du bénéfice des femmes allouée à certaines dépenses d'amélioration des conditions de vie de leurs ménages.

Ainsi, nous avons déterminé :

- la part du bénéfice allouée aux dépenses alimentaires du ménage ;
- la part du bénéfice allouée aux dépenses scolaires du ménage ;
- la part du bénéfice allouée aux dépenses de santé du ménage ;
- la part du bénéfice allouée aux dépenses d'habillement du ménage ;
- la part du bénéfice allouée aux dépenses d'ordre socioculturel.

Dans cette analyse, nous avons également déterminé la part moyenne du bénéfice des femmes allouée aux dépenses sociales de base (alimentation, santé, éducation, habillement, dépenses socioculturelles.).

5.2.2.3-Analyse des incidences des AGR des femmes

Cette analyse comprend trois parties :

- l'incidence sur le Taux de Scolarisation Brut au Primaire (TSBP). Dans cette partie, nous avons calculé le Taux de Scolarisation Brut au Primaire (TSBP) dans les ménages des femmes enquêtées, que nous avons comparé à la valeur du TSBP en milieu rural.

TSBP = nombre d'enfants scolarisés au primaire sans distinction d'âge / nombre d'enfants de 6 à 12 ans

- l'incidence sur la santé et l'état nutritionnel des enfants. Pour cette analyse, nous avons, à partir des mesures de poids, de taille et d'âge, tiré les Z-score de trois indicateurs (que sont la "taille pour l'âge", le "poids pour l'âge" et le "poids pour la taille") qui nous ont permis de déterminer la prévalence de la dénutrition dans les ménages enquêtés, que nous avons comparé ensuite à la prévalence de la dénutrition dans la région du Centre Nord. Pour cela, nous avons utilisé le programme Epi-info (version 3.2.2) qui comporte une base de données correspondant aux valeurs de référence établies par le Centre National des Statistiques de la Santé des Etats-Unis en collaboration avec l'OMS en 1983. Ce programme, par comparaison des valeurs de taille et de poids des enfants enquêtés à celles de sa base de données, nous a donné pour chaque indicateur et pour chaque enfants le score de la déviation standard ou Z-score. En effet, le Z-score est la valeur de la déviation en unité d'écart type (de la population de référence) de la valeur d'un des trois indicateurs donnés, pour un individu enquêté, par rapport à la valeur médiane de ce même indicateur dans la population de référence. Pour ce qui concerne les trois indicateurs, l'INSD dans l'EBCVM (l'Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages) en 2003 définit :

- l'indicateur "taille pour âge" comme étant un indicateur de retard de croissance. Un enfant qui a reçu une alimentation inadéquate et/ou qui a été malade de façon chronique pendant une période relativement longue, peut accuser un retard de croissance structurale. En effet, cet indicateur mesure les effets à long terme de la sous-nutrition et ne varie que très peu avec la saison de collecte des données. Les enfants pour lesquels cet indicateur est situé à plus de 2 écarts-type en-dessous de la médiane de la population de référence sont considérés petits pour leur âge, et sont atteints de sous-nutrition chronique (INSD 2003) ;

- l'indicateur "poids pour taille" comme étant un indicateur de l'émaciation. Cet indicateur reflète la situation nutritionnelle actuelle (au moment de l'enquête). Les enfants dont l'indice "poids pour taille" se situe à moins de 2 Z-score sont considérés comme souffrant de sous-nutrition aiguë ;
 - l'indicateur "poids pour âge" comme étant un indicateur de l'insuffisance pondérale. En effet, cet indicateur reflète à la fois et sans les différencier, les deux précédentes formes de sous-nutrition (chronique et aiguë). Il est souvent utilisé pour suivre les progrès nutritionnels et la croissance des enfants. Les enfants dont l'indice "poids pour âge" se situe à moins de 2 Z-score sont considérés comme souffrant d'insuffisance pondérale.
- l'incidence sur le statut, le rôle et la place de la femme dans le ménage. Pour cette analyse, nous avons usé des entretiens avec les femmes, leurs maris et les autorités coutumières pour cerner les changements sociaux liés à la pratique et aux revenus des AGR des femmes. La méthode utilisée est celle de l'Interview Semi-Structurée (ISS).

VI- REVUE DE LA LITTÉRATURE

Pour notre étude, la recherche bibliographique a été axée principalement sur des thèmes tels que :

- les concepts de développement ;
- la participation de la femme au développement ;
- les femmes et les micro réalisations ;
- la contribution de la femme au revenu du ménage.

6.1-Quelques concepts de développement

6.1.1-Développement participatif

Selon Tibiri S. (2003), la méthode participative est « un ensemble de démarches qui permet d'amener les personnes concernées à participer activement à l'élaboration ou à la résolution d'un problème. »

Quant à Zourkaleini (2003) qui reprend Franco cité par Hassane (2002), la participation populaire c'est « donner aux communautés de base la possibilité de décider elles-mêmes de leur développement conçu au niveau national. ».

Goumadakoye et Bado (1991) cités toujours par Zourkaleini (2003) considèrent que pour parvenir à une participation effective des populations, il faut un vrai partage :

- du savoir : niveau de connaissance nécessaire pour effectuer des choix opérationnels en vue de participer au processus de développement (savoir, savoir-être, savoir-faire) ;
- de l'avoir : accroître le revenu en vue d'une autonomie financière ;
- du pouvoir : participer aux prises de décisions (responsabilisation, auto-développement).

D'une manière générale, il faudra dire que c'est dans les années 1970-1980 que les politiques de développement ont commencé à insister sur la nécessité de faire participer les populations aux actions de développement en prenant en compte leurs besoins réels (Konaté, 1997).

6.1.2-Genre et développement (GED)

Plusieurs approches ont été expérimentées avant l'approche GED. Nous pouvons principalement citer l'approche Femme Et Développement (FED), l'approche Femme Dans le Développement (FDD), et l'approche Intégration de la Femme dans le Développement (IFD). Ces trois approches sont regroupées sous l'appellation d'approches Femme Et Développement (FED).

Ces approches soutenaient que le développement était équitable entre hommes et femmes et que les femmes étaient des bénéficiaires passives de ce développement. On supposait donc, que la mécanisation agricole, l'industrialisation et l'urbanisation profitaient à tout le monde, alors qu'en réalité, elles avaient pour effet, d'augmenter la charge de travail des femmes en intensifiant leurs responsabilités non seulement dans le domaine de la main-d'œuvre pour les cultures, mais dans celui de la conservation et de la transformation des produits.

De nos jours, les approches FED sont remises en cause. Selon Touré (2003), cette remise en cause tient aux raisons suivantes :

- les approches FED ne se sont pas attaquées à la discrimination sexuelle qui empêche la pleine participation de la femme à la société ;
- les femmes étaient souvent traitées comme un groupe homogène ;

- on avait tendance à analyser la situation des femmes et à développer des activités exclusivement pour elles sans impliquer les hommes dans la compréhension des besoins des femmes ;
- le désavantage des femmes était perçu principalement comme conséquence de leur exclusion au développement.

L'approche genre est née dans les années 1985 (Tibiri ,2003) et a été officiellement adoptée au Burkina Faso après la conférence de Beijing en 1995 (Touré, 2003).

Cette approche, qui vise un développement durable, équitable et efficace, où les hommes et les femmes prennent ensemble les décisions, peut être définie comme étant « un cadre d'analyse et d'action pour promouvoir une société plus juste, plus égalitaire, qui garantit le plein épanouissement de toutes les populations qui la composent et des femmes en particulier. » (Tibiri, 2003).

De manière générale, l'approche GED intègre les approches FED, tout en ayant une vision plus large qui intègre l'homme et le milieu social de la femme. Le Tableau de la page suivante fait une situation comparative des deux approches.

Tableau 2 : Comparaison entre approche FED et approche GED.

Eléments de comparaison	FED	GED
Approche	⇒ Chercher à intégrer les femmes au processus de développement	⇒ Chercher à renforcer l'autonomie des femmes et à transformer les relations inégales entre hommes et femmes
Cible	⇒ Femmes	⇒ Relations entre hommes et femmes
Problème	⇒ Exclusion des femmes au processus de développement	⇒ Relations de pouvoir inégales qui empêchent le développement équitable et la pleine participation des femmes
But	⇒ Développement plus efficace	⇒ Développement équitable et durable ⇒ Partage de la prise de décision et du pouvoir entre femmes et hommes
Stratégies	⇒ Exécuter des projets ou volets de projets s'adressant aux femmes, ainsi que des projets intégrés ; ⇒ Augmenter la productivité et les revenus des femmes ; ⇒ Améliorer l'aptitude des femmes à gérer leurs ménages ; ⇒ Alléger les tâches domestiques	⇒ Identifier et aborder les besoins à court terme déterminés par les femmes et les hommes en vue d'améliorer leur situation ; ⇒ Identifier et aborder les intérêts à plus ou moins long terme des femmes et des hommes

Source : Rapport provisoire du manuel d'intégration du genre dans les programmes et politiques (2003)

6.2-Participation de la femme au développement

Selon la définition donnée par Falilou (2000), « la participation suppose que l'on est un élément du système dans un processus où les éléments sont complémentaires ».

Dans les pays en développement où il existe des crises, les femmes peuvent être considérées comme un groupe social qui offre des perspectives de solutions. En effet, bien que pauvres, ce sont elles qui, au jour le jour, nourrissent la famille dans un environnement de plus en plus dégradé et s'occupent des soins de santé des enfants et de leur scolarisation.

Au regard de sa contribution au développement, la FAO a élaboré un plan d'action pour l'Intégration de la Femme dans le Développement (1996-2001) en abrégé IFD, dont les objectifs stratégiques sont les suivants :

- l'égalité entre les hommes et les femmes pour l'accès et le contrôle des moyens de production ;
- la participation accrue des femmes au processus de décision et de formation des politiques à tous les niveaux ;
- la réduction de la charge de travail et l'accroissement des possibilités d'emplois rémunérés et de revenu.

Toujours, la FAO (1997) dans : « Genre : clé pour le développement et la sécurité alimentaire » note le rôle important joué par la femme dans la gestion des ressources naturelles, l'agriculture, l'alimentation et la nutrition. Elle relève par ailleurs, les difficultés pour les femmes à bénéficier des systèmes de soutien et leur faible prise en compte dans la planification des politiques de développement.

Au niveau national, le ministère du Plan (1991) à travers les stratégies et le plan d'action national pour le renforcement du rôle de la femme dans le développement, reconnaît la forte implication des femmes dans la plupart des secteurs d'activités économiques sans, toutefois, accorder une place importante à leurs activités économiques.

Selon Amoako, secrétaire exécutif de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) relevant des Nations Unies, « défendre la cause du rôle accru des femmes africaines, entraînera une nette amélioration de leur vie, contribuera à la croissance économique, améliorera la survie de l'enfant ainsi que la santé de tous les membres de la famille, abaissera la fécondité et contribuera à ralentir le taux d'accroissement démographique. L'investissement dans les femmes est capital pour le développement durable, ... »

6.3-Femmes et micro réalisations

Avec la monétarisation des échanges et la pénétration de l'économie domestique par l'économie marchande, les femmes ont besoin de sources de revenus diversifiées afin d'assurer le rôle économique et social qu'elles jouent dans la famille et la société. A ce effet, les micro-

réalisations en raison de leur faible investissement de base, se présentent comme étant une des solutions.

Dourfaye (1997) reconnaît que les revenus et les bénéfices des micro projets des femmes sont en général minimes, mais que ce type d'activité stimule la production et assure une meilleure contribution de la femme aux actions de développement.

En effet, les micro-réalisations intervenant en aval de la production (conservation, transformation, commercialisation...) créent de l'emploi et des revenus pour les femmes, et stimulent la production par l'accroissement de la demande de produits locaux bruts.

Konaté (1997), pour le cas spécifique de la vente de bois organisée dans la forêt classée de Tyenfala-Koulikora (Mali), note l'avantage de cette activité à apporter des revenus immédiats. Il mentionne que 80% des femmes pratiquant cette activité, déclarent investir tout ce qu'elles gagnent dans le foyer pour améliorer les conditions de vie de la famille (habillement, soins, éducation des enfants etc..)

Dans : « Les micro réalisations comme facteur de promotion de la femme : le cas du Burkina Faso », Lougué (1987), relève les difficultés rencontrées par les femmes burkinabè dans le cadre de leur promotion. Elle passe en revue les pesanteurs socio-culturelles, qui relèguent la femme au rang d'être inférieur, improductif, avec pour seul rôle de seconder l'homme. Son analyse fait également ressortir la lourdeur des tâches domestiques qui laissent très peu de temps aux femmes pour se consacrer à des activités génératrices de revenus, constituant pourtant un puissant vecteur de leur promotion.

Après avoir défini, caractérisé et précisé les buts et objectifs des micro réalisations, dans lesquels elle occulte l'amélioration des conditions de vie des ménages, elle souligne les actions et politiques en faveur de la femme et déplore la faible prise en compte des conditions spécifiques de la femme dans les projets de développement.

6.4-Contribution de la femme au revenu du ménage

Le rôle économique de la femme dans le bien-être du ménage, est important. En effet, grâce à ses activités rémunératrices, elle assure la prise en charge totale ou partielle de certaines dépenses du ménage.

Une étude menée par Lachaud (1997) dans cinq (5) capitales africaines, à savoir Ouagadougou, Yaoundé, Abidjan, Conakry et Bamako, montre que les femmes contribuent pour environ 20% des ressources du ménage et que cette contribution est beaucoup plus importante dans les ménages pauvres que dans les ménages aisés. En effet, dans les ménages pauvres, les activités secondaires principalement menées par des femmes contribuent trois (3) fois plus au revenu du ménage comparativement aux ménages aisés.

Par ailleurs, l'étude estime la contribution relative des hommes et des femmes au revenu du ménage respectivement à 67,9% contre 32,1% pour la ville de Ouagadougou, à 73,1% contre 26,7% pour celle de Conakry, à 79,1% contre 21,7% pour celle d'Abidjan, à 82,9% contre 16,4% pour celle de Yaoundé et à 91,6% contre 8% pour la ville de Bamako.

Il ressort alors que comparativement aux femmes des autres capitales, les femmes de Ouagadougou (Burkina Faso) sont celles qui contribuent le plus au revenu du ménage. De ce fait, elles ont une importance particulière dans l'amélioration des conditions de vie de leurs ménages et une dégradation de leur condition économique présente un danger pour toute la famille.

Une autre étude a été réalisée par le Bureau International du Travail en 1996 dans dix (10) villages du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal. Cette étude, qui a été menée dans des communautés d'agriculteurs, estime que la part du revenu des femmes allouée aux dépenses de complément de céréales, de condiments, de soins de santé, de scolarité et d'habillement du ménage est supérieure à celle du revenu des hommes. En effet, la part du revenu allouée aux dépenses citées est de :

- ✓ 5,9% pour les femmes contre 5,6% pour les hommes dans le cas du Mali ;
- ✓ 23,5% pour les femmes contre 18,5% pour les hommes dans le cas de la Mauritanie ;
- ✓ 10,6% pour les femmes contre 4,3% pour les hommes dans le cas du Niger ;
- ✓ 19% pour les femmes contre 7,3% pour les hommes dans le cas du Sénégal ;
- ✓ 12% pour les femmes contre 0,5% pour les hommes dans le cas du Burkina Faso.

CHAPITRE II : CADRE PHYSIQUE DE L'ETUDE

I- PRESENTATION DU VILLAGE DE KUNDULA

1.1- Situation géographique et administrative

Le village de Kundula est situé dans le département de Guibaré et relève de la province du Bam et de la région du Centre Nord.

Aux frontières de Kundula, on dénombre 10 villages que sont :

- à l'est : Tontenga et Karentenga ;
- au nord : Niangwèla ;
- à l'ouest : Yamané ;
- au sud-ouest : Pourra et Ketogo ;
- au sud : Bissighin, Tânti et Koarra ;
- au sud-est : Sakoudi.

1.2- Milieu physique

1.2.1-Les sols

Les sols du village de Kundula sont très pauvres, ce qui induit des rendements céréaliers faibles. Principalement, on y rencontre des sols gravillonnaires dégradés ou "zinka" et des sols de bas-fonds ou "baongo".

Outre ces deux types de sols, on y rencontre également des sols argilo-sableux ou "bissiga" peu dégradés et des sols argileux ou "bolé".

1.2.2-Le relief

Le village de Kundula a un relief accidenté. On y trouve cinq (5) collines de faible altitude dont :

- une au nord-est, constituant une frontière naturelle entre Kundula et Niangwèla ;
- une à l'est, ceinturant les concessions du chef du village ;

- une à l'ouest ;
- une au sud-ouest ;
- une au sud.

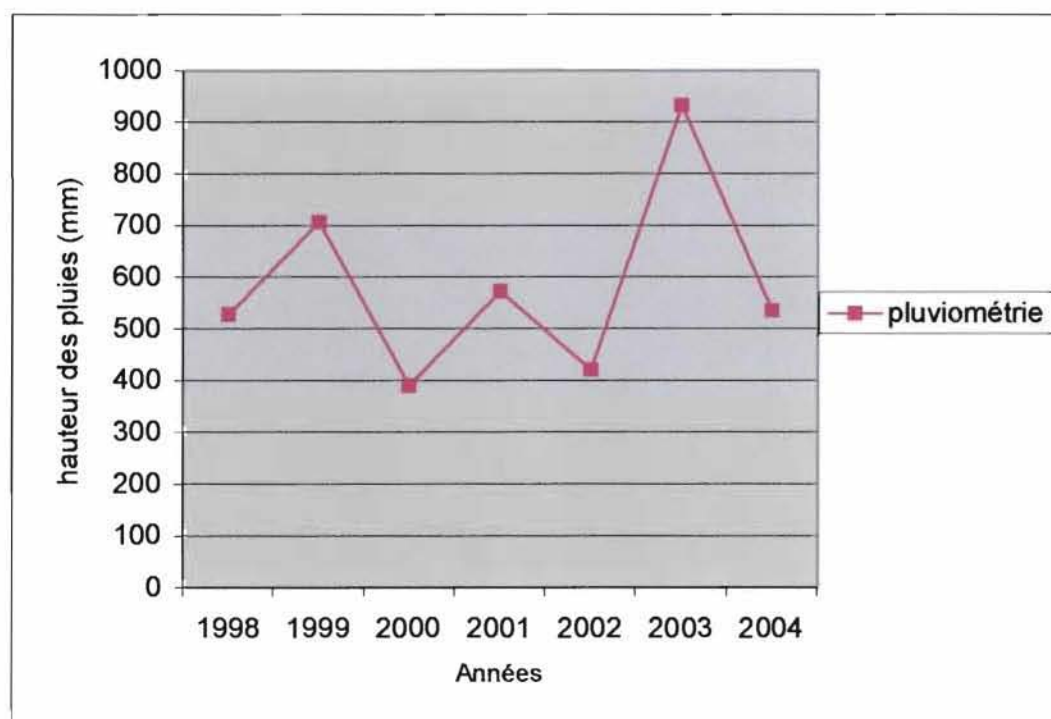
Ces collines sont à composantes essentiellement ferrallitiques et érodées par les pluies battantes, les eaux de ruissellement, le vent et les pratiques culturales utilisées sur les flancs.

1.2.3-Le climat

Le climat du village de Kundula est du type sahélien. La pluviométrie est comprise entre 300 et 700 mm. On y distingue deux saisons, à savoir, une saison des pluies allant de juin à septembre et une saison sèche allant d'octobre à mai.

Le graphique ci-dessous indique l'évolution de la pluviométrie, ces 7 dernières années, dans la commune de Guibaré à 8km du village de Kundula

Graphique 1 : évolution de la pluviométrie de 1998 à 2004.



Source : Rapports du chef de zone de Guibaré

La courbe nous montre une grande variabilité de la pluviométrie avec un pic pour l'année 2003 où la pluie a été particulièrement bonne. Exception faite de l'année 1999 et de celle de 2003, les hauteurs de pluie pour les autres années sont restées sous la barre des 600 mm.

1.2.4-La végétation

La végétation rencontrée dans le village de Kundula est celle de la savane arbustive clairsemée. Le long de l'unique cours d'eau qui passe par Kundula, la végétation est légèrement plus dense. Les ligneux rencontrés sont principalement des épineux. On peut citer :

- ✓ *Acacia seyal* ;
- ✓ *Acacia raddiana*;
- ✓ *Balanites aegyptiaca*.

On y rencontre également, des espèces agro-forestières telles que:

- ✓ *Butyrospermum parkii*;
- ✓ *Fedherbia albida*;
- ✓ *Parkia biglobosa*.

1.2.5-Le réseau hydrographique

En ce qui concerne l'hydrographie, le village de Kundula est parcouru par une branche du Nakambé qui constitue une frontière naturelle entre Kundula et la province du Passoré. Ce cours d'eau reste sec une partie de l'année.

1.3- Milieu humain

1.3.1-Aspect démographique

Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGHP) en 1996, la population résidente du village de Kundula s'élevait à 2365 personnes dont 1074 hommes contre 1291 femmes, soit un rapport de féminité de 54,59%.

La répartition selon le sexe, les grands groupes d'âge se présente comme suit :

Tableau 3 : répartition de la population du village de Kundula

Répartition de la population	Hommes	Femmes	Hommes+femmes	Pourcentage de femmes	Population totale			
					0 à 14 ans	15 à 65 ans	65 ans et plus	Âge ND
Nombre	1074	1291	2365	54,59	1106	1057	94	3

Age ND : âge Non Disponible

Source : INSD (2000) RGHP 1996

Cette population ainsi définie est répartie dans six (6) quartiers que sont : Boula, Ikemdint, Nokombgo, Koapa, Yaanga et Zondema.

1.3.2-Organisation sociale

A la tête de l'organisation sociale du village de Kundula, se trouvent les "nabissé" (détenteurs du pouvoir). Ils sont de la famille Ouédraogo et le chef du village est toujours issu de cette famille.

Après la famille royale, viennent les "tinguimbissé" ou chefs de terre. Ils sont chargés des coutumes et sont de la famille Sawadogo et Zongo. Cette caste a pour activité économique principale, le tissage.

A la suite des "tinguimbissé", viennent les "samba" ou forgerons. Ils sont chargés de régler les grands conflits sociaux et sont des familles Zongo, Kinda, Gansonré. Ils ont comme activités économiques, la forge et l'agriculture.

Au pied de l'organisation sociale se trouvent les "silmissé", les "silmissé" et les "rabinsé" qui sont principalement des éleveurs et sont des familles Boly et Sankara.

1.3.3-Régime foncier

Les terres cultivables constituent dans le village de Kundula, un facteur de production rare. De ce fait, elles font l'objet d'une gestion particulière.

En effet, selon les traditions, quiconque a besoin de terre, s'adresse tout d'abord, à son père. Si celui-ci n'est plus en vie, ou s'il ne dispose pas de terres cultivables, la requête est transmise au responsable du quartier, qui est généralement l'aîné. Notons que les quartiers sont généralement constitués d'une même caste.

La terre peut être également héritée du père, à condition que ce dernier en possède une et soit un autochtone.

Les femmes, pour cultiver, demandent la terre à leurs maris qui, en principe, sont obligés de la leur accorder. Toutefois, la femme ne dispose pas d'un droit de propriété sur cette terre et est souvent déplacée d'une parcelle à une autre. Les parcelles des femmes sont généralement les moins fertiles, car selon la conception des hommes, les femmes ne cultivent pas pour nourrir la famille.

Les étrangers peuvent également demander la terre à leurs tuteurs ou au responsable de quartier. Pour que les enfants de ces derniers n'aient pas la prétention de vouloir hériter de ces terres, on évite de les garder pendant longtemps sur une même parcelle.

1.4- Organisation socioculturelle

Comme dans la plupart des villages du Burkina, il existe à Kundula, la parenté à plaisanterie entre les "tinguimbissé" (Sawadogo et Zongo) et les "samba" (Zongo, Kinda et Gansonré) d'une part et d'autre part, entre les "silmimossé" (Sankara), et les "samba". Cette relation permet d'adoucir les mœurs et d'éviter ou de résoudre certains conflits.

L'entraide, dans le village de Kundula se présente sous deux formes que sont :

- le "song-taaba" : il consiste en une association de 3 à 6 personnes en général, pour cultiver, tour à tour leurs champs. Cette forme d'entraide est basée sur l'effet stimulant créé par le fait de travailler en groupe
- le "soussoiga" : il consiste en l'association d'un groupe de jeunes, des membres d'un quartier, ou de tout le village pour cultiver le champ d'un individu. Le bénéficiaire du "soussoiga" se doit juste de bien nourrir ceux qui vont cultiver son champ.

Outre ces deux formes d'entraide, on peut citer le "bansungaré" qui consiste à payer une ou plusieurs personnes pour faire labourer son champs.

Au titre des manifestations culturelles, nous pouvons citer :

- le "na-basga", qui se tient pendant la maturation du haricot, mais avant celle du maïs (septembre). Cette cérémonie représente pour Kundula, le début de l'année ;

- le “pakodé” : il se tient en octobre et a pour objectif, de remercier les dieux pour le bon déroulement des cultures et se féliciter des durs travaux des labours. Il marque la fin des activités culturelles ;
- le “mostchiougou” : il a lieu en novembre. C’est une cérémonie qui marque la fin des récoltes ; lors de cette cérémonie, un bœuf est sacrifié ;
- le “nazèga” : il se tient en avril. Cette cérémonie est organisée par les “tinguimbissé”, qui après des sacrifices, amènent chez le chef du village, le mil de la récolte. Avant cette cérémonie, le chef du village ne consomme pas sa récolte ;
- le “tingana” ; il se tient en juillet. Chaque chef de famille prépare de la bière de mil et fait des sacrifices, pour demander la miséricorde et la grâce des dieux pour la saison hivernale qui va bientôt commencer ;
- le “rassendāga” : cette cérémonie n’est pas cyclique ; elle est organisée par les jeunes du village avec l’accord du chef du village, juste pour s’égailler. Cette cérémonie est importante pour les villageois car selon leur conception, l’entente et la joie dans le village sont des conditions d’une bonne pluviométrie.

Sur le plan associatif, on note à Kundula, la présence de la Fédération des Associations pour le Développement Communautaire (FADCO), le groupement mixte “tarwend-panga” et les groupements féminins “bangre-noama” et “neb-noama”. Ce dernier groupement dont les femmes constituent notre groupe d’étude a été reconnu le 15 avril 1999 suivant l’arrêté N° 014/99/AN (voir annexe 1).

Avec une seule activité au départ (culture de sésame), les activités du groupement ont connu une diversification et concernent aujourd’hui toute activité pouvant induire un développement des femmes et partant, un développement au niveau local.

Dans ce sens, elles ont bénéficié, entre autres :

- d’un financement de la part de l’Association Canadienne pour le Développement International (ACDI) pour la construction d’une boutique villageoise, d’une buvette et d’un restaurant villageois, d’un centre d’alphabétisation et pour une formation en teinture entre 1983 et 1986 ;

- d'un financement pour l'embauche grâce à l'AFOP (Association pour le Financement des Organisations paysannes) entre 1996 et 1997 ;
- de micro-crédits octroyés par le FAARF entre 2001 et 2002
- de formations initiées par le FEER en :
 - alphabétisation (en langue locale), en 2002 ;
 - techniques de gestion des organisations rurales, en 2004 ;
 - techniques de gestion des unités économiques, en 2004 ;
 - CES (Conservation des Eaux et des Sols) en 2004 ;
 - Formation en élaboration de micro-projets.
- d'un financement du FEER en février 2004 pour l'acquisition d'une unité de production de jus et de sirops. Il faut noter que cette unité n'est pas gérée par toutes les femmes du groupement, mais par 35 d'entre elles, qui ont reçu, au préalable, une formation dans ce sens.

1.5- Activités économiques

1.5.1-Agriculture

L'agriculture, de type extensif, est déficitaire depuis plus d'une dizaine d'années, en raison de :

- l'insuffisance et/ou la mauvaise répartition des pluies ;
- la pauvreté des sols ;
- équipements rudimentaires de production ;
- la faible adoption des méthodes et techniques modernes de production, liée en partie à un manque de moyens.

L'agriculture est principalement vivrière avec des spéculations telles que le sorgho, le petit mil, le haricot et les pois de terre. Rarement, les femmes vendent leurs productions d'arachide, de haricot ou de pois de terre.

1.5.2-Elevage

L'élevage est également du type extensif et bénéficie de la part de la population, de la même importance que celle accordée à l'agriculture. Les animaux sont laissés en divagation immédiatement après les récoltes, pour ensuite être alimentés avec les résidus de récolte et de l'herbe verte fauchée pendant la saison hivernale. Comme difficultés, on note principalement :

- l'insuffisance du pâturage ;
- le manque d'eau pour abreuver les animaux ;
- le mauvais suivi sanitaire des animaux.

1.5.3-Orpaillage

L'orpaillage est l'activité économique principale des jeunes. Il est surtout pratiqué pendant la saison sèche, aussi bien par les hommes que par les femmes. Dans le village de Kundula et ses environnants, on dénombre trois sites d'orpaillage dont :

- un à Karentenga situé à moins de cinq (5) kilomètres (km) de Kundula
- un à Tchétgo dans le département de Téma ;
- un à Kundula (site récemment découvert).

L'orpaillage procure un revenu important, mais présente comme inconvénient, la perte massive de main d'œuvre agricole et la recrudescence de la délinquance.

1.5.4-Artisanat

L'artisanat est surtout pratiqué par les "samba" ou forgerons à travers leurs activités de forge et de poterie. La forge est particulièrement développée ; il existe un groupement de forgerons qui a même bénéficié de formations pour la confection de charrues agricoles. La poterie, quant à elle, est réservée aux femmes, tout comme la teinture. Le tissage est également pratiqué par les "tinguimbissé" ou chefs de terre.

1.5.5-Commerce

Le marché de Kundula est le plus grand de la zone après celui du village de Hillou situé à environ vingt (20) km. Il est le centre économique d'importants échanges, où se rencontrent les commerçants tous les trois (3) jours.

1.6- Infrastructures communautaires

1.6.1-Infrastructures scolaires

Kundula a bénéficié de deux (2) financements pour la réalisation de ses infrastructures scolaires. Le premier financement a été octroyé par le PDDEB (Plan Décennal de Développement de l'Education de Base) pour la réalisation et l'équipement de trois (3) classes. Le deuxième

financement lui a été octroyé par le FEER pour la réalisation et l'équipement de trois (3) classes et d'un logement pour enseignants.

Ces réalisations sont toujours en cours bien que les délais d'exécutions aient été dépassés. Cependant, depuis deux (2) promotions, l'enseignement de base a déjà commencé. Cela a été possible grâce à la Fédération des Associations pour le Développement Communautaire (FADCO), qui a prêté sa salle d'alphabétisation en langue locale, dans laquelle on a disposé les tables-bancs du PDDEB.

1.6.2-Infrastructures sanitaires

Le village de Kundula possède un Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS). De nos entretiens avec le major, il ressort que le CSPS est doté d'une mobylette Yamaha V80 pour les évacuations d'urgence. La fréquentation du CSPS est acceptable ; cependant, il reste des efforts à fournir au niveau de l'hygiène alimentaire.

1.6.3-Autres infrastructures

Comme autres infrastructures, nous pouvons retenir les lieux de culte. Le village de Kundula dont la population est en majorité musulmane, possède une grande mosquée, une "medersa" (école coranique) et trois (3) mosquées de quartier. On compte également, deux (2) églises catholiques et une église des Assemblées de Dieu (AD).

II- PRESENTATION DU FEER

2.1 Rappels historiques

Le Fonds de l'Eau et de l'Equipeement Rural peut être considéré à l'échelle nationale, comme une des plus anciennes institutions de développement à la base au Burkina Faso. En effet, créé en 1972 sous la dénomination de Fonds de Développement Rural (FDR) par l'Etat burkinabè avec l'appui de la Banque Mondiale, il a pour mission, la canalisation de fonds pour le financement et la gestion de petits projets ruraux participatifs et pour objectif, la contribution à l'autosuffisance alimentaire.

De 1972 à nos jours, le FEER a conduit cinq (5) programmes quinquennaux de développement qui ont été d'un apport non négligeable au progrès et à l'amélioration des

conditions de vie des populations rurales. Il a connu plusieurs évolutions tant au plan institutionnel (statut de projet/ programme de 1972 à 1981 ; établissement à caractère spécifique de 1981 à 1984 et établissement public à caractère administratif ou EPA depuis 1984) qu'au plan de ses approches de développement et outils d'intervention (projets sectoriels ; approche Gestion des terroirs ; appui à l'auto promotion paysanne).

La vie de l'institution peut se résumer en 2 grandes périodes, celle des programmes FDR (1972 – 1989) et celle des programmes FEER (1990 à nos jours).

2.2- Les programmes FDR

Trois programmes Fonds de Développement Rural (FDR) ont été réalisés de 1972 à 1989 pour près de 20 milliards de francs CFA :

- un premier programme expérimental, le FDR 1 de 1972 à 1976 ;
- un deuxième programme, le FDR 2, de 1976 à 1982 ;
- un troisième programme, le FDR 3, de 1982 à 1989 ;

Durant la période FDR, le FEER s'est illustré dans les domaines suivants :

- les aménagements hydro-agricoles (lutte anti-érosive, aménagement de bas-fonds, etc.) activités pour lesquels il a été pendant longtemps leader au plan national ;
- les infrastructures socio-économiques tels que les centres de santé, les écoles, les pistes, les ouvrages de franchissement, les magasins de stockage, les centres d'alphabétisation, les banques de céréales, etc. ;
- la gestion des fonds et le crédit rural. L'efficacité dans l'utilisation des fonds et la transparence de la gestion dont il a fait montre expliquent en grande partie, sa longévité exceptionnelle.
- les approches et outils d'intervention : dans ce domaine, le FDR s'est également illustré comme l'une des premières institutions à développer dans ses programmes d'activités, les approches participatives, approches qui n'ont cessé d'évoluer depuis lors. Il a excellé aussi dans l'élaboration de multiples fiches de projet, de suivi – évaluation et de nombreux supports de formation dans le cadre de l'exécution de petits projets dont il assurait la gestion.

Il est à souligner que parallèlement à l'exécution des programmes FDR, l'Institution a abrité d'autres projets de développement (projets puits BADEA, projet PHVK sur financement

BOAD, micro réalisations 5ème et 6ème FED, projet santé Banque Mondiale, etc.) qui témoignent de la confiance dont a joui l'institution auprès de ses multiples partenaires techniques et financiers.

Mais à partir de la fin des années 1980, le FEER se devait d'opérer une révision en profondeur de son mode d'intervention en milieu rural, révision rendue nécessaire par les importantes évolutions intervenues tant au plan des politiques et mode de gestion des projets/programmes en faveur des ruraux qu'au sein du monde rural lui-même.

Ce travail de réorientation fut mené au cours des programmes Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural (FEER).

2.3- Les programmes FEER

La négociation et la mise en oeuvre des programmes FEER ont coïncidé avec les profonds changements économiques et politiques intervenus avec l'application des Programmes d'Ajustement Structurel d'une part, et l'amorce de la remise en cause des approches technicistes du développement qui ont prévalu pendant l'exécution des programmes FDR, d'autre part. Ces changements ont conduit aux politiques actuelles de développement.

Les programmes Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural ont été l'occasion pour l'institution de réajuster et d'adapter ses instruments d'intervention aux évolutions en cours.

Ce processus de réajustement de son cadre d'action s'est opéré sur plus d'une décennie dans le cadre des programmes FEER 1 et FEER 2, et se poursuit toujours.

Des résultats plutôt contrastés que présentent les nombreuses évaluations faites de l'exécution de ces programmes, l'on peut retenir :

Au titre des insuffisances :

- la difficile adaptation de l'institution et de son mode d'action au nouveau contexte, avec l'apparition de nouveaux et nombreux acteurs dans le domaine de l'appui aux ruraux ;
- l'adaptation de son mode et outils d'intervention à ce contexte ;
- Le conflit entre son statut juridique d'EPA et les exigences d'une maîtrise d'ouvrage locale ;
- le système de suivi-évaluation qui est resté inopérant depuis la fin des programmes FDR et devrait faire l'objet de toute son attention dans le cadre de son action future.

Au titre des acquis :

- ✓ l'approfondissement de l'application des méthodes participatives avec l'évolution vers la maîtrise d'ouvrage locale dès 1994 (ouverture de comptes bancaires villageois et gestion directe du crédit par les populations organisées en comités de gestion) ;
- ✓ l'abandon de l'exécution directe et le développement de nouveaux outils et principes d'intervention qui restent toujours valables pour son action future tels que : la contractualisation (avec les prestataires et les structures d'appui dès la fin des années 1980), le "faire-faire" (au cours du programme FEER au début des années 1990 après son désengagement de l'exécution).

CHAPITRE III : RENTABILITE DES AGR

Ce chapitre sera consacré à la détermination du taux de bénéfice. Cette détermination se fera d'abord par AGR, ensuite pour toutes les AGR à travers l'établissement de comptes d'exploitation. Cela nous permettra non seulement de comparer et de classer les AGR du point de vue de leurs bénéfices et de leurs Taux de bénéfice, mais aussi de déterminer les critères de choix des AGR à mener.

Pour la réalisation de leurs AGR, les femmes utilisent du matériel pour le quel la durée de vie et/ou la durée d'amortissement n'est pas précisée. Ce matériel est le plus souvent artisanal et localement produit. Nous avons pour cela, considéré la durée d'amortissement du matériel comme étant celle de sa durée de vie que les femmes nous ont communiquée lors de nos entretiens. Il faut noter aussi que l'unité de mesure utilisée par les femmes pour l'achat et la commercialisation des céréales est la boîte de tomate concentrée de 500 grammes communément appelée "anankamoré" ; la monnaie utilisée pour les comptes d'exploitation est le franc CFA et les détails des comptes d'exploitation sont présentés en annexe 3.

I- COMPTES D'EXPLOITATION ET TAUX DE BENEFICE

1.1-Activités du secteur primaire

1.1.1-Elevage

L'activité d'élevage est beaucoup pratiquée dans le village de Kundula. Elle occupe 41,6% des femmes du groupement (soit 20 femmes) ; elle est surtout pratiquée en activité tertiaire (21% des femmes) et secondaire (12% des femmes) plutôt qu'en activité principale (4,3% des femmes). Toutefois, cette activité reste extensive et seulement 8,5% des femmes ont reçu une formation en pratique d'élevage.

De nos entretiens avec quatorze (14) femmes sur les vingt (20) pratiquant cette activité, nous avons réalisé le compte d'exploitation suivant :

✓ **Compte d'exploitation moyen pour l'activité d'élevage**

Charges annuelles		Produit annuel	
Inventaire en début d'exercice (valeur)	93000F	Inventaire en fin d'exercice	85000F
Achat d'animaux en cours d'exercice (valeur)	12000F	Ventes	79000F
Dépenses annuelles en soin	600F		
Dépenses annuelles en alimentation	6000F		
Charges annuelles totales	111600F	Produit annuel total	164000F

Ce compte d'exploitation laisse apparaître que le Bénéfice Réel Annuel (BRA) et le Bénéfice Net Annuel (BNA) pour cette activité sont identiques (car il n'existe pas de charges liées à la main d'œuvre). En effet, les animaux sont laissés en divagation de la période allant des récoltes aux semis.

Il en sera de même du le Taux de Bénéfice Réel (TBR) et le Taux de Bénéfice Net (TBN)

Ainsi nous avons :

BRA = BNA = produit annuel total – charges annuelles totales

BRA = BNA = 164000 - 111600

BRA = BNA = 52400 FCFA

TBR = TBN = (bénéfice annuel / charges totales annuelles) x 100

TBR = TBN = (52400 / 111600) x 100

TBR = TBN = 46,95%

Il ressort de ces calculs que l'activité d'élevage est une activité rentable. Une femme qui investit un franc dans cette activité tire, en moyenne, un bénéfice de 0,4695 francs. Les femmes du groupement en tirent, en moyenne, un bénéfice annuel de 52400F.

1.1.2-Orpailage

Cette activité occupe surtout les jeunes personnes. Les femmes la pratiquent essentiellement pendant la saison sèche, car pendant la saison pluvieuse, leur calendrier est très chargé. Tout comme l'élevage, l'activité d'orpailage se mène de façon rudimentaire, avec un

matériel non adapté. Elle est pratiquée par 69,6% des femmes, soit 32 femmes. Du total des femmes, 12,8% pratiquent principalement cette activité contre 27,7% et 17% respectivement en activité secondaire et tertiaire.

Il faut noter que la pratique de l'orpaillage diffère selon les femmes ; ainsi :

- certaines femmes creusent les flans des collines tout comme les hommes et traitent les pierres elles-mêmes jusqu'à l'obtention du produit final qui est l'or ;
- d'autres trient les pierres laissées par les orpailleurs et les traitent pour en tirer de l'or ;
- d'autres également, ballaient les flancs des collines et traitent la terre ramassée pour obtenir des poussières d'or ;
- d'autres enfin, se font payer pour moudre à l'aide d'un pilon et d'un mortier métallique, les pierres ramassées par les orpailleurs.

Avec la participation de 18 femmes, nous avons réalisé un compte d'exploitation pour chacune de ces sous-activités.

✓ Femmes orpailleurs (durée de l'activité : 7 mois)

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges annuelles totales	45875F	Produit annuel total	700000F

$BRA = BNA = \text{produit annuel total} - \text{charges annuelles totales}$

$BRA = BNA = 700000 - 45875$

$BRA = BNA = 654125 \text{ FCFA}$

$TBR = TBN = (\text{bénéfice annuel} / \text{charges totales annuelles}) \times 100$

$TBR = TBN = (654125 / 45875) \times 100$

$TBR = TBN = 1425,88\%$

✓ Femmes traitant les pierres de second choix (durée de l'activité : 7 mois)

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges annuelles totales	2070F	Produit annuel total	168000F

$BRA = BNA = \text{produit annuel total} - \text{charges annuelles totales}$

$BRA = BNA = 168000 - 2070$

$BRA = BNA = 165930 \text{ FCFA}$

$TBR = TBN = (\text{bénéfice annuel} / \text{charges totales annuelles}) \times 100$

$TBR = TBN = (165930 / 2070) \times 100$

$TBR = TBN = 8015,94\%$

✓ Femmes traitant la terre balayée (durée de l'activité : 7 mois)

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges annuelles totales	4450F	Produit annuel total	140000F

$BRA = BNA = \text{produit annuel total} - \text{charges annuelles totales}$

$BRA = BNA = 140000 - 4450$

$BRA = BNA = 135550 \text{ FCFA}$

$TBR = TBN = (\text{bénéfice annuel} / \text{charges totales annuelles}) \times 100$

$TBR = TBN = (135550 / 4450) \times 100$

$TBR = TBN = 3046,06\%$

✓ Femmes servant de main d'œuvre pour la mouture (durée de l'activité : 7 mois)

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges annuelles totales	0F	Produit annuel total	50400F

$BRA = BNA = \text{produit annuel total} - \text{charges annuelles totales}$

$BRA = BNA = 50400 \text{ FCFA}$

Les sous-activités d'orpaillage présentent des bénéfices et des taux de bénéfice fort différents. Pour mieux cerner les aspects économiques de l'activité d'orpaillage, nous avons, à partir des quatre (4) comptes d'exploitation, réalisé un compte d'exploitation moyen.

✓ **Compte d'exploitation moyen pour l'activité d'orpaillage.**

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges annuelles totales	13100F	Produit annuel total	264600F

BRA = BNA = produit annuel total – charges annuelles totales

BRA = BNA = 264600 - 13100

BRA = BNA = 251500 FCFA

TBR = TBN = (bénéfice annuel / charges totales annuelles) x 100

TBR = TBN = (251500 / 13100) x 100

TBR = TBN = 1919,84%

L'activité d'orpaillage procure, en moyenne, aux femmes un bénéfice annuel de 251500 F. En raison de la faiblesse des investissements (charges), cette activité présente un taux de bénéfice très élevé. En effet, un franc investi dans cette activité rapporte un bénéfice de 19,19 francs. Cette situation est aussi liée au fait que nous ne prenons pas en compte dans les charges, le coût d'opportunité de la main-d'œuvre de la femme menant l'activité.

1.1.3-Agriculture

Toutes les femmes sans exception pratiquent l'agriculture. Cependant, depuis plus de trois (3) ans, aucune femme n'a pu vendre sa production propre. En effet, la mauvaise pluviométrie ajoutée à la pauvreté des sols et aux outils aratoires rudimentaires, ne permettent pas de remplir conséquemment le grenier du ménage. Les productions des femmes sont, de ce fait, utilisées pour nourrir la famille, plutôt que pour la recherche d'un quelconque revenu monétaire.

1.2-Activités du secteur secondaire

1.2.1-Artisanat alimentaire

1.2.1.1-Petites transformations alimentaires

Par petites transformations alimentaires, il faut entendre toutes activités de réalisation de galettes de petit mil, de beignets de haricot, de “boules d'accassa” (transformation locale du petit mil), et de “soubala” (transformation locale des graines de néré). Ces activités occupent 53,2% des femmes (soit 25 femmes) et 6,4% du total des femmes pratiquent cette activité en activité principale ; 25,5% en activité secondaire et 10,6% en activité tertiaire.

Pour les petites transformations alimentaires, nous avons également réalisé des comptes d'exploitation avec la participation de 15 (quinze) femmes.

✓ **Compte d'exploitation pour la production de galettes**

Cycle de production : 3 jours ;

Durée de la production : 7 mois.

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges annuelles totales	110250F	Produit annuel total	105000F

$BRA = BNA = \text{produit annuel total} - \text{charges annuelles totales}$

$BRA = BNA = 105000 - 110250$

$BRA = BNA = - 4750 \text{ FCFA}$

Des résultats du compte d'exploitation, il apparaît que cette activité présente une perte annuelle de 4750 FCFA et un taux de perte (TP) de 4,30% calculé de la manière suivante :

$TP = (\text{perte annuelle} / \text{charges totales annuelles}) \times 100$

$TP = (4750 / 110250) \times 100$

$TP = 4,30\%$

✓ **Compte d'exploitation pour la production de beignets**

Cycle de production : 3 jours ;

Durée de la production : 7 mois.

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges annuelles totales	469350F	Produit annuel total	630000F

$BRA = BNA = \text{produit annuel total} - \text{charges annuelles totales}$

$BRA = BNA = 630000 - 469350$

$BRA = BNA = 160650 \text{ FCFA}$

$TBR = TBN = (\text{bénéfice annuel} / \text{charges totales annuelles}) \times 100$

$TBR = TBN = (160650 / 469350) \times 100$

$TBR = TBN = 34,22\%$

✓ **Compte d'exploitation pour la production de "boules d'accassa"**

Cycle de production : 3 jours ;

Durée de la production : toute l'année.

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges annuelles totales	141000F	Produit annuel total	180000F

$BRA = BNA = \text{produit annuel total} - \text{charges annuelles totales}$.

$BRA = BNA = 180000 - 141000$

$BRA = BNA = 39000 \text{ FCFA}$.

$TBR = TBN = (\text{bénéfice annuel} / \text{charges totales annuelles}) \times 100$

$TBR = TBN = (3900 / 141000) \times 100$

$TBR = TBN = 27,65\%$

✓ **Compte d'exploitation pour la production de soubala**

Cycle de production : 6 jours ;

Durée de la production : toute l'année

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges réelles annuelles totales	70500F	Produit annuel total	90000F
Charges nettes annuelles totales	55500F		

BRA = produit annuel total – charges réelles annuelles totales

$$\text{BRA} = 90000 - 70500$$

$$\text{BRA} = 19500 \text{ FCFA}$$

BNA = produit annuel total – charges nettes annuelles totales

$$\text{BNA} = 90000 - 55500$$

$$\text{BNA} = 34500 \text{ FCFA}$$

TBR = (bénéfice réel annuel / charges réelles totales annuelles) x 100

$$\text{TBR} = (19500 / 70500) \times 100$$

$$\text{TBR} = 27,65\%$$

TBN = (bénéfice net annuel / charges nettes totales annuelles) x 100

$$\text{TBN} = (34500 / 55500) \times 100$$

$$\text{TBN} = 62,16\%$$

De l'ensemble de ces comptes d'exploitation, il ressort qu'à l'exception de l'activité de vente de galettes qui présente un taux de perte de 4,30%, les autres petites transformations sont rentables à un taux de bénéfice réel compris entre 27,65% et 34,22% et à un taux de bénéfice net compris entre 27,65% et 62,16%. Pour obtenir la rentabilité de toutes ces activités cumulées, nous avons réalisé un compte d'exploitation moyen.

✓ **Compte d'exploitation moyen pour les petites transformations.**

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges réelles annuelles totales	197775F	Produit annuel total	251250F
Charges nettes annuelles totales	194025F		

BRA = produit annuel total – charges réelles annuelles totales.

$$\text{BRA} = 251250 - 197775$$

$$\text{BRA} = 53475 \text{ FCFA.}$$

BNA = produit annuel total – charges nettes annuelles totales

$$\text{BNA} = 251250 - 194025$$

$$\text{BNA} = 57225 \text{ FCFA}$$

TBR = (bénéfice réel annuel / charges réelles totales annuelles) x 100

$$\text{TBR} = (53475 / 197775) \times 100$$

$$\text{TBR} = 27,03\%$$

TBN = (bénéfice net annuel / charges nettes totales annuelles) x 100

$$\text{TBN} = (57225 / 194025) \times 100$$

$$\text{TBN} = 29,49\%$$

Il résulte de ce compte d'exploitation moyen que les petites transformations pour les quelles les femmes utilisent parfois une main-d'œuvre, rapportent en moyenne un BRA de 53475 FCFA et ont un TBR de 27,03%. Quant au BNA et au TBN, ils sont respectivement de 57225 FCFA et de 29,49%.

1.2.1.2-Jus et sirops

Cette activité a été financée par le FEER. Elle est pratiquée par trente cinq (35) femmes qui ont été, au préalable, formées. Trente trois femmes pratiquant cette activité ont été enquêtées, soit un pourcentage de 70,21% du total des femmes enquêtées. Nous avons pour cette activité, réalisé des comptes d'exploitation pour la période froide (octobre à février) et pour la période chaude (mars à juin). Notons que pendant la saison pluvieuse (de fin juin à septembre), l'activité a été

interrompue. Le compte d'exploitation qui suit est celui des 9 mois d'activité de réalisation et de vente des jus et sirops.

✓ **Compte d'exploitation moyen pour l'activité de réalisation de jus et sirops**

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges annuelles totales	849180F	Produit annuel total	713010F

On constate que les charges annuelles totales pour cette activité, sont supérieures au produit total. Il en découle qu'elle engendre une perte.

Ainsi pour les neuf (9) mois d'activité, les femmes ont fait une perte totale de 136170FCFA :

Perte totale = Charges annuelles totales - Produit annuel total

Perte totale = 84918 - 713010

Perte totale = 136170FCFA

Le taux de perte qui est le rapport de la valeur de la perte totale et des charges totales est de :

Taux de perte = $(136170 / 849180) \times 100$

Taux de perte = 16,03%

Cette situation veut dire que sur un franc investi dans cette activité les femmes perdent en plus de ce franc, 0,16 franc.

Ceci peut s'expliquer par le fait que :

- ✓ les femmes n'utilisent pas toute la contenance du réfrigérateur et du congélateur ;
- ✓ la quantité de sirop produite est très faible compte tenu du manque de label, entraînant une mévente;
- ✓ la vente se limite au marché de Kundula et ne s'effectue pas dans les villages voisins et sur les sites d'orpaillage comme cela avait été prévu.

1.2.1.3-Bière de mil

L'activité de vente de la bière de mil est peu développée en raison de la prédominance de la religion musulmane. En effet, elle est pratiquée seulement par 4,2% (soit deux femmes) des femmes du groupement. Nous avons réalisé pour cette activité, un compte d'exploitation moyen à partir des comptes d'exploitation réalisés pour chacune des deux femmes.

✓ Compte d'exploitation moyen pour l'activité de réalisation de la bière de mil.

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges réelles annuelles totales	312180F	Produit annuel total	324000F
Charges nettes annuelles totales	282180F		

BRA = produit annuel total – charges réelles annuelles totales

BRA = 324000 - 312180

BRA = 11820 FCFA

BNA = produit annuel total – charges nettes annuelles totales

BNA = 324000 - 282180

BNA = 41820 FCFA.

TBR = (bénéfice réel annuel / charges réelles totales annuelles) x 100

TBR = (11820 / 312180) x100

TBR = 3,78%

TBN = (bénéfice net annuel / charges nettes totales annuelles) x 100

TBN = (41820 / 282180) x100

TBN = 14,82%.

De l'examen du compte d'exploitation, il apparaît que l'activité de réalisation et de vente de la bière de mil, malgré la faiblesse du nombre de sa clientèle génère tout de même des bénéfices. Toutefois, comme l'indique la valeur du BRA (11820 FCFA), ces bénéfices sont faibles.

1.2.1.4-Repas de rue

Le village de Kundula a le marché le plus grand après celui de Hilou. Il a aussi, l'avantage de posséder un site aurifère et d'être géographiquement proche des autres sites environnants. Tous ces facteurs devraient contribuer à gonfler le nombre de clients des vendeuses de repas et partant, attirer beaucoup de femmes à cette activité. Cependant, seulement 19,1% des femmes (soit 9 femmes) pratiquent cette activité, et aucune d'elles ne la pratique en activité principale.

Comme pour les autres activités, nous avons réalisé un compte d'exploitation moyen à partir des comptes d'exploitation réalisés pour trois (3) femmes pratiquant cette activité.

✓ **Compte d'exploitation moyen pour l'activité de vente de 'repas de rue'**

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges réelles annuelles totales	1535880F	Produit annuel total	1742000F
Charges nettes annuelles totales	1505880F		

BRA = produit annuel total – charges réelles annuelles totales

$$\text{BRA} = 1742000 - 1535880$$

$$\text{BRA} = 206120 \text{ FCFA}$$

BNA = produit annuel total – charges nettes annuelles totales

$$\text{BNA} = 1742000 - 1505880$$

$$\text{BNA} = 236120 \text{ FCFA}$$

TBR = (bénéfice réel annuel / charges réelles totales annuelles) x 100

$$\text{TBR} = (206120 / 1535880) \times 100$$

$$\text{TBR} = 13,42\%$$

TBN = (bénéfice net annuel / charges nettes totales annuelles) x 100

$$\text{TBN} = (236120 / 1505880) \times 100$$

$$\text{TBN} = 15,67\%$$

Il ressort du compte d'exploitation que l'activité de vente de repas de rue est une activité qui génère de gros bénéfices (BRA = 206120FCFA et BNA = 236120FCFA). Cependant, en raison du coût élevé des investissements (coût du matériel), cette activité voit son taux de bénéfice se situer parmi les taux les plus faibles. Le coût du matériel constitue également un obstacle pour les femmes qui veulent mener cette activité.

1.2.2-Artisanat non alimentaire

1.2.2.1-Teinture

Des femmes du groupement (10,6%) ont bénéficié d'une formation en teinture, et ont appris le métier à d'autres. Aujourd'hui, cette activité est menée par 19,1% des femmes du groupement (soit 9 femmes). Pour cette activité, nous avons réalisé un compte d'exploitation moyen à partir des comptes d'exploitation de trois (3) femmes.

✓ Compte d'exploitation moyen pour l'activité de teinture.

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges annuelles totales	34830F	Produit annuel total	54500F

$BRA = BNA = \text{produit annuel total} - \text{charges annuelles totales}$

$BRA = BNA = 54500 - 34830$

$BRA = BNA = 19670 \text{ FCFA}$

$TBR = TBN = (\text{bénéfice annuel} / \text{charges totales annuelles}) \times 100$

$TBR = TBN = (19670 / 34830) \times 100$

$TBR = TBN = 56,47\%$

De ces constats faits à partir des calculs ci-dessus, on relève que l'activité de teinture procure en moyenne un bénéfice annuel de 19670 FCFA aux femmes qui la pratiquent. Elle est donc, une activité rentable et son taux de bénéfice est de 56,47%.

1.2.2.2- Poterie

La poterie est une activité réservée aux femmes des forgerons ou "samba". Elle est surtout menée en saison sèche. Les femmes vendent leurs productions aussi bien à l'intérieur du village que dans les villages voisins. Cette production peut être achetée avec de l'argent ou en nature (céréales). De ce fait, elle procure peu de revenus monétaires aux femmes ; de plus, en raison de la mauvaise pluviométrie, aucune femme, cette année, n'a vendu sa production.

1.2.2.3-Vente de céréales

L'activité de vente de céréales n'est pas beaucoup pratiquée. En effet, cette activité qui occupe seulement 10,5% des femmes (soit 5 femmes), présente une grande incertitude quant à la hausse des prix dans le temps. Pour cette activité, nous avons réalisé un compte d'exploitation moyen à partir des comptes d'exploitations de deux femmes.

✓ Compte d'exploitation moyen pour l'activité de vente de céréales

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges annuelles totales	6825F	Produit annuel total	9275F

$BRA = BNA = \text{produit annuel total} - \text{charges annuelles totales}$

$BRA = BNA = 9275 - 6825$

$BRA = BNA = 2450 \text{ FCFA}$

$TBR = TBN = (\text{bénéfice annuel} / \text{charges totales annuelle}) \times 100$

$TBR = TBN = (2450 / 6825) \times 100$

$TBR = TBN = 35,89\%$

La vente de céréales selon les résultats du compte d'exploitation est une activité rentable à 35,89% et procure aux femmes, un bénéfice annuel moyen de 2450FCFA. Toutefois, les fortes fluctuations des prix des céréales d'une année à l'autre, font également varier le taux de rentabilité moyen d'une année à l'autre.

Au terme de cette partie, nous pouvons à partir des comptes d'exploitation réalisés pour chacune des AGR ci-dessus, tirer un compte d'exploitation global moyen prenant en compte toutes les AGR des femmes.

✓ Compte d'exploitation global des AGR

Charges annuelles		Produit annuel	
Charges réelles annuelles totales globales	382670F	Produit annuel total global	440330F
Charges nettes annuelles totales globales	374705F		

BRA Global = produit annuel total global – charges réelles annuelles totales globales

BRA Global = 440330 - 382670

BRA Global = 57660 FCFA

BNA Global = produit annuel total global – charges nettes annuelles totales globales

BNA Global = 440330 - 374705

BNA Global = 65625 FCFA

TBR Global = (bénéfice réel annuel global / charges réelles totales annuelles globales) x 100

TBR Global = (57660 / 382670) x 100

TBR Global = 15,06%

TBN Global = (bénéfice net annuel global / charges nettes totales annuelles globales) x 100

TBN Global = (65625 / 374705) x 100

TBN Global = 17,51%

Ce compte d'exploitation global nous permet de déduire qu'en moyenne, une femme qui mène une AGR tire un BRA de 57660 FCFA et un BNA de 65625 FCFA. De ce fait, nous pouvons dire que les AGR de façon générale, sont rentables à un TBR de 15,06% et un TBN de 17,51%.

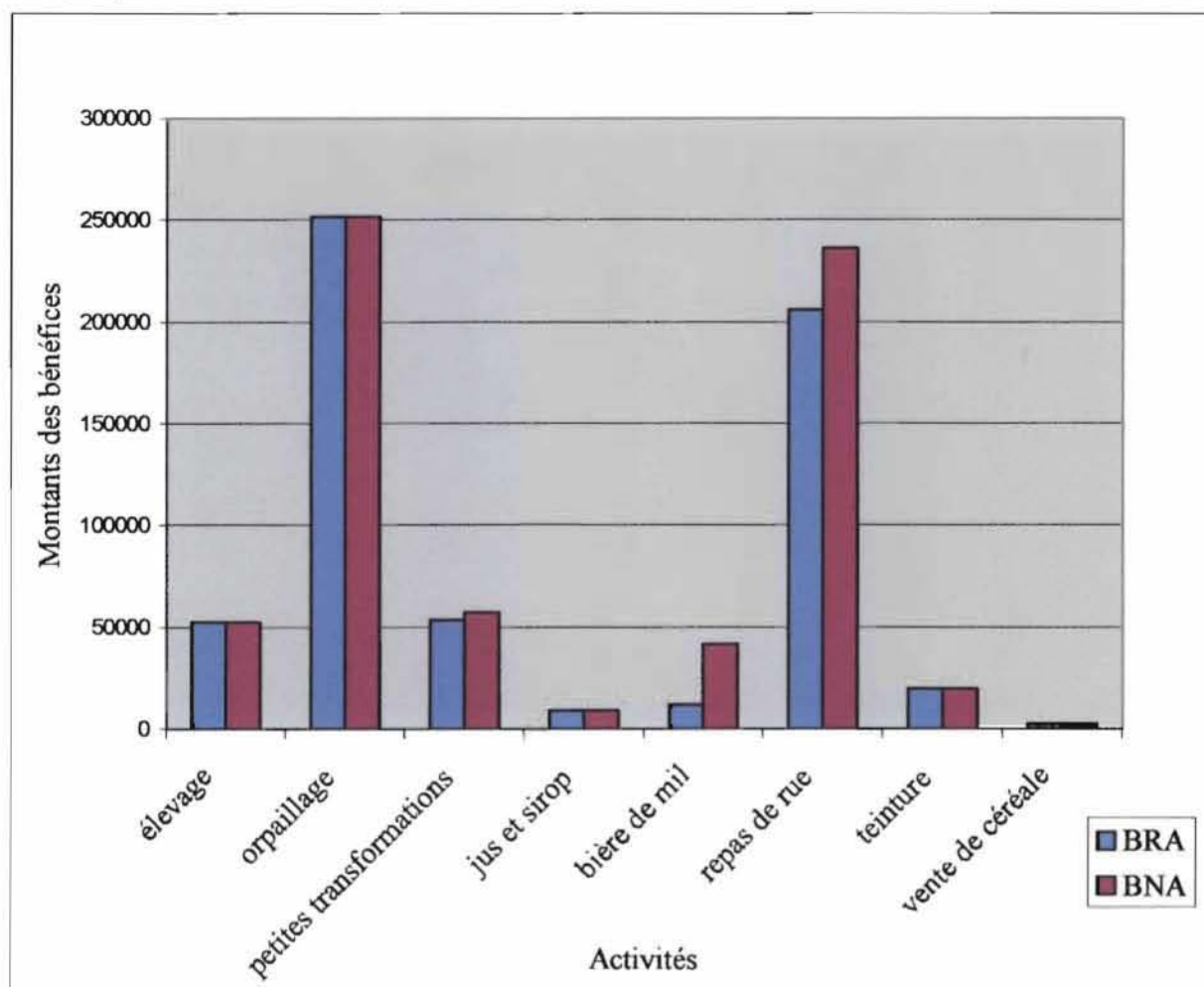
II- ANALYSE COMPARATIVE DES AGR

2.1- Analyse par rapport au bénéfice

Grâce aux comptes d'exploitation réalisés plus haut, nous sommes en mesure de comparer les activités des femmes en fonction des bénéfices qu'elles procurent par an et par femme. Il faut noter cependant, que pour l'activité de réalisation de jus et de sirops, (qui est la seule activité de groupe menée par les femmes), il a été décidé d'allouer un bénéfice forfaitaire par femme qui est de 12000F l'année, à raison de 1000F par mois. Pour cette année, l'activité ayant été suspendue pendant trois mois pour des raisons de panne du matériel électrique, les femmes ne toucheront que 9000F.

Le graphique ci-dessous nous permet de voir le montant des bénéfices pour chaque activité.

Graphique 2 : les activités et leurs bénéfices.



Source : auteur

Il ressort de ce graphique, que le BRA diffère du BNA pour les activités de petites transformations, de réalisation de la bière de mil et de vente de repas de rue. Cela signifie que pour ces activités, il y a l'utilisation d'une main d'œuvre. Cette utilisation de main d'œuvre généralement familiale, féminine, jeune et non rémunérée pourrait avoir pour conséquence, de faire stagner le taux de scolarisation brut des filles, dans la mesure où les activités de petites transformations (pratiquées par 53,2% des femmes) sont prisées des femmes.

Un classement selon un ordre décroissant des AGR des femmes en fonction du BRA et du BNA peut être fait de la façon suivante :

Tableau 4 : classement des activités en fonction de leurs BRA.

N° d'ordre	Activités	BRA (FCFA)
1	Orpaillage	251500
2	Vente de repas	206120
3	Petites transformations	53475
4	Embouche	52400
5	Teinture	19670
6	Bière de mil	11820
7	Vente de jus et sirops	9000
8	Vente de céréales	2450

Source : auteur

Tableau 5 : classement des activités en fonction de leurs BNA.

N° d'ordre	Activités	BNA (FCFA)
1	Orpaillage	251500
2	Vente de repas	236120
3	Petites transformations	57225
4	Embouche	52400
5	Bière de mil	41820
6	Teinture	19670
7	Vente de jus et sirops	9000
8	Vente de céréales	2450

Source : auteur

A l'issue de ce classement, on constate que les activités qui génèrent le plus de bénéfice sont celles de l'orpaillage suivies de la vente de repas et des petites transformations. En revanche, celles qui génèrent les plus faibles bénéfices sont la vente de céréales précédée de celle de la vente de jus et sirops. Il en résulte que l'ordre de classement des AGR, selon le BRA et le BNA, est presque identique. Cela signifie que l'augmentation du bénéfice liée à l'utilisation d'une main-d'œuvre familiale non rémunérée est faible. Cependant, il faut noter que bien que cette main-d'œuvre ne permette pas de gonfler conséquemment les bénéfices, elle permet aux femmes de se libérer et de dégager un peu plus de temps pour s'occuper des tâches domestiques.

L'utilisation de la main d'œuvre au-delà des aspects économiques, a donc une importance sociale.

Le classement des AGR du seul point de vue du volume de leurs bénéfices ne permet pas de prendre en compte les investissements réalisés. En effet, le bénéfice d'une activité peut être fortement lié au volume de l'investissement. Pour cela, nous allons comparer les AGR selon leurs TBR et leurs TBN.

2.2- Analyse par rapport au taux de bénéfice

Tout comme nous l'avons fait pour le bénéfice, nous avons déterminé les TBR et les TBN pour toutes les AGR. Cela nous permettra de classer les AGR en fonction de leurs taux de bénéfice conformément au tableau ci-dessous.

Tableau 6 : classement des activités en fonction de leurs TBR et de leurs TBN.

No d'ordre	Activités	TBR (%)	TBN (%)
1	Orpillage	1919,84	1919,84
2	Teinture	56,47	56,47
3	Embouche	46,95	46,95
4	Vente de céréales	35,89	35,89
5	Petites transformations	27,03	29,49
6	Vente de repas	13,42	15,67
7	Bière de mil	03,78	14,82
8	Vente de jus et sirops	-16,03	-16,03

Source : Auteur

Si l'on considère les AGR du point de vue de leurs taux de bénéfice, c'est-à-dire que si on met en rapport le bénéfice généré et l'investissement (les charges liées à l'activité), on constate que les activités les plus rentables sont celles de l'orpillage suivies de la teinture et de l'embouche et ce, aussi bien du point de vue du TBR que du TBN. Les activités les moins rentables sont celles de la vente de repas et de bière de mil.

2.3- Analyse par rapport au choix des AGR

Pour déterminer les principaux critères de choix des AGR par les femmes, nous analyserons la répartition de celles-ci dans les différentes activités en fonction des BNA et des TBN.

L'activité pratiquée le plus par les femmes, en l'occurrence l'orpaillage, se trouve être celle qui a les meilleurs taux de bénéfice réel et de bénéfice net. Elle est également celle qui génère le bénéfice le plus important. En effet, une femme qui investit un franc dans cette activité, y tire un bénéfice de 19,1984 francs (TBN = TBR = 1919,84%). Aussi, pour entreprendre cette activité, les femmes n'ont pas besoin de faire de grands investissements. Dans la plupart des cas, elles utilisent un grand plat pris parmi leurs ustensiles de cuisine et une pioche prise parmi le matériel aratoire du champ. Toutefois, cette activité est très pénible et demande un effort physique considérable ; de ce fait, elle est surtout pratiquée par les jeunes femmes.

Le second type d'activité qui occupe les femmes est celui des petites transformations (TBN = 29,49% et TBR = 27,03%). Bien que l'embouche, la teinture et la vente de céréales présentent de meilleurs taux de bénéfice, les femmes s'investissent plus dans les activités de petites transformations, car, en cas de mévente, les productions sont utilisées pour l'alimentation du ménage. De plus, l'investissement de base pour ce type d'activité est plus faible que celui de la teinture, de l'embouche et de la vente de céréales. En effet, les femmes peuvent utiliser leurs ustensiles de cuisine afin de diminuer l'investissement de base pour cette activité. Il faut noter que cette activité présente le BRA (53475 FCFA) et le BNA (57225 FCFA) les plus élevés après l'orpaillage et la vente de repas.

La troisième activité pratiquée par les femmes est l'élevage d'embouche. Cette activité, peu contraignante parce qu'extensive, présente également l'avantage d'avoir le taux de bénéfice le plus élevé après celui de l'orpaillage et de la teinture. En termes d'investissement par rapport à l'embouche, un franc investi rapporte un bénéfice de 0,4695 franc.

Après les trois activités énumérées plus haut, suivent simultanément l'activité de vente de repas et celle de teinture, qui occupent chacune 19,1% des femmes.

Le TBN de l'activité de teinture (56,47%) qui est identique à son TBR, est le plus élevé après celui de l'orpaillage. Ce taux est trois fois plus élevé que celui de l'activité de vente de repas (15,67%). Cependant la teinture présente un BNA et un BRA faibles par rapport à celui de

l'activité de vente de repas. Cette activité présente également l'inconvénient de nécessiter un investissement de départ assez important et une formation ou un apprentissage auprès d'une femme qui la maîtrise.

L'activité de vente de repas qui présente un des plus faibles taux de bénéfice (TBR et TBN) se trouve être pratiquée à la même hauteur que la teinture. En effet, cette activité par rapport à la teinture présente un BNA et un BRA plus élevés. Tout comme les petites transformations, les productions de cette activité en cas de mévente sont consommées par le ménage ; ce qui constitue une consolation pour les femmes par rapport à leurs pertes.

Après la teinture et la vente de repas, suit l'activité de vente de céréales. Pour cette activité, un franc investi rapporte 0,3589 franc. Cependant, elle nécessite pour sa réalisation que les femmes disposent à un moment opportun, de ressources financières. Cette activité immobilise également pour une plus ou moins longue période, le revenu des femmes et présente des risques élevés. De ce fait, elle n'est pas très pratiquée par les femmes.

L'activité la moins prisée des femmes est celle de la vente de la bière de mil. La prédominance de la religion musulmane constitue le principal obstacle. Cet état de fait induit une faible clientèle pour cette activité et il s'en suit un faible taux de bénéfice net (14,82%) et de bénéfice réel (3,78%). Il faut noter que ces taux sont les plus faibles de toutes les activités.

Après cette analyse, nous arrivons à la conclusion que le choix des AGR menées par les femmes est principalement fonction :

- du volume de l'investissement de départ ;
- du taux de bénéfice net annuel de l'activité ;
- du type de production (alimentaire ou non alimentaire).

CHAPITRE IV : PARTICIPATION DES FEMMES AUX DEPENSES DU MENAGE

Dans ce chapitre, nous allons déterminer pour les services sociaux de base (éducation, santé) et pour les besoins essentiels (alimentation, dépenses socioculturelles), la part du bénéfice dépensée, le pourcentage des femmes effectuant seules ou avec l'aide de leurs maris, des dépenses et les niveaux de contribution des femmes. Il faut noter que le bénéfice considéré ici, est celui déclaré par les femmes lors des enquêtes et non celui que nous avons déterminé grâce aux comptes d'exploitation (le bénéfice annuel moyen déclaré par les femmes est de 117180 FCFA et correspond au bénéfice monétaire). Par ailleurs, les niveaux de contribution élevé et faible correspondent respectivement à une prise en charge de plus de la moitié des dépenses et à une prise en charge de moins de la moitié des charges. Le niveau moyen correspond à une prise en charge égale plus ou moins à la moitié des dépenses.

I- DEPENSES ALIMENTAIRES

Par dépenses alimentaires, il faut entendre toutes dépenses relatives à l'achat de condiments et de vivres (céréales). Par rapport à ces dépenses, les résultats de nos enquêtes sur le terrain sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : récapitulatif des statistiques pour les dépenses alimentaires

Effectif (%) des femmes effectuant des dépenses alimentaires	Part (%) du bénéfice allouée à l'alimentation	Part (%) du bénéfice allouée aux condiments	Part (%) du bénéfice allouée aux vivres (céréales)
97,9	27,39	16,6	10,79

Source : Auteur

Les dépenses alimentaires constituent le poste de dépense le plus important pour les femmes. En effet, les femmes allouent en moyenne, 27,39% de leur bénéfice annuel à l'alimentation dont

16,6% à l'achat de condiments et 10,79% à l'achat de vivres. Seules 2,1% d'entre elles n'effectuent pas ces dépenses.

1.1- Dépenses en condiments

Les dépenses en condiments sont celles auxquelles les femmes participent le plus. En effet, la quasi-totalité des femmes enquêtées participent à l'achat des condiments. De nos enquêtes, il est ressorti les statistiques suivantes :

Tableau 8 : récapitulatif des statistiques pour le poste de dépense des condiments.

Part (%) du bénéficiaire allouée aux condiments	Effectif (%) des femmes dont le ménage effectue des dépenses de condiments	Effectif (%) des femmes effectuant des dépenses de condiments	Effectif (%) des femmes assurant seules les dépenses de condiments	Effectif (%) des époux assurant seuls les dépenses de condiments	Effectif (%) des femmes assurant avec l'aide de leurs époux, les dépenses de condiments
16,6	100	97,9	17	2,1	80,9

Source : Auteur

Ces statistiques laissent apparaître que 97,9% des femmes participent aux dépenses de condiments et 17% d'entre elles prennent seules à leur charge, ces dépenses. Par comparaison, seulement 2,1% des hommes assurent seuls ces dépenses. Il en ressort que l'achat des condiments est presque exclusivement à la charge des femmes.

Dans les rares cas où les maris effectuent ces dépenses, ils n'achètent que du poisson séché et parfois, des cubes Maggi. Cet apport très irrégulier et peu fréquent contribue néanmoins à améliorer la qualité gustative des repas.

1.2- Dépenses en vivres

La deuxième composante des dépenses alimentaires que nous avons étudiée est la dépense en vivres. Les enquêtes concernant cette dépense ont donné les résultats indiqués dans le tableau ci-après.

Tableau 9 : récapitulatif des statistiques pour le poste de dépense en vivres.

Part (%) du bénéfice allouée aux vivres	Effectif (%) des femmes dont le ménage effectue des dépenses de vivres	Effectif (%) des femmes effectuant des dépenses de vivres	Effectif (%) des femmes assurant seules les dépenses de vivres	Effectif (%) des époux assurant seuls les dépenses de vivres	Effectif (%) des femmes assurant avec l'aide de leurs époux, les dépenses de vivres
10,79	93,6	70,2	2,1	23,4	68,1

Source : Auteur

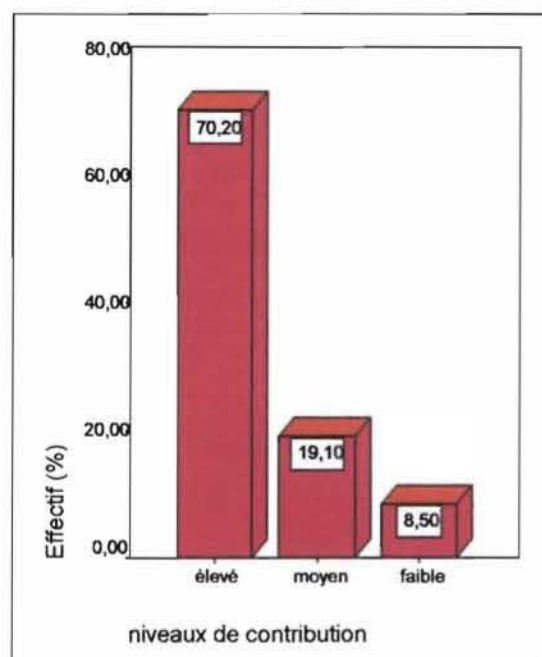
Pour ce qui concerne l'achat de vivres, 6,4% des femmes déclarent que leurs ménages sont autosuffisants et, par conséquent, n'effectuent pas de dépenses en vivres. Pour celles dont les ménages effectuent ces dépenses (93,6% des femmes), on note que 2,1% d'entre elles les assurent seules contre 23,4% des maris qui assurent seuls également ces dépenses. Aussi, 68,1% des femmes déclarent qu'elles aident leurs maris dans ce type de dépenses.

En milieu rural, l'approvisionnement en vivres est généralement assuré par les hommes dans les ménages. Cependant, les déficits de production céréalière conjugués avec le fait que les hommes ne mènent aucune AGR après les récoltes, font de la femme une actrice importante quant à l'approvisionnement en vivres des ménages. Ainsi, pour notre étude, il s'est révélé que 70,2% des femmes effectuent des dépenses en vivres.

1.3- Femmes et niveaux de contribution aux dépenses d'aliments

Pour mieux illustrer la contribution des femmes aux dépenses alimentaires, nous avons construit un graphique qui fait ressortir le pourcentage de femmes par niveau de contribution à ces dépenses.

Graphique 3 : nombre de femmes en fonction du niveau de contribution aux dépenses d'alimentation.



Source : Auteur

De l'examen de ce graphique, il ressort que 70,2% des femmes contribuent à un niveau assez élevé, aux dépenses alimentaires, 19,1%, à un niveau moyen et 8,5%, à un niveau faible. En cumulant les effectifs des femmes qui ont un niveau élevé et un niveau moyen, on aboutit au résultat que 89,3% des femmes ont un niveau de contribution au moins moyen.

II- DEPENSES EN SOINS DE SANTE

Pour tout ménage, la santé et l'alimentation constituent les besoins de base et bénéficient de ce fait, d'une attention particulière. Les dépenses de santé abordées ici, concernent aussi bien les dépenses en pharmacopée que celles en médecine moderne. Ainsi donc, pour les ménages enquêtés, les soins de santé absorbent 3,26% du bénéfice des femmes.

Le tableau suivant fait l'état récapitulatif des statistiques relatives à ce poste de dépenses.

Tableau 10 : récapitulatif des statistiques pour le poste de dépense de santé.

Part (%) du bénéficiaire allouée à la santé	Effectif (%) des femmes dont le ménage effectue des dépenses de santé	Effectif (%) des femmes effectuant des dépenses de santé	Effectif (%) des femmes assurant seules les dépenses de santé	Effectif (%) des époux assurant seuls les dépenses de santé	Effectif (%) des femmes assurant avec l'aide de leurs époux, les dépenses de santé
3,26	100	70,3	4,3	29,8	65,9

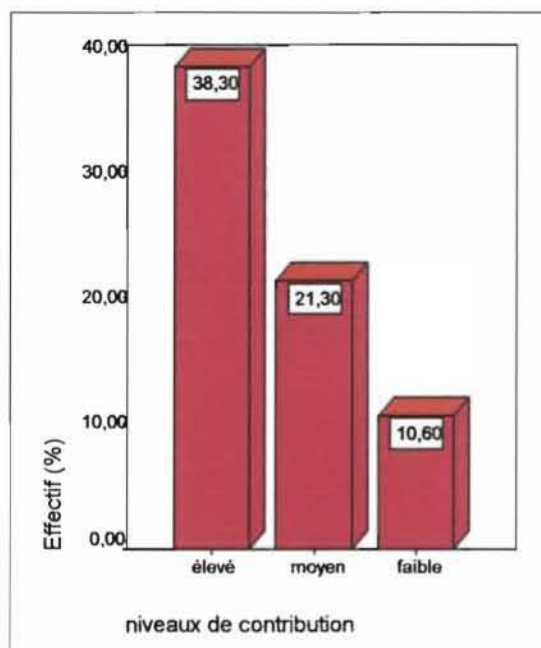
Source : Auteur

Les femmes qui participent aux dépenses de santé représentent 70,3% de leur effectif. Dans cette proportion, 4,3% prennent seules en charge cette dépense. La proportion des femmes dont les maris assument seuls, les dépenses de santé est de 29,8%, et celle des femmes qui assurent cette dépense avec leurs maris est de 65,9%.

On en déduit que les dépenses de santé sont surtout prises en charge par les hommes. En effet, 95,7% des femmes ont déclaré que leurs maris effectuent des dépenses de santé. Toutefois, il convient de relever que les femmes, bien qu'intervenant moins que les hommes dans cette dépense, jouent un rôle particulièrement important dans la mesure où elles assurent les premières dépenses d'urgence en cas de maladie (surtout des enfants) avant que le mari ne soit informé de la situation.

Comme pour les dépenses alimentaires, le graphique suivant fait ressortir le nombre de femmes en fonction de leur niveau de contribution aux dépenses en soins de santé.

Graphique 4 : nombre de femmes en fonction du niveau de contribution aux dépenses en soins de santé.



Source : Auteur

Pour les 70,2% des femmes participant aux dépenses de santé, nous avons respectivement 38,3%, 21,3% et 10,6% d'entre elles qui ont un niveau de contribution élevé, moyen et faible. On en déduit que 59,6% d'entre elles ont un niveau de contribution au moins moyen à ces dépenses.

III- DEPENSES EN EDUCATION

Les dépenses en éducation des femmes enquêtées concernent l'inscription, la scolarité, les fournitures et le goûter aussi bien pour leurs enfants que pour les autres enfants du ménage.

Pour ces dépenses, nos enquêtes ont révélé que les femmes y investissent 2,63% de leur bénéfice annuel et que 21,3% d'entre elles n'effectuent aucune dépense d'éducation.

3.1- Dépenses en éducation pour leurs enfants

Selon nos enquêtes, 63,8% des femmes n'effectuent pas de dépenses en éducation pour leurs enfants. Cela s'explique par l'une et/ou l'autre de ces deux raisons :

- les enfants n'ont pas encore l'âge d'être scolarisés ;
- les enfants n'ont tout simplement pas été scolarisés bien qu'ayant l'âge.

En moyenne, les femmes allouent 2,06% de leur bénéfice aux dépenses scolaires de leurs enfants.

3.1.1- Dépenses d'inscription

Les dépenses d'inscription s'élèvent à 200 FCFA par enfant et par an. Ce montant ("dérisoire") a été fixé à l'école primaire de Kundula pour tenir compte de la faiblesse du revenu des parents. Les résultats de nos enquêtes par rapport à ce poste de dépenses se trouvent consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11 : récapitulatif des statistiques pour le poste de dépense en inscription scolaire.

Effectif (%) des femmes dont le ménage effectue des dépenses d'inscription	Effectif (%) des femmes effectuant des dépenses d'inscription	Effectif (%) des femmes assurant seules les dépenses d'inscription	Effectif (%) des époux assurant seuls, les dépenses d'inscription	Effectif (%) des femmes assurant avec l'aide de leurs époux les dépenses d'inscription
36,2%	2,1%	2,1%	34%	0

Source : Auteur

Sur les 36,2% des femmes dont le ménage effectue des dépenses en éducation, seulement 2,1% d'entre elles effectuent seules des dépenses d'inscription. Le reste, soit 34%, laissent les frais d'inscription à la charge de leurs maris.

Cette faible participation des femmes aux dépenses d'inscription tient au fait que leurs époux pensent que tout ce qui détermine l'avenir des enfants doit être décidé par eux. Cette situation fait que les femmes, quels que soient leurs revenus, ne peuvent pas prendre la décision d'inscrire leurs enfants à l'école.

3.1.2- Dépenses de scolarité

Après les dépenses d'inscription, viennent celles de la scolarité. Les frais de scolarité s'élèvent à 1000 FCFA et englobent les frais de cotisation des parents d'élèves. Comme l'indique

le tableau ci-dessous, ce type de dépenses tout comme celui de l'inscription est effectué principalement par les hommes.

Tableau 12 : récapitulatif des statistiques pour le poste de dépense de scolarité.

Effectif (%) des femmes dont le ménage effectue des dépenses de scolarité	Effectif (%) des femmes effectuant des dépenses de scolarité	Effectif (%) des femmes assurant seules, les dépenses de scolarité	Effectif (%) des époux assurant seuls, les dépenses de scolarité	Effectif (%) des femmes assurant avec l'aide de leurs époux, les dépenses de scolarité
36,2	4,2	2,1	31,9	2,1

Source : Auteur

Il apparaît ici, que sur les 36,2% des femmes dont le ménage effectue des dépenses de scolarité, seulement 2,1% d'entre elles assurent seules ces dépenses et 2,1% aident leurs maris à le faire. Par ailleurs, les époux de 31,9% des femmes effectuent seuls cette dépense.

3.1.3-Dépenses de fournitures

Pour ce qui concerne ces dépenses, il faut dire que les hommes n'achètent les fournitures qu'à la rentrée. Durant tout le reste de l'année, ce sont les femmes qui assurent l'achat des fournitures.

Nos enquêtes sur le terrain ont permis d'aboutir aux résultats suivants :

Tableau 13 : récapitulatif des statistiques pour le poste de dépense de fournitures scolaires.

Effectif (%) des femmes dont le ménage effectue des dépenses de fournitures	Effectif (%) des femmes effectuant des dépenses de fournitures	Effectif (%) des femmes assurant seules, les dépenses de fournitures	Effectif (%) des époux assurant seuls, les dépenses de fournitures	Effectif (%) des femmes assurant avec l'aide de leurs époux, les dépenses de fournitures	Effectif (%) des autres personnes assurant les dépenses de fournitures
36,2	29,8	2,1	4,3	27,7	2,1

Source : Auteur

D'une manière générale, les dépenses en fournitures constituent l'une des dépenses d'éducation les plus importantes pour la femme. En effet, 27,7% des femmes enquêtées déclarent aider leurs maris à assurer cette dépense, 2,1% le font seules et 4,3% laissent la charge totale de cette dépense à leurs maris. Il faut noter que les dépenses en fournitures des femmes concernent surtout l'achat de la craie, des ardoises et des stylos en cours d'année.

3.1.4- Dépenses pour le goûter

Bien que notre étude ait été menée en milieu rural, nous avons constaté que les enfants scolarisés reçoivent de l'argent pour leur goûter. Ceux également qui habitent loin de l'école reçoivent de l'argent pour leur déjeuner. Nos enquêtes sur le terrain montrent comme l'indique le tableau ci-dessous que, les hommes (maris) n'effectuent pas à eux seuls ce type de dépense.

Tableau 14 : récapitulatif des statistiques pour le poste de dépense de goûter.

Effectif (%) des femmes dont le ménage effectue des dépenses pour le goûter	Effectif (%) des femmes effectuant des dépenses pour le goûter	Effectif (%) des femmes assurant seules les dépenses pour le goûter	Effectif (%) des époux assurant seuls les dépenses pour le goûter	Effectif (%) des femmes assurant avec l'aide de leurs époux les dépenses pour le goûter
36,2	36,2	6,4	0	29,8

Source : Auteur

Les statistiques contenues dans ce tableau montrent que parmi les dépenses d'éducation, la dépense de goûter est celle à laquelle les femmes participent le plus. En effet, aucun mari ne prend seul en charge cette dépense ; ce qui n'est pas le cas chez les femmes où 6,4% d'entre elles assurent seules, le goûter et 29,8% en collaboration avec leurs maris.

Par ailleurs, il faut relever que la dépense de goûter n'est pas une dépense directe d'éducation, mais constitue un facteur de motivation et d'amélioration des conditions d'études des enfants scolarisés. De ce fait, elle peut contribuer à faire baisser le nombre d'abandons parmi les enfants scolarisés.

3.1.5- Dépenses pour la préparation de déjeuner

Du fait de l'éloignement de l'école ou que des ménages ne préparent pas à midi, des enfants scolarisés emportent le matin avec eux, leur déjeuner. Les enquêtes sur les dépenses liées à la préparation de ce déjeuner ont permis d'aboutir aux résultats contenus dans le tableau ci-dessous.

Tableau 15 : récapitulatif des statistiques pour le poste de dépense de préparation du déjeuner.

Effectif (%) des femmes dont le ménage effectue des dépenses de préparation du déjeuner	Effectif (%) des femmes effectuant des dépenses de préparation du déjeuner	Effectif (%) des femmes assurant seules, les dépenses de préparation du déjeuner	Effectif (%) des époux assurant seuls, les dépenses de préparation du déjeuner	Effectif (%) des femmes assurant avec l'aide de leurs, époux les dépenses de préparation du déjeuner	Effectif (%) des femmes puisant dans le grenier
36,2	4,3	0	2,1	4,3	29,8

Source : Auteur

La bouillie ou le tô (patte de sorgho) sont généralement les plats emportés par les enfants à l'école pour leur déjeuner. La préparation de ces mets ne nécessite pas pour la plupart des cas, des dépenses monétaires. Il s'en suit pour les ménages qui effectuent des dépenses d'éducation pour leurs enfants que :

- aucune femme ne dépense seule pour ce poste
- 2,1% des maris assurent seuls, cette dépense ;
- 4,3% des femmes aident leurs maris pour cette dépense ;
- 29,8% des femmes puisent dans le grenier du ménage pour préparer le goûter.

3.2- Dépenses d'éducation pour les autres enfants du ménage

Les ménages enquêtés étant généralement polygames, les femmes du groupement se retrouvent à dépenser pour l'éducation des enfants de leurs coépouses. Pour ce type de dépenses, nous avons obtenu les résultats suivants :

Tableau 16 : récapitulatif des statistiques pour les dépenses d'éducation des autres enfants du ménage

Part (%) du bénéfice allouée à l'éducation des autres enfants du ménage	Effectif (%) des femmes effectuant des dépenses pour l'éducation des autres enfants du ménage	Effectif (%) des femmes n'effectuant pas des dépenses pour l'éducation des autres enfants du ménage
0,57	70,2	29,8

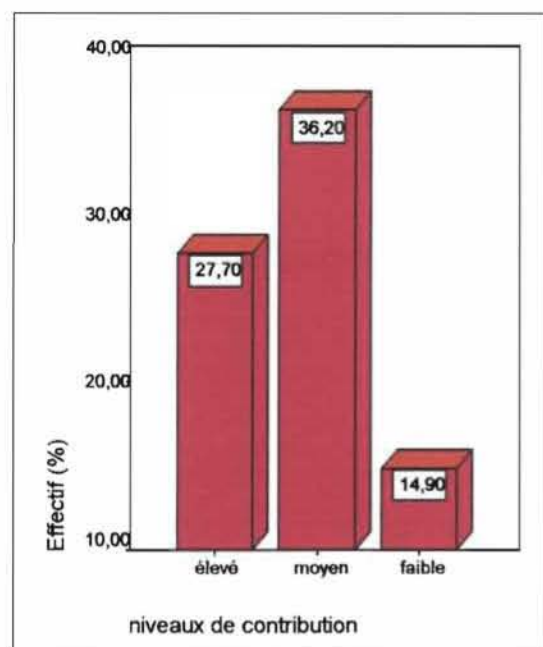
Source : Auteur

Il ressort de ce tableau que 70,2% des femmes effectuent des dépenses d'éducation pour des enfants autres que les leurs et dépensent annuellement pour cela, 0,57% de leurs bénéfices. Ces dépenses, quant elles existent dans un ménage, dénotent de la bonne cohésion sociale entre les femmes.

3.3- Niveaux de contribution des femmes aux dépenses d'éducation

D'une manière générale, les femmes contribuent aux dépenses d'éducation des enfants du ménage en y allouant 2,63% de leur bénéfice annuel. Le graphique de la page suivante nous présente les différentes proportions des femmes en fonction de leur niveau de contribution à ces dépenses.

Graphique 5 : nombre de femmes en fonction du niveau de contribution aux dépenses d'éducation.



Source : Auteur

Concernant les dépenses d'éducation auxquelles 78,7% des femmes participent, le graphique laisse apparaître que 27,7% d'entre elles ont un niveau de contribution élevé, 36,2% ont un niveau de contribution moyen et 14,9% ont un niveau de contribution faible à ces dépenses.

IV- DEPENSES SOCIOCULTURELLES

Les dépenses socioculturelles regroupent les dépenses d'habillement, de funérailles, de baptêmes et de mariages. Du fait de la cohésion sociale qui prévaut au sein du village, toutes les femmes participent à, au moins, une de ces dépenses et y allouent 17,7% de leur bénéfice.

4.1-Dépenses d'habillement

Le poste de dépense d'habillement peut être analysé en deux points, à savoir les dépenses pour l'habillement personnel de la femme et les dépenses pour l'habillement de ses enfants.

4.1.1- Dépenses pour habillement personnel de la femme

Les femmes pour leur habillement, achètent essentiellement des pagnes, mais aussi des marinières, des corsages, etc. Pour cela, elles dépensent 8,31% de leur bénéfice annuel.

4.1.1.1- Dépenses en pagnes

Les femmes, à majorité musulmane, achètent des pagnes pour les deux plus grandes fêtes musulmanes de l'année, à savoir le Ramadan et la Tabaski. Le tableau ci-dessous nous indique des statistiques issues de nos enquêtes sur ce type de dépenses.

Tableau 17 : récapitulatif des statistiques pour le poste de dépense d'achat de pagnes.

Effectif (%) des femmes dont le ménage effectue des dépenses d'achat de pagnes	Effectif (%) des femmes effectuant des dépenses d'achat de pagnes	Effectif (%) des femmes assurant seules, les dépenses d'achat de pagnes	Effectif (%) des époux assurant seuls, les dépenses d'achat de pagnes	Effectif (%) des femmes assurant avec l'aide de leurs époux, les dépenses d'achat de pagnes
100	93,6	40,4	6,4	53,2

Source : Auteur

Pour l'achat des pagnes, on constate que 6,4% des maris assurent seuls, cette dépense contre 40,4% des femmes qui, elles aussi, assurent seules cette dépense. Aussi, 53,2% des femmes sont aidées par leurs maris pour l'achat des pagnes. Les femmes qui effectuent des dépenses d'achat de pagnes seules ou avec l'aide de leurs maris, représentent 93,6% de leur effectif total.

4.1.1.2- Dépenses pour autres types d'habits

Outre les pagnes, les femmes achètent d'autres types d'habits tels que les marinières, les corsages, les foulards, etc. De nos enquêtes nous avons obtenu les résultats suivants :

Tableau 18 : récapitulatif des statistiques pour le poste de dépense d'autres types d'habits

Effectif (%) des femmes dont le ménage effectue des dépenses pour d'autres types d'habits	Effectif (%) des femmes effectuant des dépenses pour d'autres types d'habits	Effectif (%) des femmes assurant seules, les dépenses pour d'autres types d'habits	Effectif (%) des époux assurant seuls, les dépenses pour d'autres types d'habits	Effectif (%) des femmes assurant avec l'aide de leurs époux, les dépenses pour d'autres types d'habits
97,9	91,5	55,3	6,4	36,2

Source : Auteur

En ce qui concerne l'achat d'autres types d'habits, 2,1% des femmes disent ne pas l'effectuer dans leurs ménages. Aussi, 55,3% de celles qui l'effectuent le font seules, et 6,4% d'entre elles, voient cette charge assumée par leurs maris. Enfin, 36,2% des femmes sont aidées par leurs maris pour cette dépense.

De manière générale, il ressort que les dépenses pour l'habillement des femmes, sont des dépenses qui incombent plus aux femmes elles-mêmes. En effet, les hommes trouvent ce type de dépense superflu et par conséquent sont réticents.

4.1.2- Dépenses d'habillement pour leurs enfants

Après nos enquêtes, les dépenses d'habillement des enfants qui absorbent 4,67% du bénéfice des femmes, présentent les résultats suivants :

Tableau 19 : récapitulatif des statistiques pour le poste de dépense d'habillement des enfants

Effectif (%) des femmes dont le ménage effectue des dépenses pour l'habillement de leurs enfants	Effectif (%) des femmes effectuant des dépenses pour l'habillement de leurs enfants	Effectif (%) des femmes assurant seules, les dépenses pour l'habillement de leurs enfants	Effectif (%) des époux assurant seuls, les dépenses pour l'habillement de leurs enfants	Effectif (%) des femmes assurant avec l'aide de leurs époux, les dépenses pour l'habillement de leurs enfants
100	93,6	17	6,4	76,6

Source : Auteur

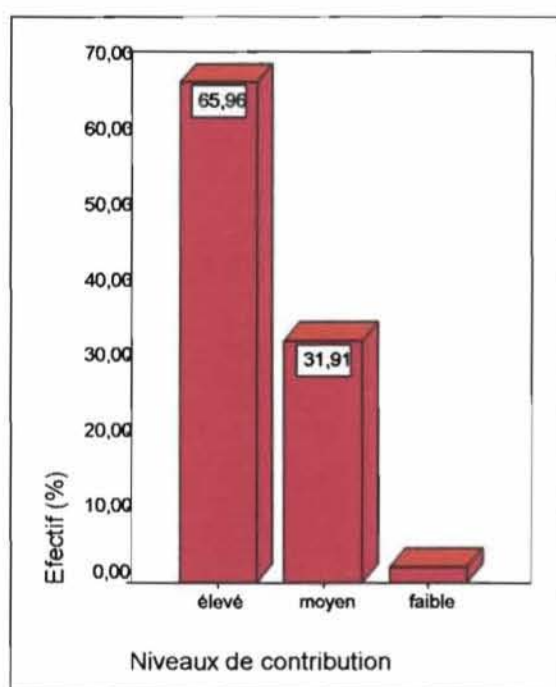
Tous les ménages effectuent des dépenses pour l'habillement de leurs enfants. Elles dépensent en moyenne 4,67% de leur bénéfice annuel pour la satisfaction de ce poste, et 17% d'entre les femmes le font seules contre 6,4% qui laissent cette charge à leurs maris. Egalement, 76,6% des femmes aident leurs maris à assumer cette dépense.

Ici également, les dépenses incombent plus aux femmes qu'aux hommes. Cela peut s'expliquer par la relation sentimentale qui lie généralement la mère à son enfant. De plus, les femmes entre elles, pour exprimer une certaine aisance économique, le font à travers 'le paraître' de leurs enfants.

4.1.3- Niveaux de contribution de la femme aux dépenses d'habillement

Pour ces dépenses auxquelles toutes les femmes participent, il ressort que 66% d'entre elles ont un niveau élevé de contribution, 31,9% ont un niveau moyen et 2,1% ont une contribution faible (voir graphique ci-dessous).

Graphique 6 : nombre de femmes en fonction du niveau de contribution aux dépenses d'habillement



Source : Auteur

Un cumul des deux premiers niveaux nous permet de déduire que 97,90% des femmes ont un niveau de contribution aux dépenses d'habillement au moins moyen.

4.2- Dépenses de funérailles, de baptêmes et de mariages

Chaque femme participe, au moins, à une des dépenses de ce poste. Elles y allouent en moyenne, 4,70% de leurs bénéfices.

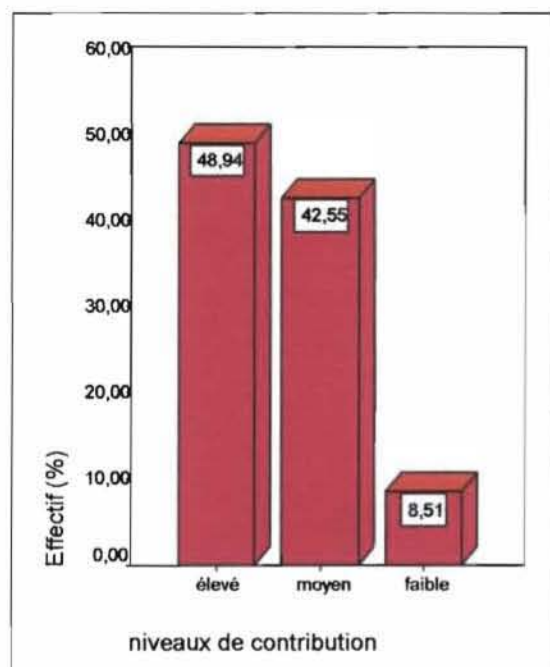
Pour le poste de dépenses de funérailles, nos enquêtes ont révélé que 95,7% des femmes participent aux dépenses contre 4,3% qui ne le font pas. En moyenne, les femmes allouent 1,24% de leurs bénéfices à cette dépense.

Pour le poste de dépenses de baptêmes, également 95,7% des femmes y participent. Toutefois, cette dépense absorbe un peu plus le bénéfice des femmes. En effet, elles y allouent 1,89% de leurs bénéfices annuels.

Selon les résultats de nos enquêtes, 85,1% des femmes effectuent des dépenses de mariages (aussi bien pour les membres de leurs ménages, que pour d'autres personnes) contre 14,9% qui ne le font pas. Les femmes allouent 1,57% de leurs bénéfices à ces dépenses.

Pour apprécier le niveau de contribution des femmes aux dépenses de funérailles, de baptêmes et de mariages, nous avons à partir de nos données d'enquêtes, présenté par le graphique ci-après, la répartition des femmes selon leur niveau de contribution à ces dépenses.

Graphique 7 : nombre de femmes en fonction du niveau de contribution aux dépenses socioculturelles



Source : Auteur

Le graphique montre que pour ces postes de dépenses, 48,9% des femmes ont un niveau de contribution élevé ; 42,6%, un niveau moyen et 8,5, un niveau faible. Le cumul des femmes ayant un niveau de contribution élevé ou moyen à ces dépenses nous donne un effectif de 91,5%.

Au terme de cette partie, il faut retenir que les dépenses d'alimentation qui se composent des dépenses en vivres et en condiments, absorbent 27,39% du bénéfice annuel des femmes. Celles des soins de santé et d'éducation, elles, absorbent respectivement 3,26% et 2,63% de ce bénéfice. Egalement, 17,7% du même bénéfice est absorbé par les dépenses socioculturelles (habillement, mariages, baptêmes, funérailles). Enfin, il ressort que, pour ces dépenses, les femmes ont un niveau de contribution plus ou moins élevé.

CHAPITRE V : ANALYSE DES INCIDENCES DES AGR SUR LA VIE DES MENAGES

Ce chapitre vise la détermination de la contribution des AGR à l'amélioration des conditions de vie des ménages. Cette amélioration passe par une bonne éducation, une alimentation saine et équilibrée, une bonne santé et un meilleur statut économique et social des membres du ménage.

I- INCIDENCE SUR L'EDUCATION

Selon les résultats de l'Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM), le Taux de Scolarisation Brut au Primaire (TSBP) est de 44,1% au niveau national. Cet indicateur, selon le sexe, présente une valeur de 49,6% pour les garçons et 38,2% pour les filles.

Suivant le milieu de résidence, cet indicateur connaît également des variations. En effet, le TSBP chute de 10 points pour se situer à 34,1% en milieu rural. Dans ce même milieu, l'indicateur chute de 9 points pour les garçons et de 11,2 points pour les filles, pour se situer respectivement à 40,6% et 27%

Comparativement au niveau national, notre enquête a révélé que le TSBP dans les ménages des femmes du groupement "neb-noama" se situe à 34,67%, soit une différence de 0,57 points au-dessus de la moyenne (34,1%) en milieu rural. Selon le sexe, ce taux dans les ménages enquêtés, est de 40,94% pour les garçons et 29,25% pour les filles, soit une différence respective de 0,34 points et 2,25 points au-dessus de la moyenne en milieu rural. Le tableau suivant fait l'état comparatif du TSBP des ménages enquêtés par rapport à la moyenne nationale en milieu rural.

Tableau 20 : comparaison du TSBP des ménages enquêtés à la moyenne nationale en milieu rural

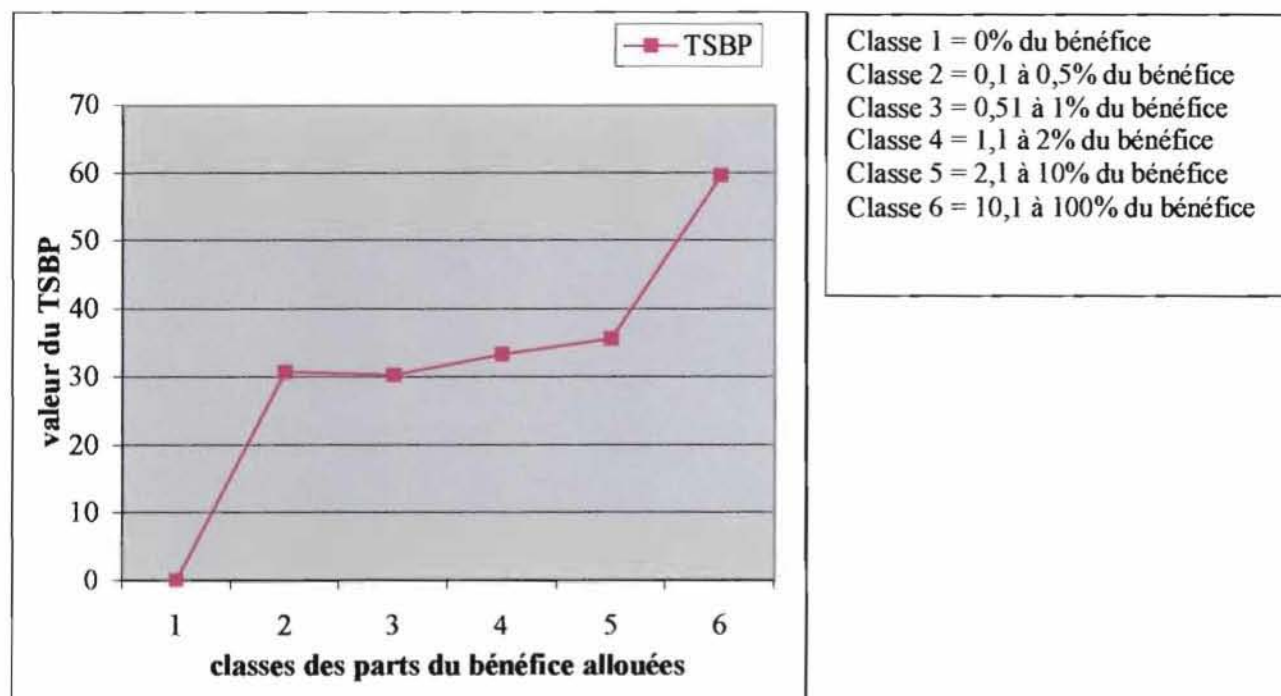
	Milieu rural (bibliographie)	Ménages des femmes enquêtées	Ecarts
Filles	27%	29,25%	2,25%
Garçons	40,6%	40,94%	0,34%
Moyenne (filles et garçons)	34,1%	34,67%	0,57%

Source : INSD 2003 + auteur.

Les femmes pour l'éducation dépensent 2,63% de leur bénéfice annuel, soit 3085FCFA. 63,9% d'entre elles ont une contribution aux dépenses d'éducation du ménage jugée au moins moyenne (cela représente 81% des femmes dont les ménages effectuent des dépenses d'éducation). Nous pouvons donc, au regard de ces statistiques, dire que les femmes du groupement 'neb-noama' interviennent aussi bien en nombre important, que de manière appréciable, dans la perspective de l'amélioration du niveau de l'éducation.

En comparant également l'évolution de la part du bénéfice des femmes allouée à l'éducation et celle du TSBP dans les ménages, on constate qu'il y a une relation positive entre ces deux paramètres. En effet, comme l'indique le graphique ci-après, plus la femme injecte son bénéfice dans l'éducation, plus le TSBP se trouve amélioré.

Graphique 8 : évolution comparative de la part du bénéfice allouée à l'éducation et du TSBP



Source : Auteur

Nous pouvons déduire du graphique, que l'intervention des femmes dans les dépenses d'éducation du ménage, est un facteur qui influe positivement sur le TSBP dans les ménages auxquelles elles appartiennent.

Toutefois, bien que les femmes par le bénéfice de leurs AGR interviennent en nombre important et de manière appréciable aux dépenses d'éducation et bien que cette intervention influe positivement sur le TSBP, l'incidence de cette intervention reste faible. En effet, le TSBP dans les ménages des femmes se situe à seulement 0,57 points au-dessus de la moyenne de cet indicateur en milieu rural. Cette situation s'explique par les deux raisons suivantes :

- la première concerne les dépenses d'inscription des enfants. Seulement 2,1% des femmes effectuent des dépenses pour l'inscription. En effet, cette inscription qui coûte 200 FCFA (à l'école primaire de Kundula) correspond à la décision de scolarisation de l'enfant. La femme, ne pouvant pas prendre cette décision pour des raisons sociales, laisse l'initiative et partant, la dépense à l'homme.

- la deuxième raison concerne les dépenses de scolarité. Cette dépense, seulement 4,2% des femmes l'effectuent, dont 2,1% seules. Comparativement, 31,9% (soit 88,2% de celles dont le ménage effectue réellement des dépenses d'éducation) de l'effectif total des femmes, voient leurs maris prendre seuls à leur charge, cette dépense. En effet, les hommes estiment que tout ce qui touche à l'avenir de leurs progénitures relève de leur souveraineté.

Les femmes interviennent surtout au niveau des dépenses de goûter, où elles sont 36,2% à le faire (soit 100% des femmes dont le ménage donne de l'argent aux enfants pour leur goûter). Les femmes interviennent également au niveau des dépenses de fournitures, où 28,8% d'entre elles effectuent seules ou avec l'aide de leurs maris, ce type de dépenses. Nous pouvons dire alors que, bien que l'incidence des AGR des femmes sur le TSBP soit faible, les revenus de ces activités permettent d'améliorer les conditions de vie et d'études des enfants scolarisés.

II- INCIDENCE SUR L'ETAT NUTRITIONNEL DES MENAGES

Dans cette partie, nous allons estimer la prévalence de la dénutrition qui se réfère à un déficit énergétique par rapport aux normes des besoins de l'organisme humain. En effet, un déficit énergétique peut avoir deux origines qui sont :

- l'insuffisance alimentaire ; il faut entendre par-là, un apport énergétique quantitativement et/ou qualitativement insuffisant, lié à une indisponibilité des aliments ;
- le mauvais état de santé. Une des conséquences des infections est d'augmenter les besoins énergétiques alimentaires de l'organisme. Cette situation s'explique par le fait que l'organisme une fois infecté, a besoin d'énergie supplémentaire pour lutter contre cette infection, ainsi que pour compenser les pertes dues à une mauvaise absorption dans le cas des maladies gastro-intestinales. De plus, il faut noter que certaines maladies créent une anorexie conduisant à une dénutrition même quant il y a une disponibilité alimentaire. En effet, les besoins énergétiques alimentaires varient en fonction de l'hygiène et de la salubrité ambiante, des pratiques courantes d'hygiène personnelle et l'accès aux soins de santé tant préventifs que curatifs.

La dénutrition, qui apparaît lorsque l'apport énergétique et son utilisation par l'organisme sont insuffisants, s'exprime à travers les dimensions corporelles. Pour cela, nous avons utilisé les

mesures anthropométriques (poids et taille) pour estimer la prévalence de la dénutrition dans les ménages des femmes du groupement “neb-noama”.

Disons que pour l'alimentation de leurs ménages, les femmes dépensent 27,39% du bénéfice annuel de leurs AGR, soit 32095 FCFA par an. Aussi, 70,2 % d'entre elles ont un niveau de contribution élevé aux dépenses alimentaires du ménage ; 19,6% ont une contribution moyenne et seulement 8,5% ont une contribution faible. Cela implique que 2,1% seulement des femmes n'effectuent pas de dépenses d'alimentation. Les femmes participent donc en nombre important et de manière satisfaisante, aux dépenses d'alimentation du ménage. Cet état de fait améliore la disponibilité alimentaire dans les ménages, d'autant plus que le contexte économique est celui de l'économie de marché.

Du point de vue santé, les femmes dépensent en moyenne 3,26% de leur bénéfice annuel, soit 3820 FCFA par an. Elles sont 61,7% à avoir une contribution moyenne ou élevée aux dépenses de soins de santé de leurs ménages.

Concernant la santé des enfants, 89,4% des femmes enquêtées déclarent que ce sont ceux-ci, qui, le plus souvent, tombent malades. Cela est compréhensible dans la mesure où les enfants d'une façon générale, sont plus sensibles aux maladies que les adultes. La diarrhée, le paludisme et le rhume sont respectivement cités comme étant les maladies qui touchent le plus souvent les enfants (rappelons que ces maladies ont une forte incidence sur la dénutrition des enfants.). La saison sèche est la période à laquelle les enfants et les autres membres du ménage tombent le plus souvent malades. En effet, cela s'explique par le vent, la poussière et le froid qui caractérisent cette période. Le vent et la poussière favorisent la dissémination des germes, tandis que le froid favorise le développement de germes, en créant des dépenses énergétiques supplémentaires.

Notons que la période de notre enquête (janvier à mars) sur l'état nutritionnel et la tranche d'âge concernée (enfants de 0 à 5 ans) sont des facteurs influant négativement sur la prévalence de la dénutrition dans les ménages enquêtés.

L'estimation proprement dite de la prévalence de la dénutrition des enfants de 0 à 5 ans des ménages enquêtés, comparativement à celle des enfants de la région du centre Nord du Burkina Faso en 2003, est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 21 : comparaison de la prévalence de la dénutrition

Désignation	Poids pour taille (Emaciation)	Poids pour âge (Insuffisance pondérale)	Taille pour âge (Retard de croissance)
Région du Centre Nord	--	36,8%	39,6%
Ménages enquêtés	32,1%	40,1%	25%

Source : INSD 2004 + auteur

Les indices poids pour taille et taille pour âge permettent respectivement de détecter les enfants ayant une sous-nutrition aiguë et une sous-nutrition chronique. Cependant, l'indice poids pour âge à lui seul, prend en compte les deux formes de sous-nutrition.

Ce dernier indicateur présente une valeur de 4,7 points de plus que la valeur moyenne (36,8%) pour la région du Centre Nord (rappelons que le village de Kundula est situé dans cette région). Cela indique que le niveau de la prévalence de la dénutrition dans les ménages enquêtés est supérieur à celui de la région du Centre Nord.

Nous pouvons en déduire que le revenu des AGR n'a pas une incidence notable sur l'état nutritionnel des enfants des femmes du groupement. Toutefois, nous pensons que cette dénutrition est surtout le fait du mauvais état de santé des enfants et/ou la mauvaise capacité des ménagères à équilibrer les repas, puisque le revenu des femmes permet de résoudre un temps soit peu, le problème de la disponibilité alimentaire dans les ménages.

III- INCIDENCE SUR LE STATUT, LE ROLE ET LA PLACE DE LA FEMME DANS LE MENAGE

Les femmes, grâce à leurs AGR, ont un revenu annuel moyen de 334140 FCFA par an et un bénéfice monétaire annuel de 117180 FCFA. Cet argent, 74,5% d'entre elles affirment en avoir l'indépendance de la gestion. En moyenne, les femmes dépensent 50,98% de leur bénéfice pour les besoins sociaux de base du ménage. Pour leur habillement et pour celui de leurs enfants, elles dépensent respectivement 8,31% et 4,67% de leur bénéfice. Cela leur permet de se procurer un à trois pagens par an et d'habiller leurs enfants pendant les fêtes.

Psychologiquement, ces multiples contributions aux dépenses permettent aux femmes de prendre conscience de leur importance économique. En effet, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, le statut social d'une personne est de plus en plus lié à son statut économique. Ainsi, conformément aux résultats des entretiens réalisés avec les maris des femmes du groupement, ceux-ci, conscients de l'importance du rôle de la femme dans la vie économique du ménage à travers son revenu, acceptent de s'occuper de certaines tâches domestiques (gardiennage des enfants de plus de deux ans, nettoyage de la basse-cour, ramassage du bois mort, etc.), lorsque leurs femmes sont absentes pour des raisons liées aux AGR. De par sa contribution aux dépenses du ménage, la femme a également, de plus en plus, un pouvoir de décision au sein de la famille ; de ce fait, elle joue un rôle important dans la vie du ménage. Nous pouvons alors conclure que les AGR des femmes ont permis de rehausser leur statut social.

Par ailleurs, il faut noter que la réalisation de ces AGR est une tâche qui nécessite beaucoup de temps. En effet, selon nos enquêtes, 21,6% des femmes estiment que les tâches domestiques ne leur permettent pas de réaliser pleinement leurs AGR. Il s'en suit une modification du calendrier journalier de leurs activités. Cette modification est perceptible dans les propos des époux, qui estiment que les femmes n'ont plus suffisamment de temps pour s'occuper d'eux et de leurs enfants. Pour parer à cette incidence négative des AGR, les femmes développent des initiatives. C'est ainsi par exemple, que pour gagner du temps, elles achètent le bois plutôt que d'aller le chercher dans les brousses qui sont de plus en plus lointaines (17% des femmes enquêtées achètent leur bois de chauffe). Ce phénomène est surtout remarquable en saison sèche ; saison pendant laquelle la femme ne se rend pas au champ. Un autre exemple est celui de la préparation du repas. Certaines femmes (pendant la saison sèche) avec l'accord de leurs maris, suppriment la préparation du déjeuner afin de pouvoir mener leurs AGR. En contre-partie, elles se doivent d'utiliser les revenus de cette AGR, pour acheter un repas au marché pour les plus jeunes enfants. En définitive, on en déduit que les AGR des femmes ont induit un certain nombre de changements dans les habitudes des ménages, notamment en ce qui concerne le rôle de la femme dans le ménage et a rehausser leur statut social.

CONCLUSION ET PROPOSITIONS

Au terme de notre étude, nous pouvons tirer les conclusions qui suivent.

La rentabilité des AGR varie en fonction du type d'activité. Pour notre étude, l'activité d'orpaillage est la plus rentable avec un TBR (qui est égale au TBN) de 1919,84%. L'activité la moins rentable est celle de la vente de la bière de mil (dolo) avec un TBR de 03,78% et un TBN de 14,82%. Quant à l'activité de réalisation de jus et de sirops initiée par les femmes du groupement et financée par le FEER, elle connaît plutôt une perte dont le taux annuel est de 16,03%. En dépit de ce dernier cas, les AGR, d'une manière générale, ont un TBR de 15,06% et un TBN de 17,51%. Il en découle que notre première hypothèse selon laquelle les AGR des femmes sont rentables est confirmée.

S'agissant de l'allocation du bénéfice des AGR aux principaux postes de dépenses d'amélioration des conditions de vie des ménages, il ressort que les femmes dépensent au total 50,98% de leur bénéfice à cet effet. De ces 50,98% du bénéfice des AGR, 2,63% est alloué à l'éducation au primaire, 3,26%, à la santé, 17,70%, aux dépenses socioculturelles (habillement, mariages baptêmes, funérailles) et 27,39% à l'alimentation. Partant de ces constats, nous pouvons dire que notre seconde hypothèse selon laquelle les femmes allouent majoritairement leur bénéfice à l'alimentation du ménage est également vérifiée.

Quant à l'éducation, il ressort des résultats de notre étude, que les AGR des femmes ont une incidence faible mais positive sur ce volet. En effet, les femmes participent plus aux dépenses de fournitures et de goûter, qu'aux dépenses d'inscription et de scolarité qui déterminent, pourtant, le TSBP. Il s'ensuit une amélioration de la valeur du TSBP de 0,57 points dans les ménages des femmes enquêtées par rapport à la valeur du TSBP en milieu rural.

L'état nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans (qui est fonction de la disponibilité alimentaire et de l'état de santé des enfants) des ménages enquêtés par rapport à celui des enfants de même âge de la région du Centre Nord est mauvais. En effet, la prévalence de la dénutrition (du point de vue de l'indicateur poids pour taille) est de 4,7 points au-dessus de celle de la région du Centre Nord malgré le fait que le revenu des AGR permet d'améliorer la disponibilité alimentaire. On en déduit qu'il n'y a pas une incidence notable de ces AGR, sur l'état nutritionnel des enfants du ménage, cette situation étant due principalement au mauvais état de santé des enfants et au fait que les femmes n'accordent pas d'importance à l'équilibrage des repas.

Sur le plan social, nous avons également constaté une amélioration du statut de la femme en raison de sa participation aux dépenses du ménage et une modification dans le chronogramme des tâches domestiques à cause du temps que les AGR nécessitent pour leur réalisation.

Fort de ces constats, nous pouvons dire que notre troisième hypothèse selon laquelle l'incidence positive des AGR sur l'état nutritionnel est plus forte que celle sur le TSBP, le statut, le rôle et la place de la femme dans le ménage, se trouve infirmée.

Bien que notre étude ait abouti à des résultats intéressants, nous lui reconnaissons des insuffisances liées à un certain nombre de difficultés que nous avons rencontrées.

En effet, il nous a été impossible d'utiliser un groupe de comparaison pour déterminer les incidences sur la vie des ménages. Dans notre cas, le groupe de comparaison devrait être un groupement de femmes qui ne mènent pas d'AGR. De notre point de vue, cela n'est pas possible, car les groupements se créent toujours autour d'une activité donnée. De plus, dans le village de Kundula et ses environs, presque toutes les femmes (exception faite des enfants et des vieilles personnes) mènent au moins une AGR.

D'autres types de contraintes nous ont obligé à n'observer certaines incidences que sur des enfants. En effet, pour leur éducation, les membres du village de Kundula ne disposent que d'une école primaire à deux (2) classes. De plus, dans un rayon de près de dix huit (18) km, il n'y a ni lycée ni collège. Le seul public disponible était donc les enfants.

Pour ce qui concerne l'état nutritionnel et la santé, nous avons estimé que les enfants, étant plus sensibles aux maladies et à la dénutrition, constituent un bon indicateur d'incidence. De plus, sauf la prévalence de la dénutrition chez les enfants de 0 à 5 ans, il n'existe pas de données au niveau national et régional sur la prévalence de la dénutrition chez les adolescents et les adultes, pour servir de base de comparaison. De ce fait, nous n'avons pas jugé nécessaire de calculer les Indices de Masse Corporelle (IMC).

Une autre difficulté enfin, est celle liée au fait que les femmes ne soient pas toujours disposées à donner l'information juste par rapport à leurs bénéficiaires pensant qu'elles diminueraient ainsi leur chance à un quelconque appui financier. Cette situation a rallongé notre temps d'enquête et joué sur notre chronogramme.

A l'issue des résultats auxquelles nous sommes parvenu, nous formulons les propositions suivantes en vue d'une meilleure incidence des AGR des femmes et en particulier, celles de Kundula, sur la vie des ménages :

- diversifier les AGR et améliorer leur rentabilité par la formation des femmes dans des domaines en rapport avec leurs AGR ;
- favoriser l'accès des femmes au crédit par la simplification des procédures d'octroi de prêt et la réduction des taux d'intérêt ;
- s'agissant spécifiquement de l'activité de réalisation de jus et de sirops, il faut conseiller les femmes de manière à ce qu'elles achètent les matières premières au prix de gros et au moment où ces prix sont bas. Cela contribuera à faire baisser les charges et à atténuer les effets pervers des fluctuations des prix des matières premières sur le marché. Il faut également, pour cette activité, créer un circuit de commercialisation en prospectant les marchés des villes et villages voisins (tels que Téma, Tikaré, Kongoussi, Ouagadougou, etc.) et pourquoi pas, de certains pays de la sous-région (Ghana, Bénin, Niger, Mali, etc.)
- organiser des sessions de formation en économie sociale et familiale à l'intention des femmes. Ces formations seront mises à profit pour les sensibiliser sur l'importance à équilibrer les repas du ménage et à intégrer une alimentation supplémentaire à l'allaitement des enfants de plus de six (6) mois ;
- améliorer le pouvoir de décision de la femme au niveau du ménage à travers la sensibilisation des hommes. Cela permettra par exemple, aux femmes de décider de la scolarisation des enfants et partant, d'améliorer le TSBP ;

Notre étude étant la première du genre à cibler les femmes de Kundula, elle a manqué de base de comparaison pour mesurer les évolutions des différents indicateurs permettant de cerner les incidences sur les conditions de vie des ménages. Aussi pourrait-elle servir de base à d'autres études pour une meilleure détermination de ces incidences en vue de l'obtention de financements pour promouvoir et diversifier les AGR des femmes.

BIBLIOGRAPHIE

- ABROISIE (L.), COULIBALY (R.), 1991, Etude de marché sur les activités féminines porteuses du secteur informel à Ouagadougou, Ouagadougou, PNUD, 59p.
- BEAUDOU (E.), NIEUWKERK (M.), 1985, Groupements paysans d'Afrique, Paris, 243p.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, 1996, Genre et développement : analyse de la place des femmes, une expérience au Sahel, Sénégal, 128p.
- CASCALH (A.), BOSMA (R.), 1991, Comment réaliser un mémoire ? Ouagadougou, 28p.
- DAHOUROU (S.), octobre 2001, Analyse de la promotion des activités économiques des femmes dans le secteur agricole : cas des groupements maraîchers féminins de la commune de Léo (Burkina Faso), Ouagadougou, 67p.
- DIAKITE (S.), janvier 1983, Manuel d'économie, France, 111p.
- DOURFAYE (A.E.), 1997, Evaluation du projet : Promotion des organisations et activités féminines à l'implication des femmes rurales aux actions de développement dans le département de Tahoua « ADER », Ouagadougou, IPD/AOS, 117p.
- DROY (I.), juillet 1990, Femmes et développement rural. Paris, 182p.
- FAARF, août 2004, Evaluation de la contribution du FAARF à la lutte contre la pauvreté, Ouagadougou, 136P.
- FAO, 1996, La sixième Enquête Mondiale sur l'Alimentation, Rome, 153p.
- F.A.O, 1997, Genre : Clé pour le développement et la sécurité alimentaire, Rome, 32p.
- FAO, OMS, 1992, Conférence Internationale sur la Nutrition : les grands enjeux des stratégies nutritionnelles, Italie, 251p.

- FEER**, ° février 2000, Rapport d'activités campagne 1999, Ouagadougou, 20p.
- ° avril 2002, Rapport d'activités 2001, Ouagadougou, 42p.
- ° décembre 2002, Rapport d'activités 2002 du FEER-II (Financement suédois et suisse), Ouagadougou, 44p.
- ° avril 2003, Rapport d'activités année 2002 (Financement belge), Ouagadougou, 12p.
- ° avril 2004, Programme d'activité du FEER-II, Ouagadougou, 66p.
- ° juin 2004, Vision stratégique et repositionnement institutionnel du FEER, Ouagadougou, 31p.
- FALILOU (M.)**, 2000, Problématique de la participation des populations à la gestion du péril acridien au Sénégal : cas des comités de lutte villageois du département de Tivaouane, Ouagadougou, IPD/AOS, 86p.
- GIRAD (V.)**, juin 2000, Statistique appliquée à la gestion, 7^{ème} édition, Paris, 552p.
- Bobo-dioulasso, IDR, 99p.
- HACHIMOU (W.)**, 1990, Analyse de la participation de la femme aux micro-réalisations à travers les fonctions d'approvisionnement et de commercialisation d'une micro-réalisation : cas du projet maraîcher des femmes de Yeni dans l'arrondissement de Boboye -Niger-, Ouagadougou, IPD/AOS, 84p.
- I.N.S.D**, février 2000, Recensement général de la population et de l'habitat (10-20 décembre 1996), Ouagadougou, 315p.
- I.N.S.D**, novembre 2003, Burkina Faso : la pauvreté en 2003, Ouagadougou, 70p.
- KADEOUA (C.)**, 1990, Analyse de la participation de la femme dans une micro-réalisation : cas du centre féminin d'aliments de sevrage du secteur 30 de Ouagadougou (Burkina Faso), Ouagadougou, IPD/AOS, 55p.
- KONATE (D.)**, 1997, Participation de la femme dans la gestion des ressources naturelles : cas de la forêt classée de Tyenfala-Koulikoro (République du Mali), Ouagadougou, IPD/AOS, 80p.

- LACHAUD (J.P.), 1997, *Les femmes et le marché du travail urbain en Afrique subsaharienne*, Paris, 232p.
- LAMMERINK (M.P.), WOLFFERS (I.), 1998, *Approches participatives pour un développement durable*, France, 209p.
- LOUGUE (M.B.), 1987, *Les micro-réalisations comme facteurs de promotion de la femme : cas du Burkina Faso*. Ouagadougou, IPD/AOS, 143p.
- MAHAMAN (O.A.), 2001, *Micro-réalisations et femmes : difficultés et Impacts : cas de l'arrondissement de Kollo (République du Niger)*, Ouagadougou, IPD/AOS, 87p.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 2000, *Rapport de l'Atelier National sur la stratégie de participation de la femme au développement en milieu rural*, Ouagadougou.
- MINISTERE DU PLAN, 1991, *Stratégies Nationales et Plan d'Action 1991-1995 pour le renforcement du rôle de la femme dans le processus de développement*, Ouagadougou, 97p.
- NAKOULMA (G.A.), 1998, *Enjeux fonciers, production agricole et état nutritionnel des populations rurales dans le centre du Burkina Faso*, France, 417p.
- O.M.S, 1983, *Mesure des modifications de l'état nutritionnel (Guide pour la mesure de l'impact nutritionnel des programmes d'alimentation complémentaire visant les groupes vulnérables)*, Genève, 104p.
- PNUD, juin 1980, *Participation des femmes Rurales au développement*, New York, 252p.
- TIBIRI (S.), 2003, *Aide mémoire de la formation en genre et développement des agents de la Direction Générale de l'Economie et de la planification*, Ouagadougou, 27p.
- TOURE (Z.), 2003, *Rapport provisoire du manuel d'intégration du genre dans les programmes et politiques*, Ouagadougou, 45p.

ANNEXES

Annexe 1

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

PROVINCE DU BAM

DEPARTEMENT DE GUTHIÈRE

CERTIFICAT D'AGREMENT

(Loi n° 014/99/AN du 15 Avril 1999)

Le Préfet, soussigné.....

Certifie que le groupement certain NE 1 800 000

siège social : Village de Koundoula

Ressort territorial : Koundoula

Filière ou activité : Culture du sésame

Reconnu suivant arrêté n° 10014/99/AN BURKINA FASO du 15 avril 1999

Est Agrée sous le numéro : 2002-025/ATD/PRV/DPR

Guibare, le 20 Avril 2002



LE PRÉFET
Agent public, titulaire de l'ordre National
du Mérite du Travail de la RDP. /-

GUIDES D'ENTRETIEN

1-Les femmes productrices de sirops et de jus à Kundula.

- Date de création du groupement.
- Objectifs du groupement.
- Nombre d'adhérentes au groupement.
- Les principales productions.
- Les produits locaux transformés.
- Système d'approvisionnement en produits locaux.
- Types de conditionnement du produit pour la vente.
- Quantité minimum et maximum produite par jour
- Quantité minimum et maximum vendue par jour.
- Clients(individus, structure, associations, autres...).
- Volumes minimum et maximum par achat.
- Organisation de la vente des produits.
- Moyens de transport de la production sur le marché.
- Possibilités de vente sur les marchés urbains.
- Possibilités de vente sur les marchés des pays voisins.
- Les charges de production.
- Relations sociales entre les femmes.
- Tontine.
- Inventaire du matériel.

2-Les maris des femmes du groupement

- Appréciation des activités menées par vos femmes.
- Quels intérêts tirez-vous de ces activités ?
- Quelles sont les changements apportés par les revenus de votre femme au niveau de votre ménage sur le plan nutritionnel et financier ?
- Etes-vous prêt à partager les tâches domestiques avec votre/vos femme(s) afin de lui/leur permettre d'avoir un peu plus de temps pour leurs activités ?

3-Les responsables coutumiers de Kundula

- Nombre de quartiers que compte le village ;
- Noms et position des villages frontaliers ;
- Limites territoriales(carte du terroir) ;

Annexe 2

- Principales ethnies et leur ordre d'importance ;
- Les différentes castes et leurs rôle
- L'organisation sociale traditionnelle ;
- Les méthodes de résolution des conflits ;
- Régime foncier et modalités d'accès à la terre (pour les hommes et les femmes) ;
- Manifestations culturelles (lutte, mariages, funérailles, rites, danse, etc..) ;
- Les principaux types d'entraide ;
- Parents à plaisanterie ;
- Les religions pratiquées (musulmans, protestants, catholiques, animistes, autres.) ;
- Qui détient les différents pouvoirs religieux (imam, pasteur, catéchiste, féticheur, autres.) ;
- Les principales ressources du village (terre, or, faune, flore, autres.) ;
- Disponibilité et état de fertilité des terres ;
- Degré de cohésion sociale selon les notables (bonne, moyenne, mauvaise.) ;
- Rôle et place de la femme dans le ménage ;
- Appréciation des AGR des femmes : aspects positifs et négatifs selon la coutume ;
- Historique du village.

3-Les femmes réunies par groupe homogène selon leurs AGR

- Pour l'activité d'élevage
 - o Nombre d'animaux moyen et leurs valeurs en début d'exercice
 - o Nombre de naissances moyen au cours de l'exercice
 - o Nombre d'animaux moyen (et leurs valeurs) acheté en cours d'exercice
 - o Nombre moyen de décès d'animaux en un exercice
 - o Charges (alimentation, soins, autres)
 - o Nombre d'animaux vendus en moyenne par exercice et leurs valeurs (en tenant compte de leur valeur en début d'exercice ou lors de leurs achats en cours d'exercice)
- Pour les autres AGR
 - o Charges
 - Matériel de travail (quantité, valeurs, durées de vie, ancienneté du matériel etc.)
 - Charges variables liées à l'activité
 - o Produit de l'activité

Annexe 3

Comptes d'exploitation des AGR

➤ Activité d'élevage

- ✓ Cheptel en début d'année
 - 5 béliers (7500 FCFA, l'unité)
 - 2 béliers (10000 FCFA, l'unité)
 - 5 brebis (5000 FCFA, l'unité)
 - 3 agneaux (3500 FCFA, l'unité)
- ✓ Dépenses d'entretien
 - Soins (600 FCFA)
 - Alimentation (6000 FCFA)
- ✓ Achat d'animaux en cours d'année
 - 2 béliers (6000 FCFA, l'unité)
- ✓ Cheptel en fin d'année
 - 2 béliers (12500 FCFA, l'unité)
 - 5 brebis (7500 FCFA, l'unité)
 - 1 agneau (5000 FCFA)
 - 2 agneaux (2500 FCFA, l'unité)
- ✓ Vente d'animaux de l'année
 - 2 béliers (15000 FCFA, l'unité)
 - 2 béliers (12500 FCFA, l'unité)
 - 2 béliers (12000 FCFA, l'unité)
- ✓ Naissances d'animaux en cours d'année
 - 2 agneaux
- ✓ Perte (mort) d'animaux en cours d'année
 - 2 agneaux

Annexe 3

➤ Activité d'orpillage

✓ Femmes orpailleurs (durée de l'activité : 7 mois sur 12)

Charges annuelles		Produit annuel	
Une pioche de 250F pour une année d'activité	250F	Vente : 100000F par mois	700000F
Un balai de 125 pour une année d'activité	125F		
4 plats de 3000F l'unité pour 3 ans d'activité	3000F		
Un tamis de 200F pour une année d'activité	200F		
Un sac de riz vide de 300F pour une année d'activité	300F		
Mouture des pierres (60 boîtes x 100F x 7 mois)	42000F		
Charges annuelles totales	45875F	Produit annuel l total	700000F

✓ Femmes traitant les pierres de second choix (durée de l'activité : 7 mois sur 12)

Charges annuelles		Produit annuel	
Une pioche de 250F pour une année d'activité	250F	Vente : 24000F par mois	168000F
Plats d'une valeur de 4000F pour 3 ans d'activité	1335F		
Un tamis de 200F pour une année d'activité	200F		
Une poêle de 1150 pour 4 années d'activité	290F		
Charges annuelles totales	45875F	Produit annuel l total	168000F

✓ Femmes traitant la terre balayée (durée de l'activité : 7 mois)

Charges annuelles		Produit annuel	
Dix (10) balais (200F l'unité) pour une année d'activité	2000F	Vente : 20000F par mois	140000F
Plats d'une valeur de 6000F pour 3 ans d'activité	2000F		
Un tamis de 200F pour une année d'activité	200F		
Une poêle de 1000 pour 4 années d'activité	250F		
Charges annuelles totales	4450F	Produit annuel l total	140000F

✓ Femmes servant de main d'œuvre pour la mouture (durée de l'activité : 7 mois)

Charges annuelles		Produit annuel	
		Paie : 6 boîtes x 100F x 3 jours/semaine x 4 semaines x 7 mois	50400F
Charges annuelles totales	0F	Produit annuel l total	50400F

Annexe 3

➤ Activités de petites transformations

- ✓ Compte d'exploitation pour la production de galettes

Cycle de production : 3 jours ;

Durée de la production : 7 mois.

Charges annuelles		Produit annuel	
Mil : 2 boîtes (350F la boîte) par préparation	49000F	Vente : 1500F par production	105000F
Huile : 100F par production	7000F		
Mouture du mil : 50F par production	3500F		
Bois : 250F pour 2 productions	8750F		
Sucre 500F par production	35000F		
Plats d'une valeur de 6800 pour 2 années d'activité	3400F		
Poêle de friture (750F) pour 5 années d'activité	150F		
Spatule (100F) pour 10 années d'activité	10F		
Une louche (200F) pour 5 années d'activité	40F		
Assiettes d'une valeur de 3000F pour une année d'activité	3000F		
Cuillères d'une valeur de 400F pour une années d'activité	400F		
Charges annuelles totales	110250F		

- ✓ Compte d'exploitation pour la production de beignets

Cycle de production : 3 jours ;

Durée de la production : 7 mois.

Charges annuelles		Produit annuel	
Haricot	156800F	Vente :	630000F
Huile	159600F		
Mouture du haricot	11200F		
Eau	5600F		
Sel, piment, ail	18000F		
Poêle de friture (1500F) pour 5 années d'activité	300F		
Plats d'une valeur de 3000F pour 3 années d'activité	1000F		
Deux petits plats (valeur = 2000F) pour 2 années d'activité	1000F		
Spatule (150F) pour une année d'activité	150F		
Deux louches (150F l'unité) pour 1 année d'activité	300F		
Une marmite de 2000F pour 5 années d'activité	400F		
Papier d'emballage	35000F		
Charges annuelles totales			

Annexe 3

iv

✓ Compte d'exploitation pour la production de 'boules d'accassa'

Cycle de production : 3 jours ;

Durée de la production : toute l'année

Charges mensuelles		Produit mensuel	
mil : 3 boîtes (250F la boîte) par préparation	7500F	Vente : 1500F par production	15000F
Piment : 75F par production	750F		
Bois : 200F par production	2000F		
Mouture : 50F par production	500F		
Sachet : 100F par production	1000F		
Garde-manger de 2750F (vieux de 4 ans) pour 3 ans d'activité	0F		
Charges mensuelles totales	11750F	Produit mensuel total	15000F
Charges annuelles totales	141000F	Produit annuel total	180000F

✓ Compte d'exploitation pour la production de soubala

Cycle de production : 6 jours ;

Durée de la production : toute l'année

Charges mensuelles		Produit mensuel	
Graine de néré : 3 boîtes (275F la boîte) par préparation	4125F	Vente : 1500F par production	7500F
Sachet : 100F par production	500F		
Marmite en aluminium (5250F) de 10 ans (durée de vie = 5 ans)	0F		
Fillette de 11 ans (250F par jour)	1250F		
Charges mensuelles totales	5875F	Produit mensuel total	7500F
Charges annuelles totales	70500F	Produit annuel total	90000F

➤ Activité de réalisation de jus et sirops

✓ Période froide : octobre à février (soit 5 mois)

Charges mensuelles		Produit mensuel	
✓ Charges variables (intrants)	4615F	Vente :	52650F
✓ Charges fixes			
- Amortissement	27215F		
- Main d'œuvre	35000F		
- Autres	1550F		
Charges mensuelles totales	68380F	Produit mensuel total	52650F
Charges totales pour la période froide	341900F	Produit total annuel	263250F

Annexe 3

v

✓ Période chaude : mars à juin (soit 4 mois)

Charges mensuelles		Produit mensuel	
✓ Charges variables (intrants)	63055F	Vente :	112440F
✓ Charges fixes			
- Amortissement	27215F		
- Main d'œuvre	35000F		
- Autres	1550F		
Charges mensuelles totales	126820F	Produit mensuel total	112440F
Charges totales pour la période froide	507280F	Produit total annuel	449760F

➤ Activité de vente de la bière

✓ Femme No 1 : Ouédraogo Zoénabo de 'nakombgo'

Cycle de production : 3 jours

Durée de la production : toute l'année

Charges mensuelles		Produit mensuel	
Mil : 15 boîtes (250F la boîte) par préparation	37500F	Vente : 4750F par production	47500F
Bois : 375F par préparation	3750F		
Levure : 300F par mois	300F		
2 jarres en argile (750F l'unité) chaque année	125F		
1 jarre en argile (500F) chaque année	45F		
4 bidons plastique vieux de 6 ans (durée de vie = 5 ans)	0F		
12 calebasses (50F l'unité) de 2 ans (durée de vie = 1 an)	0F		
1 seau plastique (1000F) de 5 ans (durée de vie = 3 ans)	0F		
1 petit seau plastique (500F) de moins de un an (durée de vie = 1 an)	45F		
2 fillettes de 15 et 12 ans (250F chacune par jour)	5000F		
Charges mensuelles totales	46765F	Produit mensuel total	47500F
Charges annuelles totales	561180F	Produit annuel total	570000F

Annexe 3

✓ Femme No 2 : Sawadogo Habibou de 'boula'

Cycle de production : 15 jours

Durée de la production : toute l'année

Charges mensuelles		Produit mensuel	
Mil : 7 boîtes (250F la boîte) par préparation	3500F	Vente : 3250F par production	6500F
Bois : 500F par préparation	1000F		
Levure : 100F par mois	100F		
Mouture : 150F par préparation	300F		
1 jarre en argile (500F) chaque année	45F		
1 jard en argile (300F) chaque année	25F		
1 marmite en aluminium de 5000F (durée de vie = 3 ans)	140F		
1 bidons plastique de 300F (durée de vie = 1 an)	25F		
2 petits bidons plastique de 270F l'unité (durée de vie = 1 an)	45F		
9 calebasses (valeur = 800F) ; (durée de vie = 1 an)	70F		
5 bouteilles (30F l'unité) ; (durée de vie = 1 an)	15F		
Charges mensuelles totales	5265F	Produit mensuel total	6500F
Charges annuelles totales	63180F	Produit annuel total	78000F

➤ Activité de vente de 'repas de rue'

✓ Femme N° 1 : Dabaré Lizéta de 'koapa'

Cycle de production : 1 jour

Durée de la production : toute l'année

Charges mensuelles		Produit mensuel (vente)	
Poisson : 10500F pour 3 jours	105000F	➤ 25000F jour de marché :	250000F
Haricot : 6 boîtes (325F la boîte) les jours de marché	19500F	➤ 5600F jour ordinaire :	112000F
Haricot : 3 boîtes les jours ordinaires	19500F		
Riz : 4 boîtes (500F la boîte) les jours de marché	20000F		
Riz : 2 boîtes les jours ordinaires	20000F		
1 bidon de 20 litres d'huile (11000F) pour 3 jours	110000F		
1 litre d'huile de palme (500F) par mois	500F		
1 sac de farine de manioc (4000F) pour 10 jours	12000F		
Sel + potasse : 350F pour 3 jours	3500F		
Piment, poivre, tomate : 150F pour 3 jours	1500F		
Mois : 125F par jour	3750F		

Annexe 3

Maison (100000F) de 6 ans (durée d'amortissement = 10 ans)	835F		
10 assiettes (125F l'unité) ; (durée de vie 2 ans)	55F		
12 cuillères (valeur = 500F) ; (durée de vie 2 ans)	25F		
1 poêle de friture (1000F) de 16 ans (durée de vie 10 ans)	0F		
2 gardes manger (valeur = 18000F) de 16 ans (durée de vie 5 ans)	0F		
Petite table en bois (250F) de 3 ans ; (durée de vie 2 ans)	0F		
1 table en bois (3000F) de 1an ; (durée de vie 2 ans)	125F		
2 louches (225F l'unité) de 16 ans ; (durée de vie 5 ans)	0F		
1 spatule (25F) pour une année de production	25F		
3 bancs (2 gratuits et 1 à 35000F) de 4 ans ; (durée de vie 3 ans)	0F		
Marmite aluminium (8000F) de 16 ans ; (durée de vie 5 ans)	0F		
Marmite à vapeur en argile (300F) de 2 ans ; (durée de vie 1 an)	0F		
12 gobelets (125F l'unité) de 3 ans ; (durée de vie 2 ans)	0F		
1 Grande assiette (1000F) de 16 ans ; (durée de vie 5 ans)	0F		
1 Bassine de lessive (5500F) de 16 ans ; (durée de vie 5 ans)	0F		
1 Casserole (12000F) de 16 ans ; (durée de vie 10 ans)	0F		
4 nattes (2500F l'unité) de 4ans ; (durée de vie 3 ans)	0F		
3 jarres (2 à 1500F et 1 à 500F) de 2 ans ; (durée de vie 1 an)	0F		
1 fillette rémunérée à 100F jour	3000F		
1 fillette non rémunérée	7500F		
Charges mensuelles totales	326815F	Produit mensuel total	362000F
Charges annuelles totales	3921780F	Produit annuel total	4344000F

✓ Femme N° 2 : Ouédraogo Zoénabo de 'boula'

Cycle de production : 1 jour

Durée de la production : toute l'année

Charges mensuelles		Produit mensuel (vente)	
Haricot : 1,5 boîtes (325F la boîte) les jours de marché	4875F	➤ 2350F jour de marché :	23500F
Haricot : 1 boîte les jours ordinaires	6500F	➤ 1750F jour ordinaire :	35000F
Riz : 1,5 boîtes (500F la boîte) les jours de marché	7500F		
Riz : 1 boîte les jours ordinaires	10000F		
Oignons + tomates (200F pour 3 jours)	2000F		
2 cubes 'Maggi' (25F l'unité) par jour	1500F		
bois : 1250F par mois	1250F		
1 bidon de 20 litres d'huile (11000F) par mois	11000F		
5 boîtes de piment (225F la boîte) par an	95F		

Annexe 3

viii

Sel 25F par jour	750F		
Petite table en bois (750F) de 3 ans ; (durée de vie 2 ans)	0F		
12 assiettes (125F l'unité) de 3 ans ; (durée de vie 2 ans)	0F		
10 cuillères (50F l'unité) de 3 ans ; (durée de vie 2 ans)	0F		
Gardes manger (5400F) de 3 ans ; (durée de vie 5 ans)	90F		
4 gobelets (125F l'unité) de 3 ans ; (durée de vie 2 ans)	0F		
Marmites aluminium (11400F) de 3 ans ; (durée de vie 5 ans)	190F		
Louche de 225F pour une année d'activité	20F		
Charges mensuelles totales	45770F	Produit mensuel total	58500F
Charges annuelles totales	549240F	Produit annuel total	702000F

✓ Femme No 3 : Zongo Zoénabo de 'boula'

Cycle de production : 5 jours

Durée de production : toute l'année

Charges mensuelles		Produit mensuel (vente)	
Haricot : 2 boîtes (300F la boîte)	3600F	Vente : 2500F par production	15000F
Farine de graine de coton (50F par préparation)	300F		
1 boîte de mil (250F par préparation)	1500F		
2 boîtes de 'zarné' (275F la boîte) par préparation	3300F		
1 litre d'huile (300F) par préparation	1800F		
Oignons + piment (50F pour 2 préparations)	150F		
Sel (50F par préparation)	150F		
bois : 250F pour 3 préparations	500F		
4 gobelets (125F l'unité) de 3 ans ; (durée de vie 2 ans)	0F		
6 assiettes (125F l'unité) de 3 ans ; (durée de vie 2 ans)	0F		
Garde manger (2750F) de 6 ans ; (durée de vie 5 ans)	0F		
Marmite à vapeur (1000F) pour une année de production	85F		
Charges mensuelles totales	11385F	Produit mensuel total	15000F
Charges annuelles totales	136620F	Produit annuel total	180000F

Annexe 3

> Activité de teinture

✓ Femme No 1 : Zoungrana Rasmata de 'yaanga'

Charges annuelles		Produits annuels (ventes)	
Teinte	16000F	5 pagnes	27500F
Soude	1150F	4 pagnes (3500F l'unité)	14000F
'zardo'	1400F	3 pagnes (3000F l'unité)	9000F
File en coton	1000F		
Ruban	12500F		
4 aiguilles (25F l'unité)	100F		
12 lamelles (15F l'unité)	180F		
2 boules de savon (150F l'unité)	300F		
1 paire de gants (2500F) de plus de 3 ans ; (durée de vie 2 ans)	0F		
Marmite en argile (1500F) pour une année d'activité	1500F		
Marmite en aluminium (6000F) de 6 ans ; (durée de vie 5 ans)	0F		
Seau (1000F) de 5 ans ; (durée de vie 3 ans)	0F		
2 grands plats (3500F l'unité) de 5 ans ; (durée de vie 3 ans)	0F		
Charges annuelles totales	34130F	Produits annuels totaux	50500F

✓ Femme No 2 : Kinda Azéto de 'nokombgo'

Charges annuelles		Produits annuels (ventes)	
Teinte	13500F	7 pagnes	42000F
Soude	1000F	2 pagnes (2000F l'unité)	4000F
'zardo'	1600F	3 pagnes (3250F l'unité)	9750F
File en coton	1000F		
Ruban	15000F		
4 aiguilles (25F l'unité)	100F		
4 paquets de lamelles (50F l'unité)	200F		
2 boules de savon (200F l'unité)	400F		
1 paire de gants (2500F) de 3 ans ; (durée de vie 2 ans)	0F		
Marmites en argile (valeur = 1500) pour une année d'activité	1500F		
Marmites en aluminium (12600F) de 2 ans, (durée de vie 5 ans)	210F		
Seau (2250F) de 3 ans ; (durée de vie 2 ans)	0F		
2 grands plats (3500F l'unité) de 4 ans ; (durée de vie 3 ans)	0F		
Corde d'étalage (500F par an)	500F		
Charges annuelles totales	35010F	Produits annuels totaux	55750F

Annexe 3

x

✓ Femme No 3 : Zongo Beinata de 'yaanga'

Charges annuelles		Produits annuels (ventes)	
Teinte	13500F	5 pagnes	27500F
Soude	1000F	4 pagnes (3500F l'unité)	14000F
'zardo'	1600F	3 pagnes (3000F l'unité)	9000F
File en coton	1000F		
Ruban	17500F		
6 aiguilles (25F l'unité)	150F		
4 paquets de lamelles (50F l'unité)	200F		
2 boules de savon (250F l'unité)	500F		
1 paire de gants (2500F) de 4 ans ; (durée de vie 2 ans)	0F		
Marmite en argile de 2 an ; (durée de vie 1 an)	0F		
Marmite en aluminium de 9 ans ; (durée de vie 5 ans)	0F		
Seau (2250F) de 3 ans ; (durée de vie 2 ans)	0F		
1 grand plat (3500F) de 1 ans ; (durée de vie 3 ans)	100F		
Charges annuelles totales	35350F	Produits annuels totaux	57250F

➤ Activité de vente de céréales

✓ Femme No 1 : Kinda Fati de 'yaanga'

Charges annuelles		Produits annuels (ventes)	
Mil : 28 boîtes (150F la boîte)	4200F	Mil : 28 boîtes (225F la boîte)	6300F
Charges annuelles totales	4200F	Produits annuels totaux	6300F

✓ Femme No 2 : Beleme Mariam de 'yaanga'

Charges annuelles		Produits annuels (ventes)	
Mil : 30 boîtes (175F la boîte)	5250F	Mil : 30 boîtes (225F la boîte)	6750F
Médicaments	200F	Haricot : 20 boites (275F la boîte)	5500F
Haricot : 20 boîtes (200F la boîte)	4000F		
Charges annuelles totales	9450F	Produits annuels totaux	12250F

Annexe 4

QUESTIONNAIRE

I-Identification

I1-Fiche N° I2-Ménage N° I3-Taille du ménage.....

I4-Quartier/___/1-boula, 2-ikemdint, 3-nokombgo, 4-koapa, 5-yaanga, 6-zondema

Nom:.....

Prénom:

I5-Situation matrimoniale : /___/ 1-célibataire, 2-mariée, 3-divorcée, 4-veuve

II-Les activités génératrices de revenus (AGR)

No	Questions	Catégorie et codes	Passer à
A1	Quelles sont vos trois (3) plus grandes AGR ? /___/	A11-AGR principale	Teinture.....1 Jus&sirop.....2 Poterie.....3 Embouche.....4
		A12-AGR secondaire	Spéculation.....5 Bière de mil.....6 Beignets&galettes.....7 Agriculture.....8
		A13-AGR tertiaire	Vente de repas.....9 Orpillage.....10 Main d'œuvre.....11 Autres12
A2	En avez-vous d'autres ?	Oui.....1 Non.....2	Si A2=2 aller à A4
A3	Si oui, lesquelles ?	A31/___/ A32/___/ A33/___/ (idem que A1)	
A4	Avez-vous bénéficié d'un crédit dans le cadre de vos AGR ?	Oui.....1 Non.....2	Si A4=2 aller à A13
A5	Quel était le type du dernier crédit ?	Monétaire.....1 En nature.....2 Monétaire+nature.....3 Autre.....4	
A6	De qui était ce crédit ?	Etat.....1 Partenaire au développement.....2 Parent.....3 Autre.....4	
A7	Quel a été l'usage de ce crédit ?	Démarrage AGR.....1 F.D.R.....2 Autre.....3	
A8	A quand remonte votre dernier crédit ?jours oumois	

Annexe 4

A9	Quel était le montant ?FCFA	
A10	Quel était le type de remboursement ?	Mensuel.....1 Annuel.....2 Fin du cycle de l'AGR.....3 Autre.....4	
A11	Ce crédit était-il accompagné d'un taux d'intérêt ?	Oui.....1 Non.....2	Si A11=2 aller à A13
A12	Quel était ce taux d'intérêt ?%	
A13	Avez-vous bénéficié d'un don dans le cadre de vos AGR ?	Oui.....1 Non.....2	Si A13=2 aller à A19
A14	Quel était le type du dernier don dont vous avez bénéficié ?	Monétaire.....1 En nature.....2 Monétaire+nature.....3 Autre.....4	
A15	De qui était ce don ?	Etat.....1 Partenaire au développement.....2 Parent.....3 Autre.....4	
A16	Quel a été l'usage de ce don ?	Démarrage AGR.....1 F.D.R.....2 Autre.....3	
A17	A quand remonte la perception du dernier don ?jours oumois	
A18	Quel était le montant ?FCFA	
A19	Avez-vous bénéficié d'une formation pour vos AGR ?	Oui.....1 Non.....2	Si A19=2 aller à A21
A20	Dans quel domaine ?	Transformation et Conservation des produits..1 Alphabétisation.....2 Gestion.....3 CES/DRS.....4 Elevage.....5 Teinture.....6 Autres.....7	
A21	Comment appréciez-vous les revenus de vos activités ?	Elevés.....1 Moyens.....2 Faibles.....3	
A22	A combien estimez-vous les revenus de vos AGR ?/mois ou/an	
A23	A combien estimez-vous vos bénéfices pour ces revenus ?/mois ou/an	
A24	Qui gère principalement vos revenus ?	Vous même.....1 Votre mari.....2	

Annexe 4

A25	Quelles sont les 3 principales utilisations que vous faites de ces revenus ?	A241-Dépense1 /___/	Santé.....1 Alimentation.....2 Education.....3	
		A242-Dépense2 /___/	Fonds de roulement.....4 Dépenses socioculturelles..5 Autre.....6	
		A243-Dépense3 /___/		
A26	Votre mari vous donne t-il de l'argent ?	Oui.....1 Non.....2		Si A25=2 fin de A
A27	Pour quel (s) besoin (s) ?	A261-Besoin 1 /___/	Santé.....1 Alimentation.....2 Education.....3	
		A262-Besoin 2 /___/	Fonds de roulement.....4 Dépenses socioculturelles..5 Autre.....6	
		A263-Besoin 3 /___/		
A28	Combien vous donne t-il ?/mois/an		

III-Santé

No	Questions	Catégories et codes	Passer à...
S1	Quelles sont les trois (3) maladies les plus fréquentes dans votre ménage ?	Paludisme.....1 Rhume.....2 Toux.....3 Maux d'yeux.....4 Maux de dents.....5 Autres6	
S2	A quelle période de l'année les membres de votre ménage tombent-ils le plus souvent malades ?	Saison des pluies.....1 Saison sèche.....2	
S3	De quelle (s) maladie (s) ?	
S4	Qui est-ce qui tombe le plus souvent malade dans votre ménage ?	Enfants.....1 Adultes.....2	
S5	De quelle (s) maladie (s) ?	
S6	Par quel moyen traitez-vous le plus souvent vos malades ?	Pharmacopée.....1 Pharmacie.....2	
S7	Pourquoi ?	efficacité.....1 proximité.....2 autres.....3	
S8	Selon vous, quel moyen de traitement est le plus efficace ?	Pharmacopée.....1 Pharmacie.....2	
S9	Vos AGR vous prédisposent-ils à des maladies ?	Oui.....1 Non.....2	Si S9=2 aller à S13

Annexe 4

S10	Quelle (s) est/sont cette/ces maladie (s) ?	
S11	Prévenez-vous ces maladies ?	Oui.....1 Non.....2	SI S11=2 aller à S13
S12	Comment ?	
S13	Qui prend en charge les frais de soins de votre ménage ?	Vous.....1 Votre mari.....2 Vous deux.....3 Autre.....4	Si S13=2 ou 4 fin de S
S14	Si c'est vous, ou si vous participez, dites où vous trouvez l'argent pour cela ?	AGR.....1 Autre.....2	
S15	A combien estimez-vous vos dépenses de santé ?/mois ou/an	
S16	Comment appréciez-vous vos dépenses personnelles de santé par rapport aux dépenses totales de santé de votre ménage ?	Bon.....1 Moyen.....2 Mauvais.....3	

IV-EDUCATION

E1-y'a t-il des enfants de 0-15ans vivant dans votre ménage ? /___/1-oui, 2-non

E2-Si oui combien ?

E3-citez-les en donnant les informations contenues dans le tableau ci-dessous

N°	Nom&prénom	sexe	Age Préciser âge en mois si age≤ Sans	Enfant de l'enquête oui...1 Non....2	Si pas enfant de l'enquêtée sa mère est- elle membre du groupement oui...1 Non....2	Va t-il à l'école oui...1 Non....2	Si non pour- quoi	Niveau atteint	Poids (g)	Taille (cm)
1										
2										
3										
4										
5										

(Sexe : 1-masculin, 2-féminin); (NB : la taille et le poids seront notés si l'âge est ≤ à 60mois c'est à dire 5ans); (Raisons de non scolarisation : 1-âge préscolaire, 2-manque de moyens, 3-le mari refuse, 4-elle-meme refuse, 5-les deux refusent, 6-maladies, 7-l'enfant est de sexe féminin, 8-autre); (Niveau atteint : 1-CPE1, 2-CPE2, 3-CE1, 4-CE2, 5-CM1, 6-CM2)

Annexe 4

v

N°	Nom & prénom	sexe	Age préciser âge en mois si age ≤ 60 Sans	Enfant de l'enquête oui...1 Non.....2	Si pas enfant de l'enquête sa mère est-elle membre du groupement oui...1 Non.....2	Va t-il à l'école oui...1 Non.....2	Si non pour-quoi	Niveau atteint	Poids (g)	Taille (cm)
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										

(Sexe : 1-masculin, 2-féminin); (NB : la taille et le poids seront notés si l'âge est ≤ à 60mois c'est à dire Sans); (Raisons de non scolarisation : 1-âge préscolaire, 2-manque de moyens, 3-le mari refuse, 4-elle-meme refuse, 5-les deux refusent, 6-maladies, 7-l'enfant est de sexe féminin, 8-autre); (Niveau atteint : 1-CPE1, 2-CPE2, 3-CE1, 4-CE2, 5-CM1, 6-CM2)

Annexe 4

No	Question	Catégorie et code	Passer à...
E4	S'il y'a des élèves parmi vos enfants, dites qui paie leur scolarité ?	Vous.....1 Votre mari.....2 Vous deux.....3 Autre.....4	Si E4=2 ou 4 aller à E7
E5	Si c'est vous, ou si vous participez, dites combien vous dépensez par an.FCFA/an	
E6	Où trouvez-vous l'argent pour assurer ces dépenses ?	AGR.....1 Autre.....2	
E7	Qui paie les fournitures de vos enfants ?	Vous.....1 Votre mari.....2 Vous deux.....3 Autre.....4	Si E7=2 ou 4 aller à E10
E8	Si c'est vous, ou si vous participez, dites combien vous dépensez par anFCFA/an	
E9	Où trouvez-vous l'argent pour assurer ces dépenses ?	AGR.....1 Autre.....2	
E10	Qui paie les cotisations de vos enfants scolarisés ?	Vous.....1 Votre mari.....2 Vous deux.....3 Autre.....4	Si E10=2 ou 4 aller à E13
E11	Si c'est vous, ou si vous participez, dites combien vous dépensez par anFCFA/an	
E12	Où trouvez-vous l'argent pour assurer ces dépenses ?	AGR.....1 Autre.....2	
E13	Les enfants ont-ils droit à l'argent pour leur goûter ?	Oui.....1 Non.....2	Si E13=2 aller à E15
E14	Qui donne cet argent ?	Vous.....1 Votre mari.....2 Vous deux.....3 Autre.....4	
E15	Leur préparez-vous un déjeuner à emporter à l'école ?	Oui.....1 Non.....2 Parfois.....3	Si E15=2 aller à E18
E16	Qui prend en charge ce déjeuner ?	Vous.....1 Votre mari.....2 Vous deux.....3 Autre.....4	
E18	Si vous effectuez des dépenses pour le goûter et le déjeuner des enfants, dites combien cela vous coûte-t-il par an ?FCFA/an	
E19	Où trouvez-vous l'argent pour cette dépense ?	AGR.....1 Autre.....2	

Annexe 4

E20	Dépensez-vous pour l'éducation des enfants du ménage qui ne sont pas de vous ?	Oui.....1 Non.....2	Si E20=2 aller à E22
E21	Combien ? FCFA/an	
E22	Comment appréciez-vous vos dépenses personnelles d'éducation par rapport aux dépenses totales d'éducation de votre ménage ?	Bon.....1 Moyen.....2 Mauvais.....3	

V-Tâches domestiques

No	Question	Catégories et codes	Passer à..
T1	A quelle heure vous réveillez-vous le matin ?H.....min.	
T2	A quelle heure vous couchez-vous le soir ?H.....min.	
T3	Qui puise l'eau pour votre ménage ?	Vous.....1 Vos filles..... 2 vos garçons.....3 Votre/vos coépouse (s)... 4 Votre mari.....5 Autre.....6	
T4	Comment vous procurez-vous le bois de chauffe de votre ménage ?	Ramassage.....1 Achat.....2 ramassage+achat.....3 autre.....4	.Si T4=1 aller à T7 après T5 .Si T4=2 aller à T6
T5	Si c'est par ramassage, qui le fait pour votre ménage ?	Vous.....1 Votre/vos coépouse (s)... 2 Vos filles.....3 Vos garçons.....4 votre mari.....5 autre.....6	Si T4=1 aller à T7 après T5
T6	Si c'est par achat, qui prend en charge ces dépenses ?	Vous.....1 Votre/vos coépouse (s)... 2 votre mari.....3 autre.....4	
T7	Y a-t'il un besoin de fendre le bois dans votre ménage ?	Oui.....1 Non.....2	Si T7=2 aller à T9
T8	Si oui, qui fend le bois pour votre ménage ?	Vous.....1 Vos filles..... 2 vos garçons.....3 Votre/vos coépouse (s)... 4 Votre mari.....5 Autre.....6	

Annexe 4

T9	Qui fait la cuisine pour votre ménage ?	Vous.....1 Votre coépouse.....2 Vos filles.....3 Une bonne.....4 Autre.....5	
T10	Combien de fois par jour ?	Une fois.....1 Deux fois.....2 Trois fois.....3 Plus de trois fois.....4	
T11	En combien de repas cette cuisine est-elle servie ?	Une fois.....1 Deux fois.....2 Trois fois.....3 Plus de trois fois.....4	
T12	Achetez-vous des condiments pour cuisiner le repas du ménage ?	Oui1 Non.....2	Si T12=2 aller à T16
T13	Si vous achetez des condiments, dites qui prend en charge ces dépenses.	Vous.....1 Votre mari.....2 Vous deux.....3 Autre.....4	
T14	Si vous participez ou prenez en charge ces dépenses, dites où vous trouvez l'argent pour cela ?	AGR.....1 Autre.....2	
T15	A combien estimez-vous vos dépenses en condiments ?FCFA/moisFCFA/an	
T16	Achetez-vous des vivres pour votre cuisine ?	Oui.....1 Non.....2	Si T16=2 aller à T20
T17	Qui prend en charge l'achat des vivres ?	Vous.....1 Votre mari.....2 Vous deux.....3 Autre.....4	Si T17=2 ou 4 aller à T20
T18	Si c'est vous ou si vous participez, dites où vous trouvez l'argent ?	AGR.....1 Autre.....2	
T19	A combien estimez-vous vos dépenses en vivres ?FCFA/mois ouFCFA/an	
T20	Vos activités domestiques vous permettent-elles de pratiquer pleinement vos AGR ?	Oui.....1 Non.....2	
T21	Comment appréciez-vous vos dépenses personnelles d'alimentation par rapport aux dépenses totales d'alimentation de votre ménage ?	Bon.....1 Moyen.....2 Mauvais.....3	

Annexe 4

VI-Dépenses d'ordre socioculturel

D1	Combien de pagnes vous procurez-vous par an ?/an	
D2	A quand remonte l'achat de votre dernier pagne ?joursmoisans	
D3	Qui assure l'achat de vos pagnes ?	Vous.....1 Votre mari.....2 Vous deux.....3 Autre.....4	Si D3=2 ou 4 aller à D6
D4	Si c'est vous ou si vous participez à l'achat, dites combien vous dépensez personnellement par an pour cela ?FCFA/an	
D5	Où trouvez-vous l'argent pour cette dépense ?	AGR.....1 Autre.....2	
D6	Pour votre habillement, achetez-vous autres choses que des pagnes ?	Oui.....1 Non.....2	Si D6=2 aller à D11
D7	Qui assure l'achat de ces habits ?	Vous.....1 Votre mari.....2 Vous deux.....3 Autre.....4	Si D8=2 ou 4 aller à D10
D8	Si c'est vous ou si vous participez à l'achat, dites combien vous dépensez personnellement par an pour cela ?FCFA/	
D9	Où trouvez-vous l'argent pour cette dépense ?	AGR.....1 Autre.....2	
D10	Achetez-vous des habits pour vos enfants ?	Oui.....1 Non.....2	Si D10=2 aller à D14
D11	Qui assure la prise en charge de l'achat de ces habits ?	Vous.....1 Votre mari.....2 Vous deux.....3 Autre.....4	Si D11=2 ou 4 aller à D14
D12	Si c'est vous ou si vous participez à l'achat, dites combien vous dépensez personnellement par an pour cela ?FCFA/an	
D13	Où trouvez-vous l'argent pour cette dépense ?	AGR.....1 Autre.....2	
D14	Comment appréciez-vous vos dépenses personnelles d'habillement par rapport aux dépenses totales d'habillement de votre ménage	Bon.....1 Moyen.....2 Mauvais.....3	
D15	Participez-vous aux dépenses pour des funérailles dans le ménage ou dans le village ?	Oui.....1 Non.....2	Si D15=2 aller à D18
D16	Si oui, où trouvez-vous l'argent ?	AGR.....1 votre mari.....2 AGR+mari.....3 Autre.....4	

Annexe 4

x

D17	A combien estimez-vous vos dépenses annuelles pour les funérailles ? FCFA/an	
D18	Participez-vous aux dépenses pour le baptême des enfants de votre ménage ou de tout autre ménage du village ?	Oui.....1 Non.....2	Si D18=2 aller à D21
D19	Si oui, où trouvez-vous l'argent ?	AGR.....1 votre mari.....2 AGR+mari.....3 Autre.....4	
D20	A combien estimez-vous ces dépenses ? FCFA/an	
D21	Dépensez-vous pour le mariage d'un membre de votre ménage ou du village ?	Oui.....1 Non.....2	Si D21=2 fin
D22	Si oui, où trouvez-vous l'argent ?	AGR.....1 votre mari.....2 AGR+mari.....3 Autre.....4	
D23	A combien estimez-vous ces dépenses par an ? FCFA/an	
D24	Comment appréciez-vous vos dépenses personnelles de funérailles, de baptêmes, et de mariages par rapport aux dépenses totales du ménage pour ces manifestations ?	Bon1 Moyen.....2 Mauvais.....3	

Etat nutritionnel des adultes

Prendre les données suivantes sur deux adultes du ménage par femme enquêtée.

No	Nom et prénom	Age	Sexe 1=M 2=F	Lien de parenté avec le chef de ménage : 1=chef de ménage 2=épouse/époux 3=fil/fille 4=neveu/niece/cousin 5=frère/sœur 6=autre lien 7=sans lien	poids	taille
N1						
N2						